

Le rapport Castonguay propose un régime d'assurance-maladie obligatoire, universel, public, complet, appliqué progressivement

par Paul Cliche

- QUEBEC** — Voici les principales recommandations de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, rendues publiques hier.
- Que soit instauré au Québec un régime complet et universel d'assurance-maladie.
 - Que les malades hospitalisés dans les hôpitaux psychiatriques ne soient plus tenus d'assumer en tout ou en partie les frais de leur hospitalisation.
 - Que le régime couvre initialement tous les soins médicaux, chirurgicaux, d'obstétrique et psychiatriques dispensés par les médecins, pour fins diagnostiques, thérapeutiques, ou de réadaptation, de même que les médicaments prescrits dans le cas de maladies chroniques ou de longue durée.
 - Que des frais modérés soient imposés uniquement lorsqu'ils constituent le seul moyen de contrôler une consommation excessive.
 - Que la couverture du régime s'applique progressivement, à mesure que les conditions et les ressources financières le permettent.
 - Que les critères d'admissibilité au régime d'assurance-maladie soient basés sur les besoins plutôt que sur les revenus.
 - Que le financement du régime d'assurance-maladie soit défrayé par une contribution de l'Etat et des cotisations payées par les bénéficiaires.
 - Que soit établi un impôt d'assurance-maladie égal à un pourcentage du revenu imposable des particuliers, compte tenu des exemptions personnelles, et sujet à une limite maximum.
 - Qu'une "commission de l'assurance-maladie du Québec" composée de représentants du gouvernement, du public et des professions de la santé, soit créée pour administrer le régime et procéder à l'intégration administrative des régimes de soins existants.
 - Que la loi sur l'assurance-maladie ne soit pas adoptée de façon définitive sans que les organismes corporatifs et, s'il y a lieu, les syndicats représentant les professionnels de la santé aient eu, au préalable, l'occasion de soumettre leurs représentations.
 - Qu'une loi s'inspirant des dispositions du code du travail soit adoptée pour régir la négociation collective de certains professionnels non salariés.
 - Que cette loi consacre le principe de la liberté syndicale, prévienne l'exercice par les professionnels non salariés du droit de grève et confère aux syndicats une entière responsabilité envers la population quant au maintien des services d'urgence et des services essentiels.
 - Qu'un tarif uniforme à travers toute la province soit adopté pour rémunérer les professionnels de la santé et qu'un tarif unique soit adopté pour la rémunération des omnipraticiens et des médecins spécialistes.
 - Que, d'une façon générale, les professionnels de la santé n'aient pas droit à des dépassements d'honoraires.
 - Que le gouvernement du Québec demande au gouvernement du Canada de lui accorder une compensation fiscale inconditionnelle des l'entrée en vigueur de la loi sur les soins médicaux.
 - Qu'une politique de négociation de prix des médicaments soit établie et que son application relève du ministre de la santé.
 - Que le gouvernement du Québec prie le gouvernement du Canada d'abolir certains droits de douane et de dumping et d'assurer une diminution proportionnelle du prix de détail à la suite de l'abolition de la taxe de vente de 12 pour cent.

QUEBEC — Le rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social qui traite de l'assurance-maladie recommande de façon unanime l'instauration au Québec d'un régime universel, complet, public et obligatoire. Le volumineux document comprend 106 recommandations.

La deuxième tranche du rapport Castonguay, publié hier, préconise toutefois que le régime soit instauré par étapes quant à la dispensation des soins. Initialement, le régime couvrirait les soins médicaux et les médicaments prescrits pour les maladies de longue durée. Les soins dentaires, oculaires et autres seraient inclus graduellement selon un ordre de priorité qu'elle mentionne.

Le régime serait défrayé en partie par un impôt spécial sur le revenu personnel. A titre d'exemple, la commission mentionne l'institution d'un impôt d'assurance-maladie égal à 1 pour cent du revenu imposable des particuliers ne dépassant pas \$15.000 et dont seraient exempts les contribuables dont les revenus sont inférieurs à \$4.000 dans le cas des personnes mariées et à \$2.000 dans le cas des célibataires.

La commission évalue que le coût du régime qu'elle propose s'élèverait à quelque \$230 millions au cours de la première année. Le rendement prévu de l'impôt d'assurance-maladie préconisé serait de \$35 millions; ce qui signifie que la contribution de l'Etat à même ses revenus s'élèverait à \$195 millions environ.

Aspect fondamental, le rapport Castonguay est très ferme dans le domaine constitutionnel. Il considère qu'en tant que mesure d'assurance contributive, l'assurance-maladie relève de "façon claire et précise de la compétence législative exclusive des provinces". Pour des motifs d'ordre factuel et d'ordre constitutionnel, il préconise que le gouvernement du Québec demande au gouvernement du Canada de lui accorder une compensation fiscale inconditionnelle dès l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les soins médicaux (qui est prévue pour juillet 1968). Le document évalue à \$105 millions le montant de cette équivalence fiscale pour la première année, ce qui signifie que le montant net de la partie du coût du régime financée à même les revenus généraux du gouvernement québécois s'élèverait à \$90 millions.

Sur le plan administratif, la commission recommande la création d'un organisme semi-autonome du type de la région des rentes qui s'appellerait "Commission de l'assurance-maladie" et qui serait composé de représentants du gouvernement, du public et des professions de la santé. De façon immédiate, le rapport propose, dans le plus bref délai possible, la formation d'un comité temporaire en vue de mettre en place les mécanismes essentiels à la gestion du régime et de collaborer à la préparation de la législation.

Le document consacre un chapitre important à la négociation collective du gouvernement avec les professionnels de la santé, particulièrement les médecins, dans le cadre de l'assurance-maladie.

A ce sujet, les recommandations suggèrent d'abord que la loi de l'assurance-maladie prévoit que le tarif négocié s'appliquera automatiquement à tous les membres d'une profession concernée. Les professionnels de la santé auraient la faculté de se désengager individuellement du régime, sauf si ce désengagement prend la forme d'un mouvement collectif. Les assurés qui feraient appel aux services de professionnels non désengagés ne seraient toutefois pas remboursés de leurs frais.

Le rapport préconise, de plus, l'adoption d'une loi s'inspirant des dispositions du code du travail pour régir la négociation collective des professionnels non salariés. Cette loi consacrerait le principe de la liberté syndicale, prévoirait l'exercice par les professionnels non salariés du droit de grève mais les syndicats, en cas de grève, auraient l'entière responsabilité des services d'urgence et des services essentiels.

D'autre part, l'Etat procéderait aussi bien à la négociation d'un système de rémunération à l'acte qu'à la négociation d'un niveau de salaire.

La commission Castonguay insiste également sur le fait que l'assurance-maladie ne saurait être conçue comme un simple mécanisme de financement et de distribution de soins. Aussi elle consacre un chapitre de son rapport aux politiques et mesures complémentaires qui devront précéder

Voir page 10: L'assurance-maladie

Les régimes concurrents seront éliminés

QUEBEC (DNC) — Deux des principales caractéristiques du régime d'assurance-maladie proposé par la commission Castonguay dans son rapport publié hier résident dans le fait qu'il devrait avoir un champ d'application universel et prévoir une dispensation de tous les soins médicaux.

gouvernementaux qui couvrent les mêmes soins que ceux de l'assurance-maladie. Quant à la dispensation des soins, la commission suggère de procéder graduellement. Initialement, le régime d'as-

surance-maladie couvrirait l'ensemble des soins médicaux et chirurgicaux ainsi que les médicaments d'ordonnances, dans les cas de maladies chroniques ou de longue durée.

Au début, ce serait donc essentiellement un régime de soins médicaux (Medicare) comme celui qui est proposé par Ottawa. Mais progressivement les autres soins et services seraient inclus dans le régime. Il deviendrait vraiment alors un régime d'assurance-maladie.

Champ d'application et couverture

Le rapport établit que la dispensation des soins hospitaliers (assurance-hospitalisation en vigueur depuis le 1er janvier 1961) a été logiquement la première étape de l'assurance-maladie au sens large, puisqu'elle représente la part des frais de soins de santé qui constitue le plus gros risque.

La deuxième étape a été franchie le 1er avril 1966 par l'institution de l'assistance médicale. Ce régime a rendu gratuite la fourniture des soins médicaux pour les assurés assistés sociaux, soit environ 7 pour cent de la population québécoise ou quelque 350.000 personnes.

Justifiant son principe d'universalité, la commission déclare que le bien commun suggère d'étendre la fourniture gratuite des soins médicaux à toute la population puisque, d'une part, le régime déjà en vigueur d'assistance médicale crée des pressions pour gonfler la population assistée ou prolonger la période d'assistance, ce qui va à l'encontre des objectifs de certaines mesures d'aide sociale, surtout de l'assistance-chômage.

D'autre part, le rapport fait valoir ceci en soulignant que c'est beaucoup plus grave: la ligne de démarcation de l'assistance médicale reste très arbitraire et crée par le fait même un groupe de population marginale qui, dans le cas de besoin, subit un préjudice. Enfin, souligne le document, parviendrait-on à tracer une ligne

Voir page 10: Les régimes

Le Contentieux de la Ville est saisi du dossier Caléx

par Jean-Claude Lederc

Les avocats de la ville de Montréal ont reçu hier de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, tout le dossier des relations entre la compagnie Caléx, mieux connue sous le nom de Caléx, et les services municipaux impliqués dans l'affaire encore ténébreuse des permis de construction. M. Saulnier en a annoncé la nouvelle au cours d'une conférence de presse où il a réitéré que la compagnie n'avait pas les permis requis par les règlements municipaux.

On sait que toute cette affaire des permis a éclaté peu après l'incendie spectaculaire de quelque cinq millions de gallons d'essence dans l'est de Montréal en fin de semaine dernière. La compagnie avait nié

les services". Telle est la déclaration faite par le président à la suite de la remise des rapports qu'il avait demandés aux services concernés.

Ce n'est que la semaine prochaine, après réception des réponses des avocats de la ville, que M. Saulnier donnera plus de précisions. Les services dont il s'agit sont ceux des permis et inspections, ceux des

Voir page 10: Le Contentieux

Radiologistes: Vers un règlement

QUEBEC (DNC) — Les négociations entre le ministre de la santé et les radiologistes ont franchi une étape importante hier. Les deux parties se sont entendues sur le principe de l'extension de l'assurance-hospitalisation aux traitements radiologiques en clinique privée.

On a formé un comité technique bipartite qui va étudier en fin de semaine les normes à établir en vue de cette extension. Le comité fera rapport mardi lors de la reprise des négociations.

Le principal autre point qui reste à régler est l'établissement d'une nouvelle échelle de tarifs à l'acte médical car le régime à tarif décroissant a été aboli; ce qui constituait d'ailleurs l'un des gains remportés par l'Association des radiologistes dès le début des négociations.

On sait que la majorité des radiologistes pratiquant dans des hôpitaux du Québec ont démissionné depuis quelques semaines provoquant une crise aussi grave que celle suscitée par la grève des employés d'hôpitaux, l'été dernier.

Justifiant son principe d'universalité, la commission déclare que le bien commun suggère d'étendre la fourniture gratuite des soins médicaux à toute la population puisque, d'une part, le régime déjà en vigueur d'assistance médicale crée des pressions pour gonfler la population assistée ou prolonger la période d'assistance, ce qui va à l'encontre des objectifs de certaines mesures d'aide sociale, surtout de l'assistance-chômage.

D'autre part, le rapport fait valoir ceci en soulignant que c'est beaucoup plus grave: la ligne de démarcation de l'assistance médicale reste très arbitraire et crée par le fait même un groupe de population marginale qui, dans le cas de besoin, subit un préjudice. Enfin, souligne le document, parviendrait-on à tracer une ligne

Voir page 10: Les régimes

la table de négociation". La déposition à huis clos du chef du Pentagone devant la sous-commission sur l'état de préparation des forces armées, dans laquelle il se désolidarise en fait de la plupart des chefs militaires américains, a fait sensation au Congrès. La sous-commission vient en effet d'entendre de la bouche d'une impressionnante brochette de généraux et d'amiraux des plaidoyers passionnés en faveur de l'intensification immédiate et draconienne des bombardements du Nord-Vietnam.

Le secrétaire à la Défense a ainsi jeté le doute sur une politique à laquelle le président Johnson s'est partiellement rallié, en allongeant récemment la liste des objectifs livrés aux assauts de l'"Air Force".

Après avoir souligné la résistance du peuple nord-vietnamien "qui est accoutumé à la discipline et n'est pas étranger aux privations et à la mort", le secrétaire à la Défense a affirmé que c'est au sud et non au nord que le conflit doit être résolu.

L'évolution du conflit sur le terrain dans le sud, plutôt que le niveau de la guerre aérienne au nord, paraît être le facteur déterminant dans la volonté du Nord-Vietnamien de continuer", a-t-il dit.

Au cours de sa déposition, le secrétaire à la Défense s'est catégoriquement opposé au blocus des ports du Nord-Vietnam, et, notamment, de Haiphong.

"Il ne fait aucun doute que le bombardement des ports et le minage des rades, notamment de Haiphong, gêneraient sérieusement les importations au Nord-Vietnam de matériel destiné à la guerre", a affirmé M. McNamara. Mais, a-t-il poursuivi, d'une part Hanoi pourrait continuer son effort de guerre même avec un volume d'importations très réduit, et d'autre part, le matériel pourrait continuer à arriver par des voies terrestres et fluviales. En outre, a-t-il estimé, "l'élimination de Haiphong et des deux autres ports, Cam Pha et Hong Hai, comme source n'éliminerait pas les importations par mer" car les plages remplaceraient les ports.

"Le bombardement et le minage des ports, a-t-il conclu, ne se révélerait pas un moyen efficace d'arrêter l'infiltration de gouvernement."

Voir page 10: McNamara

Le service postal redevient normal

Le service des postes a repris de façon normale à Montréal hier soir après avoir été interrompu pendant toute la journée par une grève des camionneurs qui font la livraison des sacs de courrier du bureau central aux sous-stations, ainsi que la levée des boîtes. Ces camionneurs sont les employés de Rod Service, un sous-traitant du ministère. Ils ont fait la grève l'hiver dernier

Voir page 10: Postes

Prenant position contre les "éperviers" M. McNamara reconnaît qu'à moins de raser les villes, ce qui est exclu, Hanoi ne pliera pas La guerre se gagnera au Sud et non au Nord

WASHINGTON — Le secrétaire à la Défense Robert McNamara a reconnu qu'aucune campagne de bombardement du Nord-Vietnam, n'allant pas jusqu'à l'attaque des villes de ce pays, - ce qui est exclu - ne pourrait, à elle seule, entraîner la capitulation du gouvernement de Hanoi.

M. McNamara a pris cette position dans une déclaration à l'intention d'une sous-commission sénatoriale d'enquête publiée hier par le Pentagone. Rien, dans les réactions des dirigeants de Hanoi, a poursuivi le secrétaire à la Défense, n'indique "que les bombardements peuvent les amener à

Pressions pour faire annuler la visite du roi de Grèce à l'Expo

COPENHAGUE — Pour tenter de faire annuler la visite au Canada du roi Constantin de Grèce, l'Union du Centre grec au Danemark a demandé à l'ambassadeur du Canada à Copenhague de transmettre à son gouvernement une résolution qui précise que le roi Constantin ne représente plus le peuple de Grèce, mais seulement les colonels qui entreprirent le coup d'Etat militaire le 21 avril, a annoncé hier M. Stathis Rigas, vice-président de l'Union du centre au Danemark. (Lire nos autres informations à la page 2).

D'autre part, aux Nations unies, pendant que le secrétaire général U Thant recevait officiellement et solennellement le roi Constantin et la reine Anne-Marie de Grèce, une personnalité grecque de renommée internationale, l'actrice Melina Mercouri, apparaissait au siège de l'organisation internationale causant de par sa personnalité et son opposition militante au gouvernement actuellement au pouvoir à Athènes un intérêt considérable parmi les journalistes et le public de l'ONU. Toute de noir vêtue - elle porte le deuil de son père mort en exil récemment - Melina Mercouri, à la fois dévouée de la nationalité grecque et grande star de Broadway, ne se fit nullement prier pour se faire entendre de la presse. Elle est venue à l'ONU dans le sillage du roi Constantin pour lui remettre une lettre, expliqua-t-elle.

Elle s'est rendue récemment à Washington pour convaincre le

Voir page 10: Pressions



M. Cloutier: c'est un travail extraordinaire Le Cabinet doit en commencer l'étude la semaine prochaine

QUEBEC (DNC) — Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, a déclaré hier que le rapport de la commission Castonguay sur l'assurance-maladie est un travail extraordinaire, mais il n'a voulu annoncer aucune décision gouvernementale quant à l'instauration d'un tel régime. Il s'est contenté de noter que le document devrait faire l'objet d'une étude approfondie du conseil des ministres, probablement au cours de la semaine prochaine.

Le ministre, qui est en possession du rapport depuis le 15 août, a dit qu'il n'avait pas encore eu le temps d'en faire une lecture complète à cause du conflit des radiologistes. "Je n'ai lu que quelques chapitres avec attention et les autres en diagonale", a-t-il commenté, en ajoutant que certaines recommandations de la commission l'avaient impressionné à cause de leur caractère prioritaire.

C'est ainsi qu'il considère que le gouvernement devra accorder une attention immédiate à la recommandation qui veut qu'un "comité temporaire soit formé, dans les plus brefs délais, pour collaborer à la préparation de la législation et mettre en place les mécanismes essentiels à la gestion du régime d'assurance-maladie".

Le ministre a noté à ce sujet que le parlement avait adopté à la fin de juin un budget supplémentaire qui met une somme de \$750.000 à la disposition du gouvernement pour la mise en place de ces structures.

Un deuxième aspect prioritaire du rapport, selon M. Cloutier, est l'adoption d'une législation concernant la négociation collective des professionnels de la santé non salariés, surtout les médecins. "Actuellement, dans nos négociations avec les radiologistes nous sommes à établir un protocole de négociation", a-t-il dit. Puis il a ajouté que tout ce phénomène des négociations avec les médecins était "extrêmement important" surtout lorsqu'on le considère dans le contexte de l'ins-

Voir page 10: M. Cloutier

Roblin propose une commission de la fiscalité, permanente et nationale

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA (DNC) — Dans une conférence de presse au cours de laquelle il a carrément refusé à Québec le statut d'Etat associé, le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a proposé hier que les gouvernements du pays établissent une commission nationale permanente de la fiscalité dont le rôle serait d'étudier l'évolution des revenus et des dépenses des pouvoirs publics et d'en informer constamment les gouvernements aussi bien que les contribuables canadiens.

Ce serait là, a dit M. Roblin la meilleure façon de forcer les gouvernements à établir des priorités et de restaurer dans l'administration publique du pays un certain sens des responsabilités.

La commission nationale de la fiscalité prendrait en fait la relève du fameux comité sur le régime fiscal dont les travaux ont fait l'objet l'année dernière de controverses entre les deux niveaux de gouvernement.

Selon M. Roblin, si les gouvernements n'acceptent pas de se soumettre à une certaine discipline et d'établir des priorités dans leur action, il faut désespérer qu'on puisse en venir à un partage raisonnable des ressources entre le gouvernement canadien et les provinces.

Si on n'accorde pas les politiques avec l'évolution de la fiscalité du pays, l'économie canadienne risque d'en souffrir de graves préjudices, selon M. Roblin, qui a demandé que les différents niveaux de gouvernement cessent d'élaborer de nouvelles mesures de sécurité sociale sans une étude des besoins prioritaires de la population et de la capacité de l'économie de fournir de nouveaux revenus.

M. Roblin a précisé qu'il n'entend pas ainsi prôner un retour en arrière mais qu'il souhaite seulement que les gouvernements retrouvent le sens des responsabilités.

Il a dit que c'est à cette discipline que devraient s'astreindre les provinces et le gouvernement central avant d'aborder sérieusement la question d'un nouveau partage des ressources.

Au cours de sa conférence de presse, M. Roblin, qui cherche à obtenir le leadership du parti conservateur, a rejeté l'idée d'un statut d'Etat associé pour le Québec ou pour toute autre province.

Il a cependant déclaré que le Québec jouit depuis 1867 d'une forme de statut particulier et qu'il faut maintenant voir comment

Voir page 10: Une proposition de M. Roblin

Pierre fonds: un appel est lancé à tous les Québécois

Trois autres organismes sont intervenus hier pour plaider la cause des enfants de langue française de Pierrefonds. La section montréalaise du Rassemblement pour l'indépendance nationale, de concert avec le RIN de Pierrefonds, a fait appel à tous les Québécois de langue française afin qu'ils dénoncent "l'intolérance des anglophones".

Le RIN - Montréal estime que le fait que plus de 500 enfants francophones ne puissent user de leur droit à l'éducation de façon normale est un "scandale national". Il rappelle, dans un communiqué, que les libéraux aussi bien que l'Union nationale avaient déclaré que le gouvernement du Québec est le gouvernement national des Canadiens français; en outre, le RIN demande au gouvernement de "protéger la population francophone de Pierrefonds contre les

abus de droit et les sévices venant de la population anglaise" et de fournir leur propre école aux enfants francophones de cette municipalité.

La Société nationale populaire, de son côté, a demandé au ministre d'Etat Marcel Masse d'enquêter sur le sort des enfants francophones de Pierrefonds.

Le Mouvement pour l'unitarisme français a déclaré d'autre part se réjouir de "l'éclatante démonstration que constitue le cas scolaire de Pierrefonds".

"Cette situation révoltante, écrit cet organisme, montre clairement le sort que l'élément anglais réserve aux Québécois des qu'il a acquis la majorité quelque part, et ceci même en plein cœur du territoire québécois. Cette affaire scandaleuse prouve une fois encore qu'il n'y a qu'une solution: le français, seule langue dans notre pays, le Québec."

La Presse: la transaction est maintenant complétée

Un communiqué publié hier et jeudi en première page de "La Presse" annonce que la transaction par laquelle ce quotidien passe des mains de la famille Berthiaume à celles de la Corporation de Valeurs Trans-Canada est complétée. Le bref communiqué annonce la composition du nouveau conseil d'administration, et l'on ne trouve aucun membre de la famille Berthiaume dans la liste.

M. Maurice Chartré, président du conseil d'administration de "La Presse" depuis 1961, reste à son poste. M. Paul-G. Desmarais, président de la Corporation de Valeurs Trans-Canada, sera également président de "La Presse", tandis que le vice-président de Trans-Canada, M. Jean Parisien, devient vice-président général de quotidien et comme tel, responsable de la bonne marche de l'entreprise au jour le jour.

Les autres membres du conseil sont MM. Louis-R. Desmarais, également associé aux Valeurs Trans-Canada; Jean-Louis Lévesque, éminent financier montréalais et "père" des Valeurs Trans-Canada; Pierre Dansereau, président du

"Nouveliste" de Trois-Rivières, et Jacques Francoeur, président de "Dimanche Matin". MM. Dansereau et Francoeur sont également directeurs des Journaux Trans-Canada, une filiale des Valeurs Trans-Canada qui possède "La Tribune" de Sherbrooke, "Le Nouvelliste" de Trois-Rivières et le "Dimanche Matin".

"La Presse" a pu être cédée aux Valeurs Trans-Canada grâce à une loi du parlement provincial levant l'interdit de vente tant que les arrièrepensés de la fondation n'auraient pas atteint leur majorité. On ne sait pas quel a été le prix d'achat.

Pendant ce temps "Thompson Newspapers", empire journalistique qui possède une douzaine de journaux en Grande-Bretagne et 26 au Canada, a ajouté 12 quotidiens américains à sa chaîne, portant à 25 le nombre de quotidiens qu'il contrôle aux États-Unis. Les 12 quotidiens appartenant auparavant à la chaîne Brush-Moore Newspapers; le prix d'achat a été de \$72 millions. C'est la plus importante transaction dans l'histoire de la presse américaine.

Manifestation prévue contre le roi Constantin à l'Expo

Plusieurs membres de la communauté grecque de Montréal, qui compte quelque 40.000 membres, s'apprennent à boycotter les cérémonies qui marqueront l'arrivée du monarque Constantin de Grèce pour une visite à l'Expo. Le comité "pour le rétablissement de la liberté et de la démocratie en Grèce" invite même les Canadiens à ne pas se faire les complices de l'approbation internationale que représente pour le roi Constantin l'invitation du gouvernement canadien.

Un autre comité vient de publier un communiqué dénonçant un certain M. Spyros Kollyvas "faussement identifié comme étant président de la communauté grecque montréalaise", et "nommé illégalement par l'archevêque grec orthodoxe d'Amérique du Nord".

Le roi Constantin est arrivé hier à Toronto. Les protestataires lui reprochent d'être maintenant à la tête d'une dictature fasciste depuis le coup d'Etat déclenché par les militaires peu de temps avant la tenue d'élections.

"La légitimité de la monarchie grecque est établie par cette même constitution que Constantin a abolie par décret disent les protestataires, et

"ce faisant le roi a également aboli la légitimité de son trône". Les protestataires s'étonnent donc que le gouvernement canadien ait maintenu son invitation alors que le propre beau-père de Constantin, le roi du Danemark, aurait refusé de maintenir une invitation faite à Constantin pour une cérémonie de mariage.

De son côté, M. Kollyvas a déclaré au cours d'une conférence de presse que seulement 10 p.c. des membres de la communauté grecque de Montréal s'oppose à la visite du roi Constantin. "Nous ne donnons à la visite du roi aucun caractère politique, a-t-il dit. Nous désirons l'honorer et le recevoir à titre d'invité."

M. Kollyvas a ajouté que les protestataires n'ont aucun respect pour le roi et le gouvernement canadien. Il a cependant refusé de dire si son organisation est ou non favorable à la junte militaire actuellement au pouvoir en Grèce.

Quant au comité qui s'oppose à la visite royale, il a organisé une marche entre un parc à l'est du Mont-Royal et le carré Dominion. Cette manifestation coïncidera avec le banquet officiel prévu pour le 6 septembre prochain.

Québec et Toronto étudient la pollution de l'Outaouais

QUÉBEC. — La Régie des eaux du Québec et l'Ontario Water Resources Commission annoncent qu'elles feront dans un avenir rapproché une étude conjointe de la qualité de l'eau de la rivière Outaouais.

Cette déclaration conjointe fait suite à une rencontre entre les représentants des deux organismes provinciaux. La décision d'étudier en coopération le problème des eaux de la rivière Outaouais, constitue un complément aux études systématiques déjà effectuées de

part et d'autre. Ce travail en commun pour évaluer la qualité de l'eau de la rivière Outaouais sera suivi par la publication d'un rapport conjoint, une fois que toutes les données essentielles seront disponibles.

A ce moment, selon les conclusions du rapport, la Régie des eaux et la Commission ontarien pourraient déterminer les mesures qui s'imposent pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Outaouais.

Baisse sur le marché du phoque

OTTAWA — Une baisse sans précédent dans le marché mondial du phoque, que l'on attribue à la mauvaise publicité répandue sur les méthodes de chasser le phoque dans le golfe du Saint-Laurent, menace les Esquimaux de l'Arctique de désastre économique.

Les représentants officiels du ministère du Nord déclarent qu'environ 1.000 familles esquimaudes comptent sur la vente des peaux de phoques pour la presque totalité de leurs revenus. Mais ces revenus sont devenus presque inexistantes.

M. Robarts charge un comité de prévoir la création d'institutions secondaires françaises en Ontario

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé que son gouvernement entendait créer bientôt un comité d'étude dont le mandat "sera de conseiller le gouvernement quant aux modalités nécessaires pour fournir dans le cadre du système d'éducation publique un enseignement adéquat aux personnes dont la langue première est le français".

M. Robarts a annoncé la nouvelle au terme d'un discours qu'il prononçait devant les délégués au congrès de l'ACELF

lors d'un grand banquet offert par le gouvernement ontarien.

En fait la nouvelle est la conclusion que M. Robarts a tirée d'une étude de la situation dans laquelle se trouvent les Canadiens français lorsqu'ils arrivent au niveau secondaire en Ontario.

Cette situation a fait l'objet de plusieurs interventions au congrès et au cours desquelles on s'est plu à faire remarquer qu'il existe au niveau secondaire une faille qui empêche les jeunes Franco-Ontariens d'accéder au niveau d'études su-

périeures et qui les force prématurément à se lancer sur le marché du travail.

Bref l'enseignement en français au niveau secondaire en Ontario laisse largement à désirer.

M. Robarts l'a reconnu lui-même dans son discours d'hier en établissant quelques chiffres sur la fréquentation scolaire des Franco-Ontariens au niveau secondaire.

Le comité devra étudier la question de la pénurie de professeurs au niveau secondaire et il sera chargé également de

faire des propositions quant à la nécessité d'effectuer certains regroupements scolaires de façon à atteindre à une certaine efficacité à des coûts minima.

M. Robarts a toutefois précisé que l'anglais continuera d'être enseigné dans les écoles secondaires françaises que fréquenteront éventuellement les jeunes Franco-Ontariens.

"Une connaissance complémentaire et suffisante de l'anglais est en effet nécessaire pour que les personnes de lan-

gue française puissent participer pleinement à la vie de l'Ontario, du Canada, et en fait de l'Amérique du Nord".

"J'aimerais insister, a également ajouté M. Robarts, sur le fait que nous n'avons pas l'intention d'établir un deuxième système d'écoles secondaires parallèle à celui qui existe maintenant".

"Toute la question de l'éducation religieuse est actuellement à l'étude et je veux souligner que ce que nous proposons ici est une extension de notre système d'éducation pu-

blique secondaire. Cela n'affectera pas la politique actuelle du gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les écoles confessionnelles".

M. Robarts a assuré les congressistes que le gouvernement entendait agir avec diligence et bien qu'il se soit attardé à parler surtout de la question de l'éducation secondaire, il semble que le mandat du comité dont il a parlé est beaucoup plus large et qu'il étudiera l'ensemble du problème de l'éducation des francophones.

(Suite à la page 10)

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INGÉNIEURS TECHNICIENS

en plomberie, chauffage, ventilation.

TECHNICIEN DESSINATEUR

Génie sanitaire: épuration, filtration, station de pompage.

S'adresser à Case 649, Le Devoir, Montréal.

DESSINATEURS EN ARCHITECTURE

Expérience 2 à 5 ans, demandés pour bureau à Edmonton, Alberta.

Ecrire à

RICHARDS, BERRETTI AND JELLINEK,

12320 - 103e Avenue, Edmonton

Les entrevues auront lieu à Montréal.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE POINTE-CALUMET

Comité Deux-Montagnes

DEMANDE

Une institutrice pour enseigner la 5e année.

Convention collective, assurances maladie et salaire.

S'adresser à: Monsieur Fernand Pilon,

Principal,

Poinette-Calumet,

Cité Deux-Montagnes,

Tél: 473-6722

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAY

demande

DES PROFESSEURS D'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Condition: scolarité 15 années. Avantages sociaux appréciables.

La préférence sera accordée aux candidats qui ont suivi des cours en information scolaire et professionnelle.

Appelez immédiatement: 661-4560 et demandez:

M. Lucien Beaulieu

Directeur général des écoles

PROFESSEURS QUALIFIÉS DEMANDÉS

pour école dans la ville de Montréal

- * éducation physique
- * anglais
- * sténographie
- * physique
- * 1re secondaire

Les candidats qualifiés devront faire parvenir leur curriculum vitae, années d'expérience et lettre de référence à Case 646, Le Devoir, Montréal.

EXTERNAT CLASSIQUE DE LONGUEUIL

Administrateurs Scolaires

pour un

Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)

Directeur Général

Fonctions: aura la responsabilité de l'administration générale du CEGEP, du programme de développement, de la coordination de tous les services, des relations internes et externes, du recrutement. Sera membre du Conseil d'Administration.

Directeur des services pédagogiques

Fonctions: adjoint au directeur général, il aura la responsabilité de tous les services de l'enseignement, des programmes, des méthodes pédagogiques. Sera membre du Conseil d'Administration.

Qualifications: grade universitaire et expérience dans l'administration pédagogique.

Traitements: selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Adresser curriculum vitae, avant le 15 septembre, à midi, au:

COMITÉ D'ORGANISATION DU CEGEP

945, chemin de Chambly,

Jacques-Cartier

Tél.: 679-2630

ASSISTANT PHARMACIEN

Temps régulier.

Salaire à discuter avec le gérant:

M. Marcel Campbell,

Belœil

Tél.: 467-2866

INSTITUT DOREA INC.

Franklin Centre

Cité Huntingdon

demande

du personnel masculin pour travailler comme éducateur auprès d'enfants inadaptés (formation en cours d'emploi). Age requis 21 ans, scolarité minimum 11e année.

Pour rendez-vous téléphonez:

827-2589

Georges Guyaux

lundi, 28 août entre 9h. et 12h. a.m.

mardi, 29 août entre 2h. et 10h. p.m.

HOPITAL LA PIETA DE HULL

demande un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour l'administration d'un hôpital pour malades chroniques d'une capacité approximative de 100 lits.

Les candidats doivent avoir une bonne expérience de l'administration hospitalière. Salaire selon l'expérience. Les personnes compétentes et intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au casier postal 983, Hull, Québec.

Voici une excellente occasion pour le jeune spécialiste de progresser. On demande des

INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS INGÉNIEURS DES MÉTHODES ET PHYSICIENS

pour travailler à un nouveau département des méthodes avancées d'une petite compagnie en pleine expansion. Si votre expérience se situe dans la création du dessin et le développement de l'équipement, dans l'un ou plusieurs des domaines suivants:

- Codification avancée - techniques de détection et corrélation.
- Dessin des méthodes astronomiques-études opérationnelles effectives.
- Dessin des méthodes E.C.M. - Analyses.
- Receveurs anti-pannes - supprime toute interférence.
- Dessin moderne de radar - statistiques et toutes classifications.

Techniques en

Serrure - élimination du bruit - vérification de la compression - appareils synthétiques.

Tous les avantages sociaux usuels.

S'adresser à: John W. Prast,

Directeur des méthodes avancées,

SIERRA RESEARCH CORPORATION,

Boîte postale 222, Buffalo, N.Y. 14225

Tél: (716) 632-8823

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

PRINCIPAL-ADJOINT DEMANDÉ

Fonctions: assister le principal dans des fonctions de supervision et d'organisation pédagogique.

Qualifications et expérience:

- * détenir un brevet d'enseignement (diplôme supérieur - brevet spécialisé - brevet A) ou un diplôme universitaire d'une scolarité minimum de 17 ans;
- * avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement et aussi de l'expérience dans l'industrie ou l'enseignement spécialisé.

Lieu: École secondaire Pierre Bédard de St-Rémi de Napierville.

Salaire: échelle du Bill 25 et les normes de suppléments selon l'expérience et les qualifications.

Adressez toutes demandes accompagnées d'un curriculum vitae avant le 1er septembre à:

J. Henri Rheault,

Directeur général des écoles,

9 Nord Boulevard Montcalm,

Candiac

(Cité Laprairie), P.Q.

AU COLLÈGE ROUSSIN

12,085 Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles

On demande

Un professeur de physique (10e scientifique)
Un professeur de français (10e scientifique)
Un professeur de mathématiques (11e scientifique).

S'adresser à:

Préfet des études, (10-11)
Tél.: 645-4553

PROFESSEURS DEMANDÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1967-68

PROFESSEURS RÉGULIERS

1 professeur féminin	mathématiques	10e - 11e sc.
1 professeur féminin	matières académiques	8e arts familiaux
1 professeur masculin	français	8e - 9e

PROFESSEURS SUPPLÉANTS

Professeurs de français
Professeurs de mathématiques
Professeurs de sciences
Professeurs d'anglais

S'adresser à:

Commission scolaire régionale des Laurentides,

Monsieur Jean-Louis Mathieu,

33, rue St-Vincent,

Ste-Agathe des Monts.

Tél.: 326-0333

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche de candidats qualifiés pour les fonctions suivantes:

A. AGENT DE RECHERCHE

FONCTION: - Effectuer des études spécialisées dans différents domaines de la gestion, comptabilité et de l'administration en général.
- Conseiller les organismes affiliés dans ces domaines.

EXIGENCES: - Maîtrise en science commerciale, section gestion ou comptabilité.
- Expérience pratique dans le domaine bancaire ou dans l'administration.

B. COORDONNATEUR DES STAGES DE FORMATION

FONCTION: - Planifier le contenu des stages.
- Sélectionner les personnes de ressources.
- Recevoir les stagiaires et s'assurer d'une participation adéquate.
- Organiser des stages de fin de semaine dans les centres éloignés.

EXIGENCES: - Diplôme universitaire dans une des disciplines des sciences de l'homme.
- Connaissance du domaine de la gestion des entreprises.
- Connaissance pratique de la Coopération.

C. INSPECTEURS: RÉGIONS RIMOUSKI ET QUÉBEC

FONCTION: - Effectuer des travaux spécialisés relatifs à la vérification complète de divers documents comptables et administratifs couvrant l'activité d'une Caisse populaire et préparer des rapports analytiques.
- Ce poste implique des déplacements assez fréquents.

EXIGENCES: - Les candidats doivent être âgés d'au moins 23 ans, avoir complété un Baccalauréat en Commerce ou une 12e année d'étude et posséder quelques années d'expérience comme comptable dans une Caisse populaire, une Banque ou dans la comptabilité publique.

SALAIRE: - Le salaire pour chacun de ces postes sera en rapport avec les aptitudes et la compétence du candidat.
- Avantages sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser un résumé complet de leur expérience au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

LA FÉDÉRATION DES CAISSES

POPULAIRES DESJARDINS

59, avenue Bégin

LEVIS, Qué.

Un fonctionnaire est puni pour avoir protesté contre un employeur antisyndical

Le comité central d'action politique de la CSN, qui groupe des délégués de 17 conseils régionaux, s'élève contre les sanctions sévères imposées par le ministère de la voirie à un dirigeant local du syndicat des fonctionnaires qui avait apporté son appui à un syndicat en voie de formation dans la région de Sherbrooke.

Le président de la section des fonctionnaires provinciaux de Sherbrooke, un père de sept enfants, a été condamné par le directeur du personnel au ministère de la voirie, M. Jean-Paul Ménard, (naguère président du Conseil du travail de Montréal) à une suspension de 60 jours, assortie d'une menace de congédiement.

On reproche deux choses au dirigeant syndical: d'avoir enfreint le règlement touchant les heures de travail et la ponctualité ce qui, dit le comité central d'action politique de la CSN, "appartient au domaine des rapports régis par la convention collective".

Mais le deuxième grief qu'on fait au fonctionnaire ne relève pas de son travail comme employé de l'Etat. Le directeur du personnel à la voirie lui reproche de s'être joint à une campagne du comité exécutif du Conseil central des syndicats nationaux à Sher-

Le présumé assassin de Shell Lake peut subir son procès

NORTH BATTLEFORD (Saskatchewan) — Un juge de la Cour du magistrat a décidé hier que Victor Ernest Hoffman, âgé de 21 ans, était en mesure de subir son procès sous l'accusation d'avoir assassiné neuf membres d'une famille de Shell Lake en Saskatchewan. Hoffman a été arrêté le 19 août, quelques heures après les funérailles de la famille qui n'a plus que deux survivants: l'aînée, qui est mariée et habite la Colombie britannique, et une petite fille de quatre ans qui a échappé au massacre parce qu'elle était cachée sous les couvertures du lit où deux de ses sœurs ont été assassinées.

L'assassin présumé a comparu lundi dernier et on avait décidé de lui faire subir un examen à la clinique psychiatrique de North Battleford. Des vendredi, on le jugeait apte à subir son procès. L'enquête préliminaire commencera le 24 octobre.

Gilbert Croteau est accusé d'une fraude de \$100,000

Le chiropraticien Gilbert Croteau, adversaire de M. Jean Drapeau aux dernières élections à la mairie de Montréal, a protesté de son innocence hier à l'accusation d'avoir fraudé le public en général d'une somme de \$100,000 depuis deux ans et demi, soit entre janvier 1964 et août 1967.

Le prévenu a comparu en cour de police au terme d'une enquête minutieuse par l'escouade des fraudes de la sûreté provinciale.

Le présumé charlatan était déjà accusé de délits mineurs devant les cours de justice. La nouvelle accusation fait suite à une enquête menée après que le chiro de la rue Saint-Denis eut déclaré faillite à la fin d'avril dernier.

L'enquête et une descente en règle aux bureaux du prévenu auraient révélé de nombreux agissements présumément frauduleux.

Selon l'acte d'accusation lui hier, Croteau aurait obtenu par la supercherie, les manœuvres frauduleuses et autres tricheries, de la part du public en général, un montant de \$100,000, et ce contrairement à l'article 323 du code pénal.

La quasi-totalité des appareils médicaux dépendieux qui ornaient le bureau de Croteau n'auraient pas été en état de fonctionner, et le personnel du chiro n'aurait pas été qualifié pour les utiliser à bon escient. Mais le suspect aurait contourné le problème en n'utilisant qu'une seule et même plaque de rayons X démontrant une profonde déviation de la colonne vertébrale chez chacun de ses clients.

Croteau a recouvré sa liberté moyennant un cautionnement immobilier de \$2,000 et l'enquête préliminaire a été ajournée à huitaine.

Evitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES

"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160

QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

SURINTENDANT

demandé pour le service d'entretien général d'une petite municipalité. De l'expérience au poste de contremaître de la construction ou des routes est requise. Le bilinguisme est un atout. Age: 55 ans au maximum.

Envoyez curriculum vitae et salaire désiré à Case 644, Le Devoir, Montréal.



L'équipe québécoise des canotiers du Centenaire vogue vers les îles d'Expo 67 où ils arriveront le 4 septembre. Mais, pour y arriver, les canotiers doivent pagayer dur. On voit ici les canotiers du Québec en compagnie de deux autres équipes qui passent les écluses de Sault-Ste-Marie. L'ex-

pédition en canoës veut faire revivre un chapitre de l'histoire du Canada en retraçant l'itinéraire des premiers explorateurs et des marchands de fourrures. Les canotiers seront à Campbell's Bay dans le comté de Pontiac dimanche.

LE DEVOIR

SAMEDI, 26 AOÛT 1967

Mailloux: la plupart des délinquants ont grandi dans une atmosphère de suspicion

Il suffit d'une enquête superficielle pour constater que presque tous les délinquants habituels — même ceux, très nombreux qui proviennent d'"excellentes familles" — ont grandi dans une atmosphère de suspicion.

Professeur de psychologie à l'université de Montréal, directeur du centre de recherches en relations humaines, attaché depuis ses débuts à Boserville, le P. Noël Mailloux, dominicain, a fait part des conclusions de ses travaux, hier, devant les participants au 17e cours international de criminologie.

Comme tous les jeunes, les délinquants ont senti poindre et grandir en eux le désir de se réaliser en accomplissant quelque chose qui vaille, c'est-à-dire quelque chose qui réponde à l'attente de ceux-là qui, dans leur entourage immédiat, comptaient le plus à leurs yeux. Dans l'espoir d'en arriver par là à devenir un jour quelqu'un chacun d'eux a rêvé de se voir assigner un rôle utile et digne d'une certaine considération.

La monnaie et les billets de banque seront périmés

KINGSTON, Ont. — Les pièces de monnaie et les billets de banque vont devenir complètement périmés et nous sommes beaucoup plus près de la société sans chèque que beaucoup de gens le croient, a déclaré M. Marcel Vincent, président de la compagnie de téléphone Bell du Canada, lors de la 20e session d'été de l'International Banking, à l'université Queen's. M. Vincent a déclaré que la menagère de l'avenir aura accès à son ordinateur bancaire et pourra payer les comptes de sa résidence, sans avoir à faire des chèques.

L'industrie bancaire sera bouleversée par les ordinateurs et presque toutes les affaires seront faites par téléphone. Le téléphone qui émet les signaux par notes de musique sera relié aux ordinateurs et deviendra lui-même un instrument d'affaires, a déclaré M. Vincent.

Le conférencier a fait remarquer que les Canadiens font près de 4,000,000,000 de chèques sera relié aux ordinateurs manutention de ces chèques coûte aux banques plusieurs millions de dollars chaque année.

différence pour ceux-là mêmes qui auraient dû les aider à la parfaire et à la traduire en action. Tout ce qu'ils ont pu en préserver, après s'être entendu traiter de mauvais garnements, de chenapans et de vauriens pendant des années, c'est l'ambition d'exceller au moins dans une carrière de malfaiteurs, puisqu'on leur assure que c'est la seule qui leur convienne et pour laquelle ils se sentent préparés.

Comment pourraient-ils se montrer vite disposés à tourner le dos à leur gang, s'aliénant ainsi à tout jamais les quelques amis qu'ils conserveraient encore, pour s'aventurer dans une société où on leur a toujours laissé entendre qu'il n'y avait pas de place pour eux?

Rejetés de toutes parts

Faisant part de son travail avec des groupes de délinquants, le chercheur souligne qu'en écoutant parler les jeunes délinquants on est vite forcé de reconnaître que des avertissements incessants et des suppositions blessantes ont littéralement empoisonné leur vie à la maison. Il est facile aussi de mesurer la profondeur du malentendu qui subsiste entre eux et leurs parents.

Ces derniers, pour les encourager à faire le bien, ne trouvent rien de mieux que de leur répéter qu'ils n'ont jamais su faire autre chose que le mal et de prédire qu'ils finiront sûrement leur existence dans une prison. Voilà comment, peu à peu, indique le P. Mailloux, une conviction désespérante s'impose à l'imagination de ces garçons: s'ils font horreur à leurs parents au point que ceux-ci semblent regretter de les avoir mis au monde, si on les accu-

se et les condamne toujours d'avance, si on les juge incorrigibles, si on leur annonce un avenir aussi ignominieux, c'est sans doute bien plus en raison de ce qu'ils sont que de ce qu'ils ont fait.

Aussi, en arrivent-ils à se voir comme des malfaiteurs, que leur nature perverse voue irrévérablement au mal. Une fois ancrée dans leur esprit, cette conviction les incline irrésistiblement à adopter à l'école et dans le monde du travail la même conduite provocante qu'à la maison, avec les résultats que l'on sait. Rejetés de toutes parts, ils finissent par commettre des délits assez graves pour avoir des démêlés avec la Justice, jusqu'à ce qu'un juge, après avoir usé de clemence et leur avoir accordé plusieurs fois l'occasion de se reprendre, déclare, lui aussi, qu'il désespère d'eux et se voit forcé de les condamner à un internement prolongé.

Difficile affranchissement

C'est précisément au moment où ces garçons sont persuadés, conformément au jugement explicite de tous ceux qu'ils ont rencontrés jusque là, que leurs mauvaises dispositions sont affaire de nature et manifestent des penchants irréversibles que les éducateurs, psychologues et cliniciens, entrent en jeu — dans une institution comme Boserville — pour leur parler de rééducation et de changement, bref pour les resocialiser et les rendre aptes à vivre dans cette société à laquelle ils s'opposent carrément.

Faut-il chercher encore une explication à leur scepticisme, à leur hésitation et même à leur résistance, au moment de s'engager à collaborer avec

nous dans une entreprise pour laquelle ils ne se reconnaissent aucune capacité et, surtout, qu'ils estiment vaine?

Le travail de rééducation exige un savoir, une dextérité et une patience qu'il n'est pas toujours facile d'acquiescer, avoue le P. Mailloux. Il s'agit d'abord d'aider les délinquants à s'affranchir d'une vision des valeurs tellement chimérique dans ses conceptions et magique dans ses applications qu'elle apparaît nettement comme le fruit, non pas de l'influence d'une sous-culture mais que le suggèrent nombre d'auteurs contemporains, mais d'une "éclaboussure délirante".

Puis, le délinquant recouvrant un sens moral normal, il devient possible de faciliter à sa conscience la récupération d'un fonctionnement rationnel assurant une maîtrise plus ferme sur la conduite et une réinsertion sociale définitive.

Le shah d'Iran à Montréal

OTTAWA — Le shah d'Iran a quitté Ottawa à 10 h 30 hier matin pour une visite privée de trois jours à Montréal et à l'Expo.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, et l'ambassadeur canadien en Iran, M. Christopher Eberts, étaient à l'aéroport d'Uplands pour assister à son départ.

La visite du shah à Ottawa était non-officielle mais il s'est entretenu privément pendant 15 minutes avec le premier ministre, M. Lester Pearson, et le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, à l'issue d'un dîner à Rideau Hall donné en son honneur, jeudi soir.

Le shah quittera le Canada pour retourner en Iran dimanche, à minuit.

Soyez dans le vent, buvez le scotch

ST LEGER

Importé d'Écosse

Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

L'ACELF demande au Québec de proclamer la priorité du français dans tous les domaines de la vie québécoise

par Benoit Houle de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'Association canadienne des éducateurs de langue française a adopté, à l'issue de son 20e congrès annuel, une résolution demandant à l'Etat du Québec de "proclamer la priorité de la langue française dans tous les domaines de la vie québécoise".

La résolution précise: "L'ACELF reconnaît, avec le Canada français, que le maintien et l'épanouissement de tous les groupes francophones du pays reposent essentiellement sur un Québec fort, pleinement épanoui lui-même et conscient de sa responsabilité à cet égard. En conséquence, elle croit que l'Etat du Québec doit proclamer la priorité de la langue française dans tous les domaines de la vie québécoise: éducation, administration, affaires, commerce, publicité".

L'ACELF recommande également que des ententes culturelles ou économiques soient conclues entre les gouvernements provinciaux afin que chaque groupe francophone puisse profiter des institutions permanentes ou des initiatives occasionnelles d'un ou de plusieurs groupes et que le gouvernement du Québec établisse dans les autres provinces canadiennes des délégations type "maison du Québec". On invite du même coup les autres provinces à établir de semblables maisons au Québec.

L'ACELF prie les gouvernements des diverses provinces d'instituer des bourses qui permettront aux étudiants francophones d'aller parfaire leur formation professionnelle dans une université de langue française du pays ou de l'étranger.

Les délégués ont adopté une autre résolution demandant au ministère québécois des Affaires culturelles de favoriser davantage l'accès des groupes francophones des autres provinces à la culture française par la délégation d'artistes dans divers domaines et la mise à leur disposition de moyens de culture populaire et l'accueil dans les institutions québécoises de formation artistique d'un nombre plus grand de leurs sujets à titre de boursiers du Québec.

Un ministre espagnol à Montréal

MADRID. — M. Gregorio Lopez-Bravo, ministre espagnol de l'Industrie, a quitté Madrid hier matin par avion à destination de Montréal. Le ministre espagnol visitera diverses installations industrielles du Canada et aura des entretiens avec les dirigeants économiques canadiens.

L'ACELF réitère sa demande à la Société Radio-Canada de donner les services de la radio et de la télévision françaises à tous les groupes francophones du pays.

En Acadie

On demande enfin au gouvernement du Nouveau-Brunswick de permettre à l'université de Moncton de fonder toutes les facultés nécessaires au plein épanouissement général et professionnel des francophones de l'est du pays et, dans les cas où le chiffre de la population ne permet pas d'assurer la viabilité de telle faculté, que le gouvernement procure par des ententes avec les universités francophones du Québec les mêmes avantages de formation générale et professionnelle à l'élément francophone que ceux qu'il accorde déjà à l'élément anglophone.

En Ontario

Une dernière résolution demande au gouvernement de l'Ontario d'instituer un système d'écoles secondaires bilingues, où la langue d'instruction et de communication serait le français, caractérisé par la parité de financement et des charges, de même qu'un collège d'éducation de langue française pour la formation de maîtres au niveau secondaire et qu'il assume entièrement les frais supplémentaires qui découlent du caractère bilingue des universités d'Ottawa et de Sudbury.

M. Garant est réélu président

OTTAWA — M. Léopold Garant, de Québec, a été réélu président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française pour un deuxième mandat.

Les autres officiers de l'ACELF seront: Mgr Louis-Albert Vachon, pour la province de Québec, premier vice-président; M. Roland Bériault, pour la province d'Ontario, deuxième vice-président; M. Roméo Paquette, pour les provinces de l'Ouest, troisième vice-président; et Mlle Lorraine LeBlanc, pour les provinces maritimes, quatrième vice-président.

Le comité exécutif se composera du président, M. Garant, de cinq membres de la région du secrétariat, soit Mgr Vachon, M. Léonce Pelletier, M. Joseph-L. Page, la R.S. Jeanne Doyon et M. Jean-Gilles Jutras, de même que d'un membre de l'Ontario, M. Roland Bériault, et d'un membre du Nouveau-Brunswick, Mlle LeBlanc.

SERVICES CULTURELS DU

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SESSION D'AUTOMNE 1967

Début des cours: 2, 3, 4 et 5 octobre

Demandez le prospectus à l'adresse suivante:

COLLÈGE SAINTE-MARIE

SERVICES CULTURELS

1180, rue Bleury, Montréal 2

866-3611

COURS DU SOIR

ADMINISTRATION

ANIMATION CULTURELLE

BEAUX-ARTS

DROIT

ÉCONOMIE

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE

LANGUES MODERNES

LECTURE RAPIDE

LINGUISTIQUE ET STYLISTIQUE

LITTÉRATURE

PHILOSOPHIE

PSYCHOLOGIE

SCIENCES

SCIENCE POLITIQUE

SCIENCES RELIGIEUSES

SECRÉTARIAT LÉGAL

SECRÉTARIAT MÉDICAL

SOCIOLOGIE

PARAITRA À LA MI-SEPTEMBRE

LISONS LA MUSIQUE (1ère ANNÉE)

ADAPTATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE LA MÉTHODE KODALY

LIVRE DE L'ÉLÈVE ET LIVRE DU MAÎTRE PAR DOCTEUR THOMAS LEGRADY

MANUEL MIS À L'ESSAI PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

245 est, boul. Dorchester, Montréal. Tél. 861-9621 - Métro Champ-de-Mars

FIDES

EDITORIAL

Engagement majeur de M. Robarts envers sa minorité française

Une très bonne nouvelle nous est venue, hier, de l'Ontario. Le premier ministre de cette province, M. John Robarts, a promis l'établissement d'un système complet d'éducation française pour tous les Ontariens francophones.

Il n'a pas dit quand ce système serait mis en vigueur ni ce qu'il comporterait exactement. Toutefois, il a précisé qu'un comité serait créé immédiatement, dont la tâche sera de conseiller le gouvernement ontarien quant aux modalités nécessaires pour établir toutes ces écoles. Donc, on a dépassé l'étape des déclarations de principe. On est à la veille de passer à l'action.

Ici, il faut préciser une chose. L'Ontario est déjà l'une des provinces où l'école française a fait le plus de progrès depuis quelques années. En pratique, les droits scolaires des francophones sont assez bien reconnus déjà aux niveaux élémentaire et universitaire. Nos compatriotes peuvent notamment, à ce dernier palier, compter sur deux universités bilingues: l'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne de Sudbury, toutes deux subventionnées par l'Etat.

La grande carence se situe toujours au niveau secondaire. Mais elle est de taille, car elle interrompt la marche de l'écolier en plein milieu de son itinéraire. Elle constitue une brisure souvent irréparable.

C'est cette brisure que M. Robarts, enfin, se décide à faire disparaître. Dorénavant, quand la promesse faite hier sera remplie, l'écolier franco-ontarien pourra recevoir toute son éducation dans sa langue maternelle. Il devra toujours apprendre, évidemment, l'anglais, mais son éducation pourra être française.

M. Robarts, en somme, vient de démontrer qu'il a de la suite dans les idées. On se rappelle que, à la suite de la visite de M. Jean Lesage dans l'Ouest canadien, visite au cours de laquelle le premier ministre québécois d'alors avait parlé des obligations du Québec envers les minorités françaises du reste du pays, le chef politique ontarien avait laissé entendre clairement qu'il n'appréciait pas pareille intrusion d'un gouvernement étranger et que l'Ontario était prêt à s'occuper adéquatement de sa minorité.

Le premier ministre de l'Ontario était alors sincère. C'est un autre excellent point en sa faveur. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que cet homme démontre par ses actions ou ses déclarations qu'il a une conception juste et généreuse de la réalité canadienne.

Il en coûtera, certes, assez cher à l'Ontario pour compléter ainsi son système d'éducation française ou bilingue. Mais cette dépense constituera un investissement qui se traduira par des dividendes pour toute la province. En raison du système d'éducation brisé dont ils doivent encore se contenter, les Franco-Ontariens n'apportent pas à leurs compatriotes toute la contribution qu'ils voudraient ou que ces derniers pourraient attendre d'eux. Comme le disait, mercredi, au congrès de l'ACELF à Ottawa, M. Ernest Côté, sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'éducation supérieure, tant du point de vue académique que technique, constitue la clef du développement des individus, des provinces et des pays.

De récentes statistiques ont démontré que le nombre de Franco-Ontariens qui abandonnent en 9e ou 10e année est deux fois plus élevé que chez les anglophones. Et c'est fort compréhensible. Au terme de ses études élémentaires, l'écolier franco-ontarien est obligé de passer à l'école anglaise s'il veut poursuivre ses études plus avant. Plusieurs, se sentant mal préparés à un tel changement, préfèrent entrer immédiatement sur le marché du travail. D'ailleurs, ceux qui acceptent de passer par les "high schools" anglais ont un problème non moins angoissant lors du moment vient d'en sortir. Ce problème c'est le choix de l'université.

Des étudiants qui, au niveau secondaire, ont reçu toute leur formation en anglais, ne savent plus trop souvent à quelle culture ils appartiennent. Ils ne sont parfaitement bien préparés ni pour l'université anglaise ni pour l'université française ou bilingue. La voie de la facilité les conduit, toutefois, plus naturellement vers l'université anglaise.

Cet hiatus entre le niveau élémentaire et le niveau universitaire est donc extrêmement tragique. Si le présent système

avait dû continuer bien longtemps, il est à se demander si les universités d'Ottawa et de Sudbury n'auraient pas été forcées un de ces jours de fermer leurs portes, faute de sujets. La nouvelle politique annoncée par M. Robarts dissipe largement cette crainte.

Il est trop tôt, si l'on veut, pour porter un jugement fondé et final, sur les changements qui s'en viennent. Il faudra, avant de se prononcer, attendre d'en connaître mieux la nature et la portée exacte. Mais comme M. Robarts a la réputation méritée d'être un homme de parole et d'honneur, on peut déjà dire sans risque de se tromper que son geste devrait contribuer à resserrer l'unité de ce pays.

On pourrait être mesquin et prétendre qu'on ne fait que réparer, et beaucoup trop tard, une injustice qu'on ne saurait jamais pardonner. On pourrait ajouter que celui qui rend justice aux autres ne fait que remplir son devoir et n'a pas à être félicité. C'est possible. Mais la mesquinerie est rarement bonne conseillère. S'il n'y avait jamais de pardon, la vie en commun serait tout simplement impossible. A quoi servirait-il de ressasser les vieilles rengaines contre l'infâme règlement 17? Le règlement 17 ne sera plus bientôt qu'un mauvais souvenir.

Vivons donc plutôt dans le présent et tâchons d'adopter une attitude positive. Dans le statut d'égalité que le groupe francophone réclame en ce pays, l'un des éléments les plus essentiels a toujours été et demeure l'école. Apparemment, avec son nouveau programme, l'Ontario traiterait à peu près sa minorité de 650.000 Franco-Ontariens comme le Québec traite la sienne. Il convient de s'en réjouir.

Certaines autres provinces ont déjà commencé à donner aux francophones une certaine mesure de justice sur ce même plan scolaire. Ce sont autant d'éléments positifs qu'il faut reconnaître. L'exemple de l'Ontario pourrait très bien inciter celles qui n'ont encore rien fait à s'engager dans la bonne voie et les autres à compléter les programmes ébauchés. On est en droit donc de manifester passablement d'optimisme en ce moment.

Vincent PRINCE

BLOC NOTES

Les vues des "candidats" conservateurs sur l'avenir de notre fédéralisme

La campagne que poursuivent les candidats à la direction du parti conservateur a révélé des divergences de vues assez étonnantes. Nous avons signalé jeudi leurs contradictions en matière de sécurité sociale. On croirait qu'il s'agit non pas d'aspirants à diriger le même parti, mais d'adversaires dans une élection générale.

La situation semblait à peu près la même, il y a trois semaines, à propos des problèmes constitutionnels et des revendications du Québec et des Canadiens français. Les contacts des divers candidats avec leurs partisans dans notre province, leur désir de se concilier les votes des délégués québécois, paraissent avoir eu une certaine influence. Malgré des variations encore assez sensibles on constate que les positions se rapprochent, et qu'il y a progrès vers une meilleure compréhension des besoins du Québec.

Les deux nations

Sur la thèse des deux nations, qui est à la base de notre fédéralisme, il n'est pas facile de distinguer clairement les attitudes des candidats, des difficultés sémantiques viennent compliquer les choses, car d'une langue à l'autre, "nation" se traduit par "peuple" et vice versa. M. Dielenbacher s'est prononcé de manière catégorique ces jours derniers: il a rejeté carrément l'idée des deux nations et répudié les opinions exprimées récemment à la réunion des "penseurs" du parti conservateur; il affirme que si on acceptait cette thèse ce serait le glas de la Confédération. Si l'avis du chef actuel correspond à une partie de l'opinion canadienne-anglaise, cela peut expliquer en partie les hésitations des candidats à sa succession à se prononcer sur ce sujet brûlant.

A Québec, mercredi, M. Hees n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes à ce sujet, mais il a lu un texte où il affirme que la confédération a été possible parce que les "pères" ont su reconnaître les droits des deux peuples et garantir la préservation des deux cultures; ce texte ajoute que si nous devons "devenir une vraie nation unique des droits fondamentaux doivent continuer à être reconnus par toutes les personnes résidant dans toutes les parties de notre pays".

M. Stanfield a dit à Toronto, mardi, que la notion des deux

nations est équivoque: "Si le mot "nation" signifie liberté culturelle et sociologique, il est acceptable pour tout Canadien. Mais si "deux nations" signifie deux entités distinctes, ce concept devient inacceptable". On remarquera que le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse va plus loin que la préservation des deux cultures en ajoutant à la liberté culturelle, la liberté sociologique.

M. Roblin a utilisé une formulation différente, samedi dernier à Chicoutimi; il a dit que la constitution doit être révisée pour répondre aux besoins de notre époque, car elle doit être "un instrument efficace pour assurer une vie prospère, heureuse et pacifique aux deux nations ou aux deux communautés vivant en harmonie au sein d'un même Etat". Le mot nation est en quelque sorte précisé ou limité par le mot communauté, et les objectifs demeurent assez vagues.

Statut particulier

La thèse des deux nations pose aux candidats à la direction d'un parti fédéral un double problème: la reconnaissance des droits des Canadiens français dans toutes les parties du pays, et d'autre part, les aspirations et les besoins du Québec comme foyer principal de la nation canadienne-française. L'idée d'un statut particulier pour le Québec rencontre encore des résistances.

M. Hees a refusé mardi de répondre aux questions sur le statut particulier du Québec, et a dit que chacune des régions du pays est particulièrement importante. Les problèmes des autres provinces, a-t-il dit, dans l'esprit de ceux qui les habitent, sont tout aussi importants que ceux du Québec. Voilà une attitude singulière de la part d'un homme qui se prétend de tous les candidats le plus familier avec le Québec puisqu'il y a vécu deux ans. Il devrait comprendre que même si dans chaque province les problèmes locaux paraissent naturellement les plus importants à leurs citoyens, cela n'empêche pas qu'il existe entre Québec et les autres provinces une différence fondamentale qui explique et justifie notre régime fédéral et qui exige un statut particulier.

M. Stanfield a énoncé à ce sujet des idées bien plus réalistes. Il estime d'abord que le problème du Québec et des autres provinces vient de "la tendance du gouvernement fédéral à employer le pouvoir

pour dicter aux provinces une politique en matière de juridiction provinciale". Mais il admet aussi que le cas du Québec est différent de celui des autres provinces, qu'on ne peut ignorer le sentiment du Québec voulant que son plein épanouissement exige une plus grande mesure d'autorité dans les affaires économiques et sociales de la province. On remarquera qu'en matière d'autonomie pour le Québec, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse estime qu'on doit examiner non seulement les demandes fondées sur la culture, mais aussi sur les questions sociales et économiques. Il ne met comme réserve que la nécessité de conserver au gouvernement central l'autorité nécessaire pour répondre aux besoins d'ensemble de la fédération.

M. Roblin, qui était demeuré hésitant sur cette question, a adopté une attitude plus ferme au cours d'une conférence de presse hier à Ottawa. Il a

rappelé que le Québec jouit depuis 1867 d'une forme de statut particulier, et a ajouté qu'il faut voir maintenant comment on peut accorder aux circonstances qui prévalent aujourd'hui l'idée de ce statut particulier. Il va moins loin que M. Stanfield, mais la formule est assez large pour n'exclure aucune demande légitime du Québec. Lui aussi pense au gouvernement central; il estime que la pierre de touche de ce problème est de déterminer jusqu'à quel point un statut particulier peut affecter le fonctionnement d'un véritable gouvernement national, mais il prend soin d'ajouter qu'en établissant cette limite il faudrait prendre garde que les préjugés de plusieurs Canadiens ne servent de critères.

Un progrès

Les prises de position des divers candidats sur les problèmes constitutionnels et l'avenir de notre fédéralisme demeurent plus ou moins au plan des principes et des intentions, et il ne peut en être au-

trement dans l'état actuel du débat; elles sont aussi entourées de précautions, de conditions et de réserves qui s'expliquent à la fois par la difficulté qu'on éprouvera à concilier des tendances contraires et des besoins concurrents, et par le souci de ne pas heurter l'opinion canadienne-anglaise encore mal préparée à ces décisions déchirantes.

M. Roblin a même déploré hier qu'on ne se soit même pas encore entendu sur les mots à propos du statut particulier, et que l'opinion canadienne ne soit même pas encore regroupée autour de cette question. Mais compte tenu de tous ces éléments, on peut dire que la campagne en cours a permis à quelques-uns des candidats de préciser leurs vues et de prendre, devant le pays comme devant le prochain congrès du parti, des attitudes moins équivoques et plus courageuses, qui pourront améliorer dans notre province les chances du parti conservateur.

P.S.



lettres au DEVOIR

Horizons élargis grâce à l'esperanto

Je ne parle ni l'allemand, ni le russe, le tchèque, le polonais, le portugais, le suédois ou le roumain. Pourtant, j'ai de nombreux correspondants dans tous ces pays, et j'avoue que cette correspondance me passionne. Aucun de mes correspondants ne parle le français.

Plusieurs autres Canadiens, comme moi, ont l'idée d'apprendre l'esperanto. Certains ont de très nombreux correspondants à l'étranger grâce à l'entremise de l'Association Canadienne d'Esperanto.

Les esperantistes ont différentes raisons d'apprendre cette langue internationale. Beaucoup croient que l'esperanto deviendra un jour la langue secondaire dans tous les pays du monde. Je le crois, moi aussi, même si cela ne devait se réaliser pleinement que dans une autre génération. Pour ma part, l'esperanto est un outil qui me sert admirablement dans le présent. Le nombre d'esperantistes dans le monde augmente constamment. On estime qu'il y en a présentement de 2 à 5 millions.

Entre-temps, cette communication avec des pays lointains élargit mes horizons. Les étrangers, et surtout ceux qui sont derrière le rideau de fer, sont très curieux de connaître le mode de vie au Canada. Naturellement, je m'intéresse vivement aussi à leur mode

de vie. Et je n'oublie pas qu'un jour, lorsque je voyagerai outre-mer, je pourrai trouver partout des Esperantistes pour m'accueillir.

L'esperanto est la synthèse des grandes langues européennes, et doit son origine, il y a 80 ans, à un médecin polonais. Il n'y a que 16 règles de grammaire, et il n'y a aucune exception, ni dans la grammaire, ni dans la prononciation. Pour ma part, je l'ai appris avec un livre, dans le métro, matin et soir. Un mois plus tard, j'ai commencé à correspondre.

MAURICE DE KINDER
Laval-des-Rapides, 20 août 1967

Pour un parti canadien-français à Ottawa

M. Daniel Johnson est actuellement dans une impasse avec le gouvernement de M. Pearson au sujet des pensions de vieillesse.

L'attitude de ce gouvernement m'oblige à conclure que le moment est arrivé dans l'histoire où nous avons besoin d'un parti canadien-français à Ottawa.

Pourquoi alors M. Johnson ne s'engage-t-il pas à mettre l'Union Nationale sur la scène fédérale avec les crédits moins cloués, et les conservateurs qui le voudront, Grégoire et les libéraux mécontents de leurs frères ultra-dérastés.

Il me semble que sous la bannière

de l'Union Nationale, ces candidats pourraient se faire élire dans les deux tiers des comtés de la Province.

Cela aurait aussi, en attendant, l'effet bienfaisant de faire méditer les Trudeau et Marchand sur leurs origines ethniques et à faire penser à M. Pearson que s'il est au pouvoir c'est à cause de la Province de Québec.

Il est temps que ces gens réalisent que Laurier est mort en 1919 et qu'ils seront bientôt invités à l'enterrement de son mythe.

JACQUES CÔTE
Montréal, 21 août 1967

Dégoutée des Couché-Tard

M. Roger Baule, Radio-Canada, Montréal, Qué.

Monsieur,

Au sujet de votre programme "Les Couché-Tard", de samedi, 29 juillet à la télévision, je me permets de vous dire que, venant de Jacques Normand, il ne m'étonne guère. Le garçon est intelligent, mais surtout polisson.

Mais quant à vous, je vous respectais, parce qu'à mon point de vue, vous ne vous déplaçiez pas. Or, à la production de votre programme, et surtout lorsque je vous ai entendu féliciter cette salade d'avoir eu le courage d'afficher sa turpitude, vous m'avez royalement dégoutée.

Où sont donc vos principes mo-

Un projet de traité qui est un leurre

dans le monde

Le fameux projet américano-soviétique de traité sur la non-prolifération nucléaire, si souvent annoncé et toujours reporté, a été enfin déposé par les deux grandes puissances. Il était assez normal que Washington et Moscou se décident des témoignages d'autosatisfaction et que Londres fasse chorus mais en vérité ce projet, dans sa forme actuelle, relève de la propagande et des soulevés de politique intérieure, bien plus que d'une ferme volonté de trouver des moyens efficaces de mettre fin à la course aux armes atomiques.

Les deux gouvernements, le soviétique et l'américain, avaient besoin de démontrer que la détente continue: des entretiens de Glassboro, il n'était guère sorti d'autre chose de relativement précis que cette commune volonté de hâter la déposition du vieux projet de traité sur la non-dissémination. Comme il est apparu depuis lors qu'il était impossible d'en arriver à une entente sur les articles relatifs aux modalités de contrôle et aux diverses garanties, on a tout simplement mis entre parenthèses ces éléments majeurs... avec l'espoir que le temps arrangerait les choses. Mais l'opinion internationale aura l'impression qu'un pas considérable a été fait dans l'élimination du danger nucléaire, même s'il n'en est strictement rien, le pousseux comité des 17 sur le désarmement sera quelque peu revigoré et, sur le plan intérieur américain, la cote du président Johnson remontera peut-être de quelques points.

Au fond, ce projet de traité n'est qu'un document de travail présenté avec un éclat inaccoutumé au comité des dix-sept à Genève, document du reste qui ne renferme rien qu'on ne connût déjà du moins dans ses grandes lignes. Il laisse entières les questions les plus délicates et en vérité les questions-clés, celles qui se rapportent au contrôle; il laisse subsister par là même les réserves, pour ne pas dire plus, d'un grand nombre de pays neutres et même pro-occidentaux; il vise, enfin, à consacrer dans tout ce qui a trait à l'armement nucléaire le monopole que veulent s'arroger les Etats-Unis, l'URSS et corollairement le Royaume-Uni, au moyen d'un droit de veto (comme lors du traité de Moscou sur la cessation des essais nucléaires non-souterrains).

On ne saurait d'ailleurs en aucune façon comparer le traité de Moscou en juillet 1963 avec le texte déposé jeudi à Genève et qui n'est qu'un projet à partir duquel les discussions, relancées, vont se poursuivre. On ne saurait non plus assimiler ce projet à plus que le traité de Moscou à une mesure de désarmement. En fait, même complété et adopté, puis ratifié par un grand nombre de pays, le projet américano-soviétique ne changera pas grand-chose à la situation présente, à ceci près qu'il contribuerait à accroître la dépendance des puissances non-nucléaires par rapport aux puissances nucléaires.

Aucune des puissances nucléaires n'a intérêt, c'est évident, à voir s'accroître le nombre des membres du club; aussi, refuse-t-elle, même à ses alliés les plus fidèles, de leur faciliter la constitution d'un arsenal nucléaire (comme le démontre Bertrand Goldschmidt dans son excellent ouvrage sur "les rivalités atomiques"). Il n'y eût guère qu'une exception, ce fut entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni et encore faut-il se demander si finalement celui-ci ne fut pas le perdant dans l'opération. C'est dire que le projet de traité est dirigé beaucoup moins vers les puissances nucléaires que vers les autres, qu'on veut amener à se lier par un engagement solennel de ne pas tenter de forcer l'entrée du club atomique. Car même sans le moindre concours d'une puissance nucléaire, un pays qui a atteint un certain niveau d'évolution scientifique et technologique et qui dispose de ressources financières suffisantes, peut se doter, en y mettant le temps et le prix, d'un "petit" arsenal nucléaire. De l'avis des spécialistes, au moins une vingtaine de pays moyens et même petits pourraient le faire d'ici peu d'années et des dizaines d'autres avant la fin du siècle.

L'objectif essentiel est donc d'amener le plus possible de pays à renoncer à fabriquer ou à tenter de se procurer des armes nucléaires, en retour de quoi l'assurance leur est donnée que leur développement scientifique et économique ne sera aucunement entravé et que l'usage de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sera même facilité.

Mais justement, la plupart de ces pays sont loin d'être persuadés. D'autant qu'on envisage de leur imposer un contrôle dont se sentent naturellement exemptes les puissances "déjà" nucléaires, pour vérifier leur respect du traité auquel ils auraient souscrit.

raux, pour ainsi, par votre louange, batouer la plus élémentaire décence? Ce que vous devez être en peine de vos auditions et de vous-même, pour en être rendu là?

Inutile de vous dire qu'à vos prochains "Couché-Tard", ma télévision va se fermer automatiquement.

MME C.-A. LABARRE,
Montréal

Vive la France française!

Récemment, le général Charles de Gaulle, président de la France, venait au Québec stimuler notre fierté française. Est-ce pour appuyer leur président que deux sociétés françaises d'automobiles affichaient dans la glace arrière de leurs voitures des étiquettes libellées uniquement en anglais? "Renault automatic" pour la règle Renault et "Hydraulic suspension" pour la Société Citroën. Vive la France française!

GRATIEN BINEAU
Sainte-Foy

Il est vrai que la différence des conceptions sur ce contrôle est telle que ce n'est pas demain que l'article 3 du projet, laissé en blanc, sera rempli et on voit mal un pays quelconque ratifier le projet tant que cet élément essentiel n'aura pas été défini.

Il y a aussi la question des garanties réclamées par plusieurs pays quant à la contrepartie de leur renonciation aux armes nucléaires: advenant qu'ils soient menacés par un pays disposant d'armes nucléaires, quelle protection — forcément nucléaire — leur sera assurée et par qui? Le problème est notamment soulevé par l'Inde à cause de sa redoutable voisine, la Chine rouge; il pourrait l'être aussi par d'autres. Inversement, si Israël, comme il est en question, estime devoir se doter d'armes atomiques (et il a les ressources technologiques et financières pour le faire), les pays arabes seraient enclins à solliciter de Pékin la fourniture d'armes équivalentes.

Dans la mesure où il consacre le monopole des puissances nu-

cléaires actuelles (leur accord sera d'ailleurs nécessaire pour l'adoption d'un amendement quelconque), dans la mesure où il risque de nuire au développement scientifique des pays non-nucléaires, dans la mesure enfin où il n'offre pas de garanties précises aux pays non-nucléaires contre une attaque par un pays nucléaire, le projet de traité américano-soviétique va susciter une vive opposition. Et si comme il est fort possible, on ne parvient pas à un accord sur les modalités de contrôle, le projet dormira indéfiniment dans des cartons du comité des dix-sept.

Hors un véritable accord de désarmement nucléaire (comportant interdiction de continuer à fabriquer des armes atomiques et destruction des stocks existants et des vecteurs), il ne peut guère y avoir que des initiatives de propagande qui font le jeu des grandes puissances et qui abusent l'opinion mondiale.

J.M.L.

Lettre de Beyrouth

Les pays arabes à la recherche d'une stratégie

de notre correspondant
Edouard Saab

Les gouvernements arabes s'emploient, depuis deux semaines, à "effacer les traces de l'agression" ou à "liquider ses séquelles", pour reprendre les expressions très en vogue ces temps-ci dans la presse du Caire, de Beyrouth et de Damas. En fait, il est demandé aujourd'hui à ces gouvernements d'envisager l'avenir immédiat de leurs rapports avec Israël, à la lumière des derniers événements qui viennent de bouleverser le Moyen-Orient. Ils ont à choisir entre le maintien du statu quo, c'est-à-dire l'occupation par Israël d'une partie des territoires syrien, jordanien et égyptien, l'ouverture de négociations directes ou par pays interposés, en vue d'un accord de non-belligérance qui ne les oblige pas pour autant à reconnaître de jure l'existence de l'Etat hébreu et enfin la reprise des hostilités.

Les gouvernements arabes sont tenus aussi à porter leur choix sur l'une de ces trois éventualités et à le faire en mesurant toutes les conséquences qui pourraient en découler sur les plans intérieur, arabe et international. Certes, s'il faut s'en tenir à certaines apparences et aux rares informations qui ont transpiré de conversations ultra-sécrètes que vient d'avoir le Maréchal Tito avec les présidents égyptien, syrien et irakien, les responsables arabes ne chercheraient pas tant une solution qui mettrait un terme définitif au conflit qu'ils opposent à Israël, qu'une formule de compromis à laquelle ils se rallieraient tous solidement et dont ils pourraient se prévaloir auprès de leurs masses. Ce qu'il faudrait éviter à tout prix, c'est une dissension au sein du front arabe, suivie d'une rupture de fait qui les amènerait à sortir de leur réserve actuelle, pour échanger des accusations et pour se "renvoyer" les responsabilités du désastre militaire. Sinon, s'il ne craignait pas une réaction syrienne ou algérienne, le Président Nasser n'aurait pas hésité à souscrire au projet de règlement du conflit arabo-israélien proposé par les Soviétiques-Américains, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU et par le président Tito. Les deux plans, onusien et yougoslave, prévoient, on le sait, le retrait des troupes israéliennes des territoires conquis, à condition qu'il soit assorti d'un accord de non-belligérance. Or, cet accord, dans l'absolu, n'empêcherait jamais les Arabes de prendre leur revanche le jour où ils pourraient le faire. Mais, pour pouvoir se payer une nouvelle guerre à l'avenir, il faut bien qu'ils puissent la préparer, et dans la paix. C'est du moins le raisonnement que l'on se fait dans les antichambres des Chefs d'Etat et des Ministres, et dans les coulisses des Palais. Mais nul n'ose le rendre public. Chaque gouvernement

a peur et d'être désavoué par un autre gouvernement "frère" qui crierait alors à la trahison et au scandale, ou se livrerait à la surenchère et à la démagogie, et de la réaction de sa propre opinion, qui risque d'être violente. Tous ces régimes, issus de révoltes de palais et de coups d'Etat militaires, n'ont-ils pas promis de venger la Palestine, victime de la trahison des classes bourgeoises, à qui ils avaient arraché le pouvoir? Voilà qu'ils ont perdu une fois de plus la Palestine et sans que les bourgeois y soient pour quelque chose.

On comprend la position délicate et périlleuse des dirigeants arabes prisonniers de leurs slogans et qui sont appelés aujourd'hui à s'engager dans le processus d'un règlement du conflit arabo-israélien qui, sans résoudre définitivement le problème, devrait au moins, en un premier temps, "effacer les traces" de la dernière guerre du 5-10 juin 1967.

Une voie périlleuse

Mais, quelle que soit l'attitude que prendront les pays arabes directement concernés par le conflit, et les concessions qu'ils feront, ils ne pourront vraiment obtenir le retrait des troupes israéliennes de toutes les régions qu'elles occupent en juin dernier, que dans la mesure où ils feront sentir à l'Etat hébreu leur détermination à reprendre, coûte que coûte, la lutte, quelle que soit la forme que celle-ci peut revêtir. C'est l'opinion des Algériens qui la défendent avec force et qui, disent-ils, doit s'insérer dans la tactique d'une négociation positive susceptible de profiter aux Arabes. Ceux-ci, ajoutent les Algériens, se trouvent aujourd'hui en position d'infériorité. Le fait qu'ils acceptent le principe d'un accord de non-belligérance ne suffirait-il mais pour forcer les Israéliens à renoncer à toutes leurs conquêtes, y compris et surtout Jérusalem et les crêtes du Golan, sur la ligne de démarcation syro-israélienne.

"Il faudrait, soulignent-ils, pour neutraliser l'ennemi et l'obliger à céder sous la pression internationale, lui prouver qu'il a à choisir entre un règlement honorable pour les Arabes, qui implique son retrait sur les lignes d'armistice de 1948, et la guerre ou même la guerre".

Cette opinion du Président Boumedienne et de ses collaborateurs, tout le monde y croit aussi, mais nul n'ose la mettre en pratique. En reprenant les hostilités ou en suscitant la guerre, les gouvernements intéressés risqueraient de voir l'armée israélienne envahir une autre partie de leur territoire, voire d'arriver jusqu'aux portes du Caire et de Damas. Le plus grave serait alors pour eux de s'exposer à une chute qui les priverait à jamais du pouvoir et de ses privilèges.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur

André LAURENDEAU Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Trouvée: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bdluées: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Le rapport de la Commission Castonguay sur l'assurance-maladie

Le régime serait administré par une régie semi-autonome et tripartite

QUEBEC (DNC) — La commission Castonguay a formulé d'importantes recommandations quant aux structures administratives de l'éventuel régime d'assurance-maladie et quant à l'instauration d'un cadre de négociation.

C'est un organisme semi-autonome ou para-gouvernemental, de même nature que la régie des rentes et appelé "commission de l'assurance-maladie", que le rapport suggère pour administrer le régime. Cet organisme serait composé de représentants du gouvernement, du public et des professions de la santé. Dans l'immédiat, le rapport recommande la formation d'un comité temporaire chargé de mettre en place les mécanismes et de préparer la législation avec le ministre.

Quant à l'aspect des relations du gouvernement avec les professionnels de la santé — médecins et autres — le rapport précise les attributions des principaux organismes et suggère, notamment, l'adoption d'une nouvelle loi pour régir la convention collective des professionnels non salariés et la nomination d'un sous-ministre adjoint aux relations du travail au sein du ministère de la santé. Elle détermine également le contenu des futures négociations.

Les structures administratives

Tout en disant qu'au stade actuel de ses travaux, elle ne peut se permettre de préciser dans le détail les structures de l'organisme permanent chargé d'administrer le régime, la commission recommande la création d'une "commission de l'assurance-maladie" et, dans l'immédiat, la formation d'un comité temporaire chargé de mettre en place les mécanismes essentiels à la gestion du régime et de collaborer avec le ministre de la santé à la préparation de la législation.

La commission de l'assurance-maladie du Québec aurait pour fonctions d'administrer le régime et de procéder à l'intégration administrative des divers régimes de soins hospitaliers, les soins psychiatriques, les soins pour les tuberculeux, les soins médicaux, les médicaments et tous les autres soins ou services qui pourraient éventuellement faire partie de la "couverture". Ceci implique que la "commission de l'assurance-maladie" se verrait en particulier confier la gestion des services de l'assurance-hospitalisation qui dépendent actuellement du ministère de la santé.

Cet organisme serait également responsable de l'administration du régime unique d'assistance-maladie recommandé et de toute extension de la couverture du régime actuel d'assistance médicale.

La commission de l'assurance-maladie ferait rapport à la législature à chaque année par l'intermédiaire du ministre de la santé.

Outre le mandat de l'organisme, la commission élabore également sa composition. Elle recommande que la commission de l'assurance-maladie soit composée de repré-

sentants du gouvernement, du public et des professions de la santé.

Afin de faire face aux cas difficiles d'évaluation du bien-être, le rapport recommande de plus que la commission de l'assurance-maladie forme des comités de médecins-conseils, de pharmaciens-conseils et éventuellement de dentistes-conseils.

Le ministre de la santé, de qui la commission de l'assurance-maladie relèverait, continuerait à exercer ses prérogatives en matière de législation, de réglementation, de recherche et de planification, ainsi que de financement et de négociation.

Pour leur part, les corporations professionnelles, comme le collège des médecins et le collège des pharmaciens, continueraient à exercer le contrôle de l'activité des professionnels qui oeuvrent dans le cadre de l'assurance-maladie. Elles pourraient également statuer sur les cas où un doute existe sur la nécessité préventive ou thérapeutique d'un service ou d'un type de soins assurés, ou sur la conformité de la pratique d'un professionnel, médecin ou pharmacien, aux exigences de la déontologie, ainsi que sur les plaintes des bénéficiaires du régime relatives aux services professionnels rendus.

D'ici à ce que la commission suggère soit en mesure d'administrer le régime d'assurance-maladie, la commission recommande la formation dans les plus brefs délais, d'un comité temporaire ayant pour mission de mettre en place les mécanismes essentiels à la gestion du régime et de collaborer à la préparation de la législation.

Remplacé par la commission de l'assurance-maladie dès sa création, ce comité devrait se composer de sept membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. La commission recommande que deux membres soient nommés sur la recommandation respective des syndicats d'omnipraticiens et de médecins spécialistes, un autre sur recommandation des associations de pharmaciens et deux autres après consultation avec les organismes les plus représentatifs du public.

La négociation Dans le chapitre qu'elle consacre à la négociation dans le cadre de l'assurance-maladie, la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social note que "l'établissement au Québec d'un régime d'assurance-maladie aura des répercussions sur l'activité des médecins et des autres professionnels de la santé".

Prendant pour acquis qu'il est nécessaire d'éviter les conflits d'intérêts dans toute négociation, la commission est d'avis, en conséquence, qu'il ne faut absolument pas qu'une corporation professionnelle, chargée en premier lieu de la protection du public, soit placée entre cette responsabilité première et la promotion des intérêts financiers de ses membres. De là, elle établit une distinction nette entre les conditions d'exercice à court terme et les conditions d'exercice à long terme des professionnels de la santé.

Par conditions d'exercice à court terme, la commission entend les dispositions économiques d'un contrat de travail, établissement d'un tarif ou de tout autre mode de rémunération et des autres conditions de travail immédiates. Dans ce cas, elle reconnaît le principe de la négociation et juge qu'à cet égard, l'organisme syndical est bien dans son rôle en représentant les membres d'une profession.

Pour leur part, les corporations professionnelles, comme le collège des médecins, seraient appelées à faire des représentations sur les principes et les conditions d'exercice à long terme, tels que le contrôle de l'activité professionnelle, la liberté thérapeutique, le secret professionnel, la liberté de fournir des services et le droit de se désengager.

Il faut ici noter que le droit au désengagement individuel serait prohibé si, dans une région ou pour une catégorie de praticiens dans une région donnée, le désengagement individuel prenait la forme d'un désengagement collectif.

Ces principes et conditions d'exercice à long terme, contrairement aux conditions à court terme, ne doivent pas faire l'objet de négociations formelles avec l'Etat, précise le rapport. Ils doivent plutôt être définis dans le corps même de la loi relative à l'assurance-maladie, après consultation avec les corporations professionnelles et, s'il y a lieu, avec les syndicats.

Le cadre juridique Face aux implications sociales, professionnelles et économiques des négociations qui devront se dérouler entre l'Etat et les diverses professions de la santé, la commission insiste sur la nécessité de l'adoption d'un cadre juridique approprié.

Au terme d'une analyse du code du travail et de la loi des syndicats professionnels, la commission conclut qu'il serait plus opportun d'adopter une loi régissant distinctement la négociation collective de certains professionnels non salariés, que d'amender la législation actuelle. Cette loi régirait au début les seules ententes collectives prévues par la loi sur l'assurance-maladie.

Cette nouvelle loi, tout en s'inspirant des dispositions du code du travail, "aurait le grand avantage de centraliser dans un cadre juridique unique les mécanismes de négociation entre les professionnels non salariés et l'Etat", précise le rapport.

Parmi les principaux éléments qu'une telle loi pourrait contenir, la commission recommande: — Que son application soit élargie de façon automatique à chaque fois qu'un nouveau groupe de professionnels non salariés négociera des ententes avec l'Etat dans le cadre de nouvelles mesures sociales; — Qu'elle mesure le principe de la liberté syndicale et qu'elle établisse la procédure d'accréditation des organismes syndicaux qui devront être à l'échelle provinciale;

— Qu'elle prévoit la procédure de négociation, à savoir un avis de 30 jours avant d'entreprendre les négociations, une période de négociation de 60 jours, et une période de conciliation de 20 jours au minimum après quoi une grève pourra être déclenchée à condition que les syndicats s'engagent à maintenir les services essentiels et d'urgence; — Qu'elle prévoit la possibilité de négociation avec l'Etat d'une clause de retenue syndicale.

La mise en application des politiques de rémunération exigera que le ministère de la santé négocie avec la grande majorité, sinon la totalité, des omnipraticiens et des médecins spécialistes en pratique privée, des pharmaciens et, éventuellement sans aucun doute, d'autres professionnels de la santé.

Face à cette nouvelle exigence, la commission recommande que soit créé, au sein du ministère de la santé, un poste de sous-ministre adjoint, responsable des relations de travail.

Le contenu de la négociation Au terme du chapitre de la négociation, la commission recommande enfin divers principes généraux qui devraient régir la rémunération des dispensateurs de soins à l'intérieur du régime québécois.

Par conditions d'exercice à court terme, la commission entend les dispositions économiques d'un contrat de travail, établissement d'un tarif ou de tout autre mode de rémunération et des autres conditions de travail immédiates. Dans ce cas, elle reconnaît le principe de la négociation et juge qu'à cet égard, l'organisme syndical est bien dans son rôle en représentant les membres d'une profession.

Pour leur part, les corporations professionnelles, comme le collège des médecins, seraient appelées à faire des représentations sur les principes et les conditions d'exercice à long terme, tels que le contrôle de l'activité professionnelle, la liberté thérapeutique, le secret professionnel, la liberté de fournir des services et le droit de se désengager.

Il faut ici noter que le droit au désengagement individuel serait prohibé si, dans une région ou pour une catégorie de praticiens dans une région donnée, le désengagement individuel prenait la forme d'un désengagement collectif.

Ces principes et conditions d'exercice à long terme, contrairement aux conditions à court terme, ne doivent pas faire l'objet de négociations formelles avec l'Etat, précise le rapport. Ils doivent plutôt être définis dans le corps même de la loi relative à l'assurance-maladie, après consultation avec les corporations professionnelles et, s'il y a lieu, avec les syndicats.

Le cadre juridique Face aux implications sociales, professionnelles et économiques des négociations qui devront se dérouler entre l'Etat et les diverses professions de la santé, la commission insiste sur la nécessité de l'adoption d'un cadre juridique approprié.

Au terme d'une analyse du code du travail et de la loi des syndicats professionnels, la commission conclut qu'il serait plus opportun d'adopter une loi régissant distinctement la négociation collective de certains professionnels non salariés, que d'amender la législation actuelle. Cette loi régirait au début les seules ententes collectives prévues par la loi sur l'assurance-maladie.

Cette nouvelle loi, tout en s'inspirant des dispositions du code du travail, "aurait le grand avantage de centraliser dans un cadre juridique unique les mécanismes de négociation entre les professionnels non salariés et l'Etat", précise le rapport.

Parmi les principaux éléments qu'une telle loi pourrait contenir, la commission recommande: — Que son application soit élargie de façon automatique à chaque fois qu'un nouveau groupe de professionnels non salariés négociera des ententes avec l'Etat dans le cadre de nouvelles mesures sociales; — Qu'elle mesure le principe de la liberté syndicale et qu'elle établisse la procédure d'accréditation des organismes syndicaux qui devront être à l'échelle provinciale;

— Qu'elle prévoit la procédure de négociation, à savoir un avis de 30 jours avant d'entreprendre les négociations, une période de négociation de 60 jours, et une période de conciliation de 20 jours au minimum après quoi une grève pourra être déclenchée à condition que les syndicats s'engagent à maintenir les services essentiels et d'urgence; — Qu'elle prévoit la possibilité de négociation avec l'Etat d'une clause de retenue syndicale.

La mise en application des politiques de rémunération exigera que le ministère de la santé négocie avec la grande majorité, sinon la totalité, des omnipraticiens et des médecins spécialistes en pratique privée, des pharmaciens et, éventuellement sans aucun doute, d'autres professionnels de la santé.

Internes: Castonguay répond aux critiques

QUEBEC (DNC) — M. Claude Castonguay, président de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, a fait remarquer hier que les critiques enregistrées ces jours derniers contre le contenu du volume no 11 du rapport de l'organisme traitant des problèmes des médecins internes et résidents ne s'attaquent pas en général aux principales recommandations du document.

On sait que ce rapport qui a été rendu public le 12 juillet a tout à fait été critiqué depuis quelques jours par les principaux intéressés, soit le cartel des associations de médecins résidents et internes et par deux influents médecins montréalais, les Drs John C. Beck, chef du service médical à l'hôpital Royal Victoria et Jacques Genest, chef du service médical à l'Hôtel-Dieu.

Interrogé par des journalistes à ce sujet, M. Castonguay a d'abord noté que ce n'était pas le rôle des commissaires de participer aux discussions publiques qui font suite à la publication de leur rapport.

Il a cependant voulu apporter certaines "clarifications" quant à certains "faits".

A ceux qui déclarent qu'ils n'ont eu connaissance d'aucune enquête, le président répond que la commission est entrée en communication avec tous les organismes intéressés.

De plus, la commission a adressé un questionnaire à tous les hôpitaux québécois qui ont à leur service des médecins internes et résidents. Sur 53 institutions 48 ont répondu à ce questionnaire qui, entre autres choses, a permis de déterminer le nombre d'internes et de résidents. Or, parmi les cinq institutions qui n'ont pas répondu se trouve le Royal Victoria où travaille le Dr Beck qui se plaint de n'avoir pas été consulté. M. Castonguay a dit ne pas savoir pourquoi cet hôpital n'avait pas répondu au questionnaire.

Quant aux critiques sur l'aspect superficiel du rapport, le président a noté que, par son mandat, la commission n'avait à étudier pour le moment que les problèmes soulevés par les négociations entre le gouvernement et les associations de résidents et d'internes et non pas l'intégralité de la situation dans ce secteur.

M. Castonguay a réitéré les internes et résidents au rapport sur l'assurance-maladie au sujet de leurs craintes de perdre leur droit à la négociation collective.

Enfin, au sujet des objections à la formation d'un comité de formation médicale au niveau post-gradué — recommandation centrale du rapport — M. Castonguay a fait remarquer que les universités auraient quand même, selon les recommandations de la commission, un rôle prioritaire à remplir.

L'Etat et les individus partageraient les coûts

QUEBEC — La commission Castonguay propose trois sources de financement pour le régime d'assurance-maladie: les revenus généraux de l'Etat provincial, les subventions fédérales et les contributions des particuliers, contributions dont le montant serait établi en proportion avec le revenu.

Quatre principes doivent inspirer le mode de financement, précise la commission. Ce sont:

● Le coût de l'assurance-maladie doit être réparti entre les membres de la collectivité en tant qu'individus et l'Etat en tant que représentant de la collectivité.

● Les cotisations doivent avoir un caractère progressif et être adaptées aux ressources individuelles et familiales.

● La partie du coût assumée par les membres de la collectivité peut varier selon le type de soins ou de services, jusqu'à devenir nulle dans certains cas.

● L'Etat doit assumer une partie du coût de l'assurance-maladie afin de favoriser la planification et l'organisation rationnelle de la distribution des soins.

En pratique, estimant que l'assurance-maladie coûterait environ \$230 millions la première année, la commission estime que quelque \$35 millions pourraient venir d'une contribution de un pour cent du revenu imposable, c'est-à-dire un montant variant entre \$22.50 et \$150 par année. Il resterait

cois d'assurance-maladie notamment.

— Que les négociations se déroulent à l'échelle provinciale;

— Que tous les dispensateurs dont les soins ou les services seront couverts par le régime d'assurance-maladie négocient avec l'Etat, quel que soit leur mode de rémunération, dans le cadre de la nouvelle loi recommandée pour régir la négociation collective de certains non-salariés;

— Que le tarif soit uniforme à travers la province; — Qu'un tarif unique soit adopté pour la rémunération des omnipraticiens et des spécialistes;

— Que parallèlement à la négociation d'un système de rémunération à l'acte, l'Etat procède à la négociation d'un niveau de salaire;

— Que les politiques de revenu minimum garanti actuellement en existence soient pour l'instant maintenues dans certains cas précis;

— Que les professionnels de la santé n'aient pas droit à des dépassements d'honoraires, sauf exceptions à être autorisées par des comités formés de représentants de la commission de l'assurance-maladie, des corporations professionnelles et des facultés universitaires du Québec.

La commission recommande en outre "que les bénéficiaires du régime d'assurance-maladie qui feront appel aux services de professionnels qui se sont prévalus de leur droit de se désengager du régime ne soient pas remboursés de leurs frais".

Enfin, en ce qui a trait aux professionnels non-conventionnés, soit par suite de leur désengagement ou parce que

Mesures radicales pour réduire sensiblement le prix des médicaments

par Donat Valois de la Presse Canadienne

QUEBEC — La commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, suggère des mesures radicales visant à réduire le plus possible les prix des médicaments au Québec, qu'elle juge trop élevés.

Au nombre de ces mesures, mentionnons l'établissement d'une liste de médicaments approuvés, la mise en place d'une politique de négociation de prix s'appliquant à la fois au secteur public et au secteur de détail et plusieurs amendements aux lois fédérales régissant les marques de commerce, les brevets, les droits de douane et les droits de dumping.

Le régime d'assurance-maladie, ayant pour objectif de porter la consommation des divers soins à un niveau optimum, la commission préside par l'actuaire québécois Claude Castonguay se dit persuadée que la mise en place de mesures appropriées en vue d'abaisser les prix trop élevés des médicaments constituera une étape importante vers la réalisation de cet objectif.

Dans un long chapitre de ce rapport de 338 pages, la commission formule plusieurs recommandations qui permettraient de rétablir "une réelle concurrence dont l'absence est cause principale des prix élevés des médicaments".

La commission souligne qu'étant donné le partage des juridictions entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa la collaboration entre eux devient indispensable.

Elle demande au gouvernement québécois de prier le gouvernement fédéral de modifier sa loi sur les brevets, en ce qui a trait aux produits pharmaceutiques, afin de réduire la durée des brevets à deux ans (actuellement cette durée est de 17 ans), à permettre l'octroi de licences obligatoires pour l'importation, à permettre l'octroi au Québec de licences obligatoires pour la fabrication.

La commission suggère également au gouvernement du Québec de demander au fédéral des modifications à sa loi sur les marques de commerce pour permettre l'importation par le gouvernement québécois, de tous les médicaments inscrits sur sa liste approuvée, et pour élargir le droit d'importer des produits portant une marque de commerce.

Cette dernière mesure, brisant le monopole de la fabrication, de l'importation et de la distribution que détient le propriétaire d'une marque de commerce pourrait rétablir, dit le rapport, un certain degré de concurrence des prix en introduisant sur le marché canadien des produits étrangers de marque dont la qualité est établie et qui se vendent moins cher que les produits canadiens de même marque.

D'autre part, la qualité et la sûreté des médicaments inscrits devront être établies et les prix ne devront pas dépasser un maximum déterminé, note la commission.

Elle suggère encore la création d'un comité d'experts composé de représentants des organismes concernés nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil et qui aurait pour tâches principales celles de dresser la liste des médicaments, de la tenir à jour, de diffuser aux pharmaciens et aux médecins les informations techniques nécessaires et de maintenir d'étroites relations avec le directeur des aliments et des drogues afin de garantir la qualité des médicaments inscrits.

Ottawa et l'assurance-maladie

QUEBEC — Les fins poursuivies par le gouvernement d'Ottawa en faisant adopter la loi fédérale sur les soins médicaux sont louables "mais la méthode utilisée pour atteindre ces fins est fort discutable", affirme le rapport Castonguay.

La compétence constitutionnelle des provinces, en matière d'assurance-maladie, exige en effet, dit la commission, que ce soit la loi fédérale qui s'ajuste aux lois provinciales et non l'inverse.

La loi fédérale sur les soins médicaux à laquelle fait allusion le rapport Castonguay est celle qui doit entrer en vigueur le 1er juillet 1968 et en vertu de laquelle l'Ottawa contribuera financièrement aux dépenses des provinces occasionnées par l'établissement d'un régime d'assurance-maladie à

Elle recommande aussi que le ministre québécois de la Santé établisse et applique, avec l'aide de son service de planification et de recherche, "une politique de négociation de prix en rapport avec cette liste".

Dans son analyse des coûts des médicaments, la commission dit remarquer que les droits de douane et de dumping contribuent à hausser le coût des prix des médicaments, "puisque ils s'appliquent à tous les produits qu'ils soient ou non fabriqués au Canada".

Au niveau des coûts de production, elle note que la recherche ne peut avoir, en dépit des affirmations répétées des fabricants, une forte incidence

sur les coûts puisqu'il y a très peu de recherche qui est faite au Canada, soutient-elle.

C'est ainsi qu'elle évalue à 2 pour cent des revenus, la somme qui est consacrée à la recherche appliquée, tandis que la mise en marché et la publicité représentent des déboursés, estime-t-elle, qui atteignent 29.6 pour cent des revenus.

Enfin la commission souligne que c'est au niveau des grossistes que l'étape de la distribution est la plus concurrentielle et la plus efficace.

En conclusion, le rapport Castonguay soutient que toute politique d'abaissement des prix doit tendre à rétablir la concurrence au niveau du fabricant.

Coût aux particuliers

QUEBEC — Voici le montant de l'impôt d'assurance-maladie et l'estimation du rendement prévu pour 1968. L'impôt est égal à un pour cent du revenu imposable:

Salaires annuels	Impôt annuel
\$4,000 - \$ 5,000	\$ 22.50
5,000 - 6,000	29.70
6,000 - 7,000	37.50
7,000 - 8,000	45.50
8,000 - 9,000	55.80
9,000 - 10,000	63.30
10,000 - 15,000	90.20
15,000 - 20,000	137.00
20,000 et plus	150.00

nombre de cotisants	rendement de l'impôt
306,000	\$6,900,000
227,000	6,700,000
140,000	5,300,000
72,000	3,500,000
49,000	2,700,000
28,000	1,800,000
48,000	4,300,000
14,000	1,900,000
14,100	2,100,000

Les célibataires gagnant moins de \$2,000 par an et les personnes mariées gagnant moins de \$4,000 seraient exemptés de cet impôt.

Institut Privé Saint-Louis Centre de Récupération Scolaire

5310, avenue du Parc, Montréal

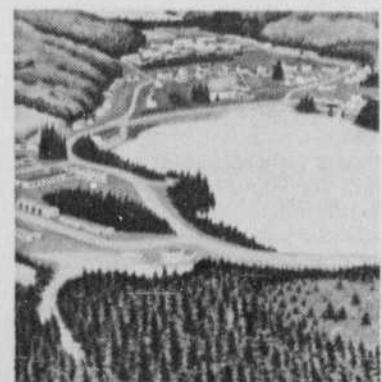
Garçons et filles - Pensionnat pour garçons

Cours secondaire (7e, 8e, 9e, 10e et 11e)	Enseignement individualisé par fiches.
Classique, Scientifique	Test diagnostiques à l'arrivée, en vue de l'établissement d'un programme personnel de récupération.
Pour informations: (prospectus sur demande)	Système de tuteurs responsables.
En tout temps de 9h à 6h 273-0881	Respect du rythme individuel.
	Tiers-temps sportif: Gymnase - Piscine.

PARADIS DE CHASSE et de PÊCHE domaine La Forêt

100 milles de Mont-Laurier - 120 milles de La Tuque ANCIENNE BASE DE RADAR DE PARENT TRANSFORMÉE EN UN CENTRE TOURISTIQUE

Voici une occasion unique de vous procurer une maison, un chalet, à un prix si bas, dans un site aussi merveilleux. Choix parmi 45 chalets et maisons, tous construits et prêts à être occupés immédiatement dans ce véritable paradis de chasse et pêche. Premiers arrivés, premiers servis.



Endroit idéal aussi pour toute la famille - entre 2 lacs

- Plage
- Gymnase
- Piscine intérieure
- Tennis
- Yachting
- Golf
- Ski
- Centre de loisirs
- Etc.

CHALETs ET MAISONS FINIS HIVER-ÉTÉ - 4 - 5 - 6 - 7 PIÈCES

Terrains avec gazon, système de chauffage central, eau chaude, cave en ciment, égoût, électricité, téléphone, rue en asphalte bien éclairée.

Valeurs de \$12,000 à \$18,000

pour \$2,995 à \$3,995

Aucun comptant requis, \$43.00 par mois

Tout le confort de la vie moderne en pleine nature

* Voyages organisés pour visiter le site *

AVIS: Aux amateurs de chasse et pêche, accommodations et locations pour groupes, familles et industries.

POUR INFORMATION, ÉCRIRE À

LAFOREST & FRÈRES INC.

755, 7e avenue, Pointe-aux-Trembles, P.Q.

MONTREAL tél.: 645-8849 - QUEBEC tél.: 872-2455 PARENT tél.: 667-2230

COLLÈGE SAINT-IGNACE

1700 EST, HENRI-BOURASSA

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Nouveau programme de CEGEP B.A. avec concentrations pour

- Les étudiants réguliers à temps plein,
- Les étudiants réguliers (adultes) à temps partiel

Les cours du jour se donnent de 8.30 a.m. à 5.20 p.m.

Les cours du soir se donnent de 5.30 p.m. à 9.30 p.m.

Début des cours : 18 septembre

Pour renseignements veuillez consulter l'annuaire. Tél.: 381-9921

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

- de BASE et de RÉCEPTION -

Avec les recettes les plus goûtées, l'enseignement des principes et procédés pratiques de base modernes essentiels pour réussir économiquement une cuisine toujours délectable et équilibrée, donnés par le professeur bien connu

M. HENRI BERNARD

pour renseignements et prospectus s'adresser à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles prof. privées.
1253 MCGILL COLLEGE, Montréal Tél. 861-9697

COURS COMMERCIAL COMPLET EN UN AN

COURS DONNÉS EN ANGLAIS, SAUF LE FRANÇAIS DES AFFAIRES, APRÈS UNE ONZIÈME ANNÉE D'ÉTUDES. LOCAUX SPACIEUX, MODERNES ET BIEN ÉCLAIRÉS.

EXCELSIOR BUSINESS COLLEGE -
4080 DE LORIMIER - 527-1276

DESSIN COMMERCIAL (ART PUBLICITAIRE)

COURS DU JOUR, DU SOIR ET PAR CORRESPONDANCE
POUR HOMMES, FEMMES, GARÇONS ET JEUNES FILLES



SI VOUS AIMEZ le dessin et que vous desirez pour votre bon plaisir, pourquoi ne pas envisager la possibilité de vous tracer une carrière à la fois lucrative et enviable dans le dessin commercial. INSCRIVEZ-VOUS aux cours du STUDIO SALETTE, une école professionnelle ayant plus de 25 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial (art publicitaire).

EXPOSITION

PRENEZ RENDEZ-VOUS, venez visiter notre exposition, plus de 2.500 dessins des élèves finissants 1ère et 2e années 1967. OUVREZ LES MARDIS ET JEUDIS SOIRS de 7 h. 30 à 9 heures pour visite, information et inscription.

Début des cours : 7 SEPT.

STUDIO

SALETTE

ENR.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
8883, boul. St-Laurent, 381-6895 (au nord de Crémazie)

ECOLE MATERNELLE DALPE

Directrice: Yvonne Dalpé-Jodoin

CLASSES MATERNELLES ET PRESCHOAIRES

Enfants de 3 à 5 1/2

1re ANNÉE: cours régulier

TRANSPORT ORGANISÉ

7454, rue Saint-Denis - Tél. 276-8853

Des cours pour tous

Trimestre d'automne

COURS DE LANGUES

- ALLEMAND
- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- ITALIEN
- POLONAIS
- RUSSE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)

C.P. 6128, Montréal 3

Tél.: 343-6992

4205
ST-DENIS



TEL.
844-
9825

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT

LE JOUR — LE SOIR — PAR CORRESPONDANCE

Cours général 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11'

Cours scientifique 8 - 9 - 10 - 11'

Cours commercial 10 - 11'

Cours de dactylo
Cours de conversation anglaise
Cours spéciaux de matières séparées

ECOLE CENTRALE du CANADA

4205 ST-DENIS, MONTREAL 18

Sans obligation de ma part, j'aimerais recevoir votre prospectus pour le

COURS DE ☐ CORRESPONDANCE ☐ JOUR ☐ SOIR

NOM

ADRESSE

VILLE PROV.

TEL. AGE (De 16 à 67)

École détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées. Membre de la fédération des écoles privées de la province de Québec.

JOUR, SOIR
OU
SAMEDI

COURS DE BASE

SUIVI DE DEUX

SPECIALISATIONS

parmi les suivantes :

- dessin mécanique
- dessin architectural
- dessin de structure d'acier
- lecture de plans
- ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
- PROSPECTUS SUR DEMANDE

INSCRIPTION COURS DE SEPTEMBRE

Les élèves désirant débiter immédiatement peuvent le faire le lundi de chaque semaine

Centre de Préparation Professionnelle Enrg.

7042, boulevard PIE-IX

Montréal 38

(face au Centre d'achats Boulevard)

TÉL. 722-1101

Si occupe : 681-1306

Aux

DIRECTEURS

de Maisons
d'enseignement

Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du "DEVOIR".

Téléphonez sans tarder à:

GÉRARD LAURENDEAU

"LE DEVOIR" - 844-3361



PROJET '67

ANGLAIS
ESPAGNOL
ALLEMAND

PRIVÉS OU GROUPES
3 OU 5 MOIS

ENTREVUE GRATUITE

866-9731



1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

COURS DE SECRÉTARIAT

A OPTIONS

(Business College)



Demandez notre brochure gratuite

LES COURS DÉBUTENT LE 5 ET LE 11 SEPTEMBRE

Centre de Préparation Professionnelle Enrg.

CENTRE-EST

7042, BOUL. PIE IX

(face Centre d'achats Boulevard)

MONTRÉAL : 722-1101

Collège Commercial Reconnu

Membre de la Fédération des écoles privées de la province de Québec.

Membre du Better Business Bureau

- Cours intensif
- Enseignement privé
- Équipement moderne
- Locaux climatisés
- Service Aide de Placement

JOUR, SOIR ou SAMEDI

SUJETS ENSEIGNÉS :

Dactylographie, Dictaphone, Comptabilité, Correspondance

d'Affaires, Tenue de Bureau, Grammaire et conversation anglaise, initiation au Secrétariat légal et médical.

COURS SPÉCIAUX :

Conversation anglaise; Sténographie; Greff bilingue; French

Conversation (pour anglophones).

Demandez notre brochure gratuite

LES COURS DÉBUTENT LE 5 ET LE 11 SEPTEMBRE

Centre de Préparation Professionnelle Enrg.

NORD

40, BOUL. DES LAURENTIDES

(district Pont-Viau)

LAVAL : 663-4011



ACADÉMIE DES
GRANDS
BALLETS
CANADIENS

INSTALLÉE
dans des locaux plus vastes
à 4848 boulevard St-Laurent
849-8024

Classes pour enfants et adultes
Débutants et professionnels
commencent le 11 septembre

Auditions et entrevues pour la saison prochaine
7 et 8 septembre; de midi à 8 heures p.m.
9 septembre de 9 heures a.m. à midi

COURS DALLY-DAUD

BALLET - PRE-BALLET
RYTHMIQUE - EXPRESSION CORPORELLE
DICTION - ART DRAMATIQUE
CHANSON
MUSIQUE - PIANO

Studio 1434 Sherbrooke Ouest

entre les rues Bishop et Mackay
(près métro Guy)

Informations et inscriptions:

288-4070

739-2056

NOUS ACHETONS VOS
MANUELS DE L'AN DERNIER
ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGEONS

**LIVRES
DE CLASSE**

USAGÉS ET NEUFS
COURS CLASSIQUE ET SUPÉRIEUR

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

40%

LIBRAIRIE

MÉNARD

222 EST, STE-CATHERINE - 861-5621

Entre St-Denis et St-Laurent
(2 rues à l'ouest de St-Denis)

UN NOM PRESTIGIEUX

L'Académie Artistique de la Coiffure **ZAGO**

N'HESITEZ PLUS

Choisissez L'ART DE LA COIFFURE

UNE CARRIÈRE BIEN REMUNEREE QUE L'AUTOMATION POURRA DIFFICILEMENT AFFECTER

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles privées

UNE ECOLE MODERNE — DES PROFESSEURS
DE GRANDE CLASSE — METHODES
D'ENSEIGNEMENT AVANCEES — UN
CERTIFICAT SERA DELIVRE AUX
ELEVES AYANT TERMINE
LEUR COURS.

PROGRAMME DES COURS: (extraits)

- Hygiène et stérilisation
- Appareils et produits
- Shampooing et rinçage
- Décoloration et teinture
- Coupe de cheveux. Méthodes
- Mise en plis, boucles, etc.
- Permanentes
- Coiffure et brosseage
- Administration



Cours de crépage à la brosse

AUX PARENTS...

Vous devez donner à vos enfants tous les avantages possibles pour leur formation en vue d'un avenir heureux, prometteur et rémunérateur. L'ART DE LA COIFFURE tel qu'enseigné à l'Académie Artistique de la Coiffure Zago offre à vos enfants cet avenir.

DATE D'ENTREE DU
PROCHAIN COURS

du 15 SEPTEMBRE au 1er OCTOBRE

INFORMATION ET INSCRIPTION

EN TOUT TEMPS

COURS DE
1040 HEURES
26 SEMAINES

M. ZAGO dispense des cours de coiffure depuis 1946. Il fut décoré meilleur ouvrier de France par le Président de la République Française. Il lui fut décerné des trophées aux expositions universelles de Paris - Lausanne - New York et Chicago. Chaque année, M. Zago retourne en Europe afin de se tenir au courant des méthodes nouvelles.



Démonstration: pose de postiche par M. ZAGO

AUX FINISSANTS DE 9e ANNÉE!

Choisissez ce métier d'avenir bien rémunéré et toujours en demande — Nos GRADUES sont toujours bien considérés dans les meilleurs salons.

ACADEMIE ARTISTIQUE DE LA COIFFURE

Zago

Jean-Claude Zago, président-directeur

Envoyez-moi des renseignements additionnels sur votre cours pour les débutants sans obligation de ma part.

M. Mlle Mme

Adresse

Ville, etc.

8 est
rue Ste-Catherine
Tél. 866-6601

Renseignements et inscriptions:
272-0754 - 272-1455

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CONSERVATOIRE LASSALLE

Annexé à l'Université de Montréal

COURS DU SOIR

Diplôme universitaire - Brevet d'enseignement

ÉLOCUTION FRANÇAISE
PHONÉTIQUE
LECTURE À HAUTE VOIXPRATIQUE ORATOIRE
ART DRAMATIQUE
LITTÉRATURE THÉÂTRALE

Entrée: 11 septembre, 8h.

325 est, boul. Maisonneuve
Métro: Berri-DeMontigny
Sortie St-Denis.

Inscriptions - Renseignements

Suzanne P. Goyette
Directrice générale
Tél.: 523-2675Jour 2h. à 4h.
Soir 19h. à 21h.

CONSERVATOIRE LASSALLE

DICTION FRANÇAISE PHONÉTIQUE
EXPRESSION ORALE LECTUREVendredi soir, 15 septembre, 19h. - Adolescents: 13 à 15 ans
Samedi matin, 16 septembre, 10h. - Enfants: 6 à 12 ansAhuntsic
CartiervilleRosemont
Ville St-LaurentÉcole Jeanne-Mance,
325 est, boul. Maisonneuve

INSCRIPTIONS: Suzanne P. Goyette, Directrice générale

RENSEIGNEMENTS: Tél.: 523-2675;

Jour 2h. à 4h. Soir 19h. à 21h.

les
grandes
éditions
du québec

4691 ave VAN HORNE

Chambre 2 MONTRÉAL

TÉL.: 342-4276

LES
SPÉCIALISTES
DU

TEST OBJECTIF

SCOLAIRE
AU
QUÉBEC25 TESTS
DE
25 QUESTIONSPRIMAIRE
ET
SECONDAIREExamens conformes aux normes du Ministère de l'Éducation
du Québec

Comité pédagogique formé de 32 professeurs

4 expéditions durant l'année, dont la dernière fin mars 1968

CLÉ DE CORRECTION pour chaque test dans chaque matière

RÉPARTITION particulière à chaque matière pour l'année

BON DE COMMANDE

PRIMAIRE	Français	3e année	☐
		4e année	☐
		5e année	☐
		6e année	☐
		7e année	☐
	Arithmétiques	3e année	☐
		4e année	☐

75¢ PAR MATIÈRE
PAR ÉLÈVE
POUR L'ANNÉE

N.B. Les commandes à l'unité ne
peuvent être acceptées. PAR
CLASSE SEULEMENT.

SECONDAIRE	Français	8e année	☐
		9e année	☐
		10e année	☐
		11e année	☐
	Littérature	11e année	☐
	Anglais	élémentaire	☐
		intermédiaire	☐
SECONDAIRE	Histoire	10e année	☐
		11e année	☐
	Sc. naturelles		☐
	Géographie	10e année	☐
		11e année	☐
	Algèbre	8e - 9e gén.	☐
		9e sc. - 10e gén.	☐

INSTITUT ALIE COURS SECONDAIRE

RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SCIENTIFIQUE • GÉNÉRAL • COMMERCIAL

- RECYCLAGE -

8e à 12e ANNÉE

CONVERSATION ANGLAISE

ÉQUIPE DE PROFESSEURS ÉMÉRITES

RENTÉE DES CLASSES

COURS PAR CORRESPONDANCE

JOUR : 7 SEPTEMBRE À 9 H. A.M.

SOIR : 11 SEPTEMBRE À 7 H. P.M.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

VENEZ RENCONTRER
NOS DIRECTEURS
DE 9 A.M. À 9 P.M.M. Marc CARDINAL
M. Gérald PIDGEONM. Roger RAYMOND
M. Guy GOULET

C.P.E.S.

12e année préparatoire
aux études supérieures

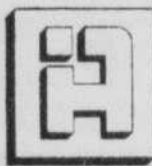
JOUR ou SOIR

Subvention statutaire de \$350.00 aux
étudiants réguliers.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1er SEPTEMBRE

PROSPECTUS SUR DEMANDE

INSTITUT
ALIE

842-1791

4364, rue ST-DENIS

Montréal 18

MÉTRO: MONT-ROYAL

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

"DICTIONNAIRE USUEL DU FRANÇAIS MODERNE" AVEC SUPPLÉMENT CANADIEN"

par MM. R. Rémy, H. Bastien et R. Brisebois.

Ce dictionnaire relié, 5 1/2 x 8 1/2 comprend:

- Le français moderne: partie lexicographique présentant tous les mots de la langue usuelle dans l'ordre alphabétique et par groupes sémantiques. 613 pages.

- Les noms propres: Dictionnaire essentiel de l'Histoire et de la Géographie universelles, des Sciences, des Arts et de la Littérature de tous les temps. 149 pages.

- Planches photographiques 10 pages

- Planches d'illustrations en couleur 48 pages

- Planches d'illustrations en noir et blanc 15 pages



Un nouveau dictionnaire qui va bien au-delà d'une liste de mots définis par ordre alphabétique. Un constant souci pédagogique intervient dans tous les détails de ce remarquable outil de travail scolaire conçu par des éducateurs pour les étudiants du cours secondaire et de la fin du primaire.

L'ouvrage comprend un supplément canadien où se trouve l'essentiel de l'histoire, de la géographie et de la littérature de notre pays.

Une co-édition Mame-Hatier-Lidec

\$5.50



En vente chez

LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

"NOS GRADUÉS NE SONT PAS SATISFAITS!"



Voilà ce que déclarait à Montréal, avec une émotion et une conviction étonnantes, le président de l'Institut de Personnalité, Monsieur Jean-Guy Leboeuf vendredi le 12 mai dernier, après avoir remis à Monsieur André Legault, finissant au Séminaire des Pères des Missions Étrangères, le 10,000e certificat décerné depuis 1954

POURQUOI?

"Parce que ceux et celles qui participent à nos cours de culture humaine et maîtrise en soi, veulent acquérir plus de dynamisme, plus d'envergure, plus d'autorité. Ils cherchent à mieux se connaître, mieux s'exprimer, mieux se conditionner. Ils désirent cultiver l'art d'être chef, l'art des relations humaines, l'art de parler en public".

QUI SONT-ILS DONC?

"Ce sont des prêtres, éducateurs, industriels, hommes d'affaires, syndicalistes, hommes de métiers, journalistes, contremaîtres, professionnels, hommes publics, vendeurs, épouses, secrétaires, commis, religieuses, infirmières, étudiants dont l'âge varie de 17 à 87 ans, et l'instruction de 1 à 21 ans de scolarité".

QU'EST-CE QUI NE VA PAS?

"Pour eux, l'important, ce n'est pas la tête que l'on a, c'est la tête que l'on fait, ce n'est pas ce que l'on sait, c'est ce que l'on fait avec ce que l'on sait, ce n'est pas d'avoir un beau jeu, c'est de bien jouer celui que l'on a".

QUE FAIRE ALORS?

"Le temps et la marée n'attendent personne". C'est urgent de faire quelque chose. Ces cours vous donneront peut-être votre dernière chance de vous préparer à affronter une épreuve difficile ou à saisir une opportunité extraordinaire avec confiance et enthousiasme.

OÙ?

Le seul endroit à Montréal, c'est l'Institut de Personnalité, Palais du Commerce, suite 219, (entre par 1600, rue Berri ou prenez la sortie Ontario à la station de Métro Berri-De Montigny, puis demandez l'ascenseur).

QUAND?

Aimeriez-vous assister à une avant-première séance de cours, sans aucune obligation? Alors prenez seulement 2 heures de votre vie, rendez-vous à 8:00 h.p.m.

SAMEDI LE 26 AOÛT à 10 A.M.

MARDI LE 29 AOÛT à 8 P.M.

MERCREDI LE 30 AOÛT à 8 P.M.

COMMENT?

En ayant un mot de passe. Comme mot de passe dites que vous êtes un non-satisfait, et vous serez un invité choyé. Pour obtenir un laissez-passer gratuit signalez 842-8186.

ET APRÈS?

Vous ne serez pas satisfait non plus, car vous aurez le goût et le courage, de faire plus et mieux qu'auparavant. Mais vous serez content de figurer dans le tableau des non-satisfaits!

QUI EST CE JEAN-GUY LEBOEUF?

C'est un éducateur (B.A.L.S.C.). C'est le président fondateur de l'Institut de Personnalité. Il est membre de la Société des Écrivains Canadiens, de la Chambre de Commerce du District de Montréal, du Syndicat des journalistes et Écrivains de Paris, de l'Institut Canadien d'Éducation des Adultes, de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, du Conseil d'Expansion Économique. C'est le président de la Fédération des Écoles Privées de la Province de Québec Inc., c'est aussi l'auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" dont l'Honorable Jean-Jacques Bertrand a déjà écrit: "Je vous félicite de stimuler les énergies que possèdent nos compatriotes. Il suffit parfois de l'étincelle, vous l'apportez à plusieurs". Bref, ce Jean-Guy Leboeuf, c'est un non-satisfait.

CE SONT
DES NON-
SATISFAITS!

Les dirigeants d'une centaine de compagnies, communautés et associations, ont déjà reconnu ces cours, voici quelques noms:

La Corporation de Prêts et Revenus,
Les Pâtisseries Vachon
La Compagnie de Téléphone Bell,
Union Carbide et Canada,
Commercial Credit,
Imperial Tobacco,
C.N.R.
Quebec Power,
Canadian Pittsburg Industries,
Steinberg's Ltd.
Kraft Food Products,
I.B.M.
Dow Breweries,
Wyant,
Champlain Oil Products,
W.H. Schwartz and Sons Co. Ltd.,
Best Brand Co. Ltd.,
Commission de Transport de Montréal,
Eaton du Canada,
Les Immeubles Faust,
Montcalm Automobile,
Dumont Pulp and Paper,
Coca-Cola,
Cattell-Food Products,
David et Frères,
Les Assurances de l'U.C.C.,
La Banque de Nouvelle-Écosse,
Les Industries Milord,
L'Assurance Vie Desjardins,
Canada Paint,
Dominion Textile,
Maple Leaf Mills,
Lido-biscuits,
Sœurs Grises de Montréal
Chambre de Commerce du District de Montréal,
Chambre d'Immeuble de Montréal,
Association de Prévention des Accidents Industriels,
Association des Pompiers de Montréal,
Corporation de Gaz Naturel,
Canada Cement,
Quebec North Shore and Labrador Railway
Banque Canadienne Nationale.
Ces dirigeants sont des non-satisfaits.

ET LE GOUVERNEMENT?

Le Fédéral reconnaît maintenant la valeur de ces cours, en permettant aux gradués d'en déduire les frais de leur revenu imposable. Puisque le Gouvernement stimule les gens à s'améliorer, nous pouvons dire que c'est aussi un non-satisfait!

Maisons d'enseignement

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

École Scientifique Lafond

(20 ANNEES D'EXPERIENCE)

Programmes conduisant aux examens officiels du Ministère de l'Éducation

COURS	DURÉE 1 AN
* 8e et 9e année générale	* 11e sciences-lettres (cours de recyclage) pour les infirmières
* 10e année générale	* 11e sciences-lettres (cours de recyclage) pour les 11e générale-maths.
* 11e année générale	
* 10e scientifique (scien.-lettres)	
* 11e sciences-lettres	
* 11e sciences-mathématiques	

COURS DE TRIGONOMETRIE: 30 heures pour les infirmières étudiantes en nursing

COURS PAR OPTION

Pour les élèves qui n'auront pas réussi leur reprise du mois d'août

École reconnue par la qualité de son enseignement et par les succès académiques de ses élèves

ENTRÉE: 6 SEPTEMBRE 1967

École Scientifique Lafond

Tél. 525-1436 * 525-5272. Bureau: 820, rue Cherrier Mtl

HEURES DE BUREAU: 10 a.m. à 8 p.m. les lundi, mardi et mercredi

Le don des langues...

ASSIMIL

LE POSSÈDE... ET VOUS LE TRANSMET!

Apprenez les langues étrangères... sans peine... sans fatigue... sans effort... ou presque. La méthode de l'assimilation intuitive fait de l'étude un plaisir.

Avec ASSIMIL, vous assimilez sans ennui
ANGLAIS ■ ALLEMAND ■ ESPAGNOL ■
ITALIEN ■ RUSSE ■ NEERLANDAIS ■
PORTUGAIS ■ GREC ■ LATIN

Chaque cours: \$49.95

Volume explicatif de chaque cours: \$4.50

COURS AVANCÉS:

Anglais \$49.95 ■ Allemand \$21.95
Espagnol \$27.95

ASSIMIL fait de l'étude des langues un véritable plaisir.

FACILITÉS BUDGÉTAIRES SI DESIRÉ

Ed Archambault INC.

500 est, Ste-Catherine — Coin Berri — 849-6201

INSTITUTION NEUTRE

école

CINQ-MARS INC. JOUR et SOIR

1) ENSEIGNEMENT RÉGULIER

• en cours SECONDAIRE 9 - 10 - 11ème SC
• au niveau de l'INSTITUT 12ème sc et
dit CEGEP 13ème sc
ou COLLEGIAT
Les cours comprennent les secondaires V et VI

2) ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE

POLYTECHNIQUE
Faculté des SCIENCES
Architecture
Arpentage

Études Militaire et de Marine
Hautes Études Commerciales
Sociologie, anthropologie, et
autres facultés

3) ENSEIGNEMENT DE REFONTE

en mathématiques par le prof. Cinq-Mars

4) ÉTUDE DIRIGÉE

Avant ou après les cours, il y a étude surveillée et dirigée. L'étudiant sera donc présent à l'école l'avant-midi et l'après-midi. Un pupitre à SON SEUL USAGE lui sera désigné en salle d'étude. En complément et selon le besoin, il y aura COURS DE REPÉTITION DESTINÉS à des petits groupes d'élèves en appliquant alors, le système dit d'ATELIERS PÉDAGOGIQUES.

INSCRIPTIONS: L'après-midi: 4-6. Lundi, mardi, mercredi.
le soir: 8-9. Lundi, mardi, mercredi.

Prospectus sur demande - 10,330, LAJEUNESSE

MONTREAL

389-7114



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

COURS DU SOIR - SESSION 1967-68

Le Service de l'Extension de l'Enseignement offre des cours du soir aux ingénieurs, professionnels, entrepreneurs, contremaîtres, techniciens, ouvriers spécialisés, dessinateurs, soit à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances sur des sujets tels que: - Évaluation foncière - Calcul différentiel et intégral - Calcul matriciel - Résistance des matériaux - Construction - Charpentes - Béton - Épuration des eaux - Arpentage - Photogrammétrie - Technologie des sols - Technique routière - Mécanique des fluides - Pompes - Chauffage - Ventilation - Combustion - Fours - Thermodynamique - Mécanique - Éléments de machines - Dessin industriel - Calculatrices électroniques - Électronique - Analyse des systèmes linéaires - Asservissements linéaires - Automatisation - Métallurgie des procédés industriels - Oxydation et dislocations des métaux - Énergie nucléaire - Électromagnétisme - Thermophysique - Semiconducteurs - Simplification du travail - Gestion d'entreprises - Brevet d'invention - Manutention des matériaux.

OUVERTURE DES COURS LE 2 OCTOBRE 1967

DEMANDEZ UN PROSPECTUS
DES COURS DU SOIR

2500, ave Marie-Guyard, MONTREAL 26. Tél. 739-2451

Des cours pour tous
Trimestre d'automne

PROMOTION CULTURELLE

- Civilisation
- Cinéma et télévision
- Droit
- Histoire
- Lecture rapide
- Littérature
- Musique
- Psychologie
- Psychologie des relations humaines
- Relations publiques
- Sciences sociales
- Théologie

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél.: 343-6992

20 ans au service de la population
de l'est de Montréal

RECONNUE par le MINISTÈRE de L'ÉDUCATION



Les Études
Commerciales
de l'Est Inc.

JOUR
SOIR

- ANGLAIS
- DACTYLO
- STÉNO
- COMPTABILITÉ
- ROUTINE DE BUREAU



G. BELANGER
DIP. PED.
DIRECTEUR

Les RÉSULTATS obtenus DÉPASSENT nos espérances. Vous pouvez vérifier auprès de nos élèves.

PAS DE CONTRAT À SIGNER

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS

GAGNEZ UN AN

- Vous étiez en 10e latin, scientifique ou général, nous vous ACCEPTONS EN 11e COMMERCIAL
- Vous étiez en 11e latin, scientifique ou général, nous vous ACCEPTONS EN 12e COMMERCIAL SPECIAL

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Tél. à 523-6138

EASTERN BUSINESS COLLEGE Inc.
3630 EST, ONTARIO - MONTREAL

COURS BAYARD

- École primaire française
- Préparation aux études secondaires
- Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe
- Personnel enseignant français, diplômé
- Nouvelle méthode vivante.

3021 Ave Trafalgar

Montréal 6, P.Q.

Tél.: 933-3186

Apprenez la

STÉNOTYPIE

Cours du jour et du soir

Institut
QUITARD de Sténotypie
3466, rue St-Denis, Suite 3
Montréal

Tél: 849-6947

INSTITUT GOETHE INSTITUT ALLEMAND

sans but lucratif

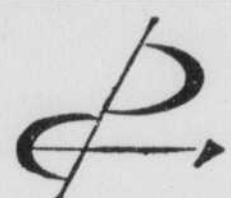


• COURS DE LANGUE à 4 niveaux; petits groupes; cours du jour et du soir; programme additionnel en Allemagne. De nouveaux cours débuteront le 25 septembre.

• BIBLIOTHÈQUE avec livres allemands et traductions, périodiques.

• PROGRAMME de conférences, concerts, expositions et films.

Pour obtenir des renseignements écrivez ou téléphonez à
3418, rue Drummond • Tél. 849-2244



L'École Progressive

dirigée par Madame Jeanne Normandin

Madame la directrice invite les parents qui sont intéressés à inscrire leurs jeunes filles dans une maison de haute éducation reconnue par le Ministère de l'Éducation à se présenter à l'École Progressive à 690 est, boul. Crémazie.

POUR JEUNES FILLES SEULEMENT

PROGRAMME

Cours préparatoire au secondaire, 7e année.
Cours secondaire: scientifique, général et commercial, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e années.
Secrétariat général - médical - légal.
Subventions gouvernementales pour les élèves du secondaire.

Nouvelles directives du Ministère de l'Éducation les élèves de 12e année commerciale bénéficieront des octrois gouvernementaux.

• Examens et certificats officiels du ministère de l'Éducation
• Service de placement
• Si notre programme retient votre attention, prière de prendre rendez-vous avec le secrétariat de l'institution en signalant

381-3945



Mme Jeanne
Normandin-Loiselle
Directrice



M. Jean St-Pierre
Conseiller
pédagogique

EXTERNAT CLASSIQUE DE LONGUEUIL

Programme du CEGEP

COURS COLLEGIAT

Concentrations: biologie-chimie, chimie-physique, sciences humaines, philosophie-lettres.

- Collège I - cours du jour pour étudiants réguliers
cours du soir pour adultes.

- 3e et 4e Arts - conduisant au Baccalauréat ès Arts
(programme de la Faculté des Arts)

COURS CULTURELS

Divers cours d'administration et de gestion, initiation au droit, anthropologie biblique, psychologie, français, initiation à l'art, décoration intérieure, secrétariat médical, bibliothéconomie (catalogage).

Renseignements: Étudiants réguliers: M. Adrien Payette
Étudiants adultes: M. Armand Massé

L'Externat Classique de Longueuil,
945, chemin de Chambly,
Jacques-Cartier.
Tél.: 679-2630



FACULTÉ D'ÉDUCATION UNIVERSITÉ D'OTTAWA

B.E.D.

Une année complète de formation professionnelle dans une atmosphère universitaire. Praticum dans les écoles françaises ou anglaises selon le choix de l'étudiant. Condition d'admission: Un baccalauréat reconnu (B.A., B.Com., B.Sc., B.Sc.N.)

M.E.D. M.A. (Ed)

Conditions d'admission:
1) Le B.Ed. comme propédeutique ou son équivalent.
2) Deux années d'expérience dans le domaine de l'éducation.
Le programme d'études est déterminé en fonction de la préparation et des besoins de l'étudiant.

Ph. D.

Pour renseignements au sujet du Ph.D. écrire au Doyen de la Faculté d'Éducation. Date limite de l'inscription: 1er septembre
S'adresser: Bureau des Admissions, Université d'Ottawa, Ottawa 2, Ontario

Condition féminine

Levée des interdits

Les couturiers publient

PARIS sur HAUTE COUTURE



PRATIQUE, à gauche, la robe-manteau de Nina RICCI, à double boutonnage et ceinture, en satin cerise. **EXCENTRIQUE**, à droite, l'ensemble pantalon et manteau long en cuir noir à large col en renard. C'est signé Yves SAINT-LAURENT.

"Assez de folies! Que les femmes ressemblent enfin à des femmes et non plus à leurs sœurs cadettes!"

Balmain a lancé le mot, puis tous les autres couturiers français ont décidé d'abandonner la mode petite fille pour revenir à une mode plus féminine.

Cette attitude se reflète aussi bien dans la coupe que dans les tissus utilisés: chiffon, crêpe, velours-jabots de dentelle, cols et manchettes en organdi ou en pierreries.

Il y a peu d'extrémisme dans la mode cet automne. Quant aux couleurs, on a délaissé les tons printaniers pour adopter des marron, des verts, des bleus plus foncés. Et tout comme à Rome, le noir fait sa rentrée à Paris.

Quant à la hauteur de l'ourlet, chacune est libre de l'établir comme bon lui semble. Les couturiers eux-mêmes ne parviennent pas à faire l'unanimité et dans la plupart des collections, on a trouvé de toutes les longueurs. Les Italiens penchent vers la jupe longue tandis qu'à Londres, les robes sont de plus en plus courtes.

Les couturiers parisiens, eux, sont passés du Dior des années trente, avec ses visages très maquillés, ses cheveux frisés et ses robes de satin moulantes à l'élégance de Ricci, ses longues capes, ses chapeaux romantiques.

Selon Mme Lissa Taylor, directrice de mode chez DuPont du Canada et qui a assisté à toutes les collections, c'est celle de Nina Ricci qui influera le plus sur la mode canadienne, car elle s'adapte bien à notre climat, à notre mode de vie.

Balmain a présenté, dans une robe du soir, la "jupe mouchoir", dont l'ourlet se monte et se baisse à souhait. Chez St-Laurent, on garde les jupes courtes malgré quelques robes qui frôlent le tibia.

Finie la mode "housse", le corps féminin est de nouveau à l'honneur. Enfin, la taille reparaît, modelée par de larges ceintures de cuir. On aimera, cet hiver, les capes dont on salue le retour spectaculaire, les profonds décolletés, la taille fine, les robes style "sarrau d'écolière", les ourlets de fourrure, les tailleurs à veste droite et jupe clochée.

On s'engouera pour les couleurs sombres dont le brun et le noir. La plupart des couturiers ont présenté la "petite robe noire" dans du velours, du crêpe, du chiffon et ont orné leurs robes cocktail et du soir de plumes d'autruche.

Pour l'après-midi, la petite robe noire est agrémentée d'un col et de manchettes blancs, souvent en organdi. Les tailleurs habillés, toujours en noir, sont rehaussés d'un col et de manchette de velours.

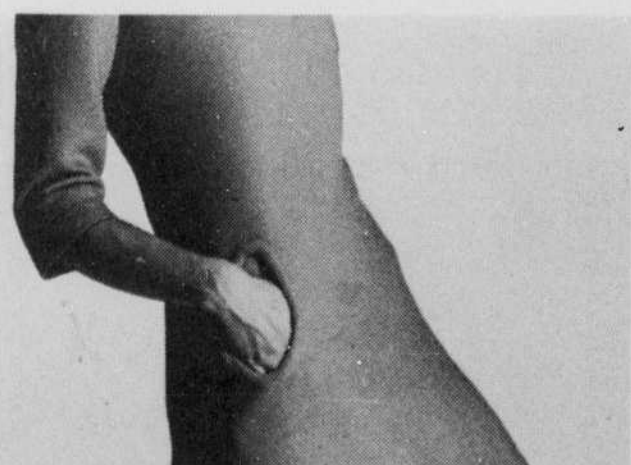
L'une des caractéristiques les plus marquantes des collections parisiennes est le "total look". Si une robe, un manteau, un tailleur sont noirs, le chapeau, les bas et les chaussures seront noirs. De même pour le marron, le vert, le marine. La femme est vêtue de la même couleur de la tête aux pieds.



SOPHISTIQUEE, à gauche, la robe en cuir violet de HEIM; parements et bottes en pierreries multicolores. **CLASSIQUE**, à droite, la robe en flanelle grise avec corsage en satin, de JEAN-LOUIS SHERRER. Poignets et cravate perlés.

● La femme adoptera "son genre, selon sa taille, son tempérament... et non plus un genre stéréotypé, celui de madame tout-le-monde.

● On verra beaucoup de capes cet automne, de toutes les longueurs depuis la mi-cuisse jusqu'à la cheville, en tissus unis ou imprimés pour le jour, en velours ou lamé pour le soir.



Deux poches CARDIN; une poche qui appartient à une ravissante robe en fin lainage cerise; une autre qui agrémente un manteau en grosse flanelle grise réversible écossais rouge et vert.



DEUX ravissants manteaux de CAPUCCI. À gauche, manteau en velours Bordeaux et robe en lainage rose; à droite, manteau en lainage vert olive. Motifs de passementerie et hautes bottes en cuir de teintes assorties.

● Seul, Pierre Cardin, reste fidèle à sa ligne: deux-pièces de cosmonautes pour le jour; mini-robres noires éclairées d'une fenêtre en forme de bijou sur l'épaule, pour le soir.

● Les étoffes les plus spectaculaires: gros tweeds blancs et noir, lainage à larges rayures et à très gros carreaux, draps lourds, beaucoup de gabardines, velours de coton uni.

● Les guipures de coton, bleu saphir ou marron d'Inde se retrouvent même à l'heure du cocktail.

● Courrèges joue encore un rôle important sur la scène parisienne. Ses vêtements ont quelque chose de très nouveau, de très spatial. Tous ses modèles portent gants très courts, chaussettes et souliers blancs.

COMMODE, cet ensemble-culotte de LANVIN, à carreaux bordeaux et vert sur fond beige. À noter, l'étoile à rayures coordonnées. **EXOTIQUE**, la robe-chasuble à broderies multicolores signée Louis FERAUD. À souligner: les "collants" en cuir souple blanc.



Continuité

Tel que défini précédemment, le champ d'application de l'assurance-maladie doit être universel c'est-à-dire que le régime doit s'appliquer à tous les citoyens québécois; ce qui signifie donc l'élimination des régimes particuliers couvrant les mêmes soins que ceux qui sont couverts par le régime général, que ces régimes particuliers soient d'initiative privée ou gouvernementale.

Outre le principe d'universalité qu'elle énonce, la commission précise les dispositions qui devraient être adoptées pour assurer la continuité dans la protection accordée aux Québécois en voyage ou en résidence temporaire à l'étranger, aux personnes qui se déplacent d'une province à l'autre et aux immigrants qui viennent s'établir au Québec.

Le rapport stipule notamment que "résident du Québec qui va s'établir dans une autre province devrait conserver le bénéfice des prestations du régime pendant une période de trois mois suivant son départ; en contrepartie, les résidents des autres provinces qui élisent domicile au Québec n'auraient droit au bénéfice des prestations qu'après une période de trois mois suivant la date de leur arrivée". Cette période d'attente de trois mois ne devrait toutefois pas s'appliquer aux personnes possédant un statut d'immigrant qui viennent s'établir au Québec et aux missionnaires québécois qui reviennent d'un stage à l'étranger.

La dispensation des soins

Au chapitre de la dispensation des soins et des services, la commission recommande que le régime couvre initialement l'ensemble des soins médicaux et chirurgicaux et les médicaments prescrits dans les cas de maladies chroniques ou de longue durée. Quant aux autres soins et services, la commission recommande qu'ils soient inclus graduellement dans la couverture du régime.

Selon la commission, la couverture initiale du régime, soit celle des soins médicaux et des médicaments prescrits pour les maladies chroniques ou de longue durée, ajoutée à la dispensation actuelle des soins et des services hospitaliers et des médicaments prescrits pour les maladies hospitalières, protégerait la population contre 85 pour cent à 90 pour cent des dépenses de soins.

Abbé Falardeau
Mgr Grégoire
reçoit
une délégation

La délégation des paroissiens de Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, qui voulait rencontrer les autorités de l'archevêché sur le transfert du vicarier Falardeau, a été reçue hier par Mgr Paul Grégoire, responsable des nominations. Mais il semble que cette rencontre n'apporte rien de neuf, et que les paroissiens vont continuer leur lutte publique contre la décision qui frappe l'animateur du centre-ville.

Un membre de la délégation a déclaré que les paroissiens avaient été bien reçus. Mais il semble que l'archevêché ne puisse grand-chose dans ce cas. "Il n'y a pas moyen de rien savoir", ils disent qu'ils n'ont rien contre l'abbé Falardeau", a dit un paroissien après la rencontre avec Mgr Paul Grégoire.

Déjà au moins une autre paroisse vient d'entrer en contact avec le comité d'alerte de Saint-Enfant-Jésus. La pétition au Cardinal continue de circuler de porte en porte. Elle devrait normalement être déposée mardi prochain.

Huit mouvements de citoyens et de parents du bas de la ville ont également été saisis du renvoi du pionnier de la lutte à la pauvreté dans le centre-ville.

Sans proposer un échéancier rigide, la commission dresse l'ordre des étapes de l'extension de la couverture du régime. A cet égard, deux ordres de préséance sont définis dans le rapport, l'un pour l'ensemble des citoyens et l'autre pour les bénéficiaires actuels de l'assistance médicale.

1) pour l'ensemble de la population, l'ordre d'extension de la couverture qu'elle suggère est le suivant:

A) les soins dentaires aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 18 ans; B) les examens de la vue effectués par les optométristes et les lunettes;

C) les médicaments prescrits pour les maladies de courte durée;

D) les soins dentaires aux adultes;

E) les traitements des ostéopathes et des chiropraticiens lorsque les recommandations de la commission La Croix auront été mises en application; et

F) les prothèses.

Exception faite des médicaments prescrits pour les maladies chroniques ou de longue durée, la couverture initiale du régime d'assurance-maladie recommandée par la commission n'ajoutera pas à la protection des assistés sociaux. De l'avis des commissaires, "la situation particulière de ce secteur de la population exige que l'extension de la couverture recommandée dans le cadre du régime d'assurance-maladie se fasse à un rythme plus accéléré à l'égard des assistés sociaux et selon des impératifs axés davantage sur leurs ressources financières limitées".

2) Compte tenu de ces considérations, la commission recommande que le régime d'assistance médicale soit modifié en un régime unifié d'assistance-maladie et que l'ordre de priorité de l'extension de la couverture de ce régime soit le suivant:

A) les médicaments prescrits;

B) les soins dentaires aux enfants de moins de 18 ans et aux femmes enceintes;

C) les examens de la vue effectués par les optométristes et les lunettes;

D) les prothèses;

E) les soins dentaires aux adultes; et

F) les traitements par manipulation vertébrale effectués par les chiropraticiens.

Il faut ici noter que la couverture des examens de la vue et des lunettes serait soumise à certaines dispositions précises. Parmi celles-ci, mentionnons que seul l'ophtalmologiste pourrait prescrire des verres de contact et que seuls les optométristes, les opticiens d'ordonnance et les techniciens dont la compétence à ce faire serait spécifiquement reconnue, pourraient les ajuster. D'autre part, la commission recommande que les ophtalmologistes n'aient plus le droit de vendre des lunettes, qu'on encourage toute mesure tendant à permettre à l'ophtalmologiste de se retirer graduellement de la vente des lunettes, et qu'enfin la fréquence des changements admissibles de lunettes soit réglementée.

Les frais modérateurs

La commission affirme que, de façon générale, elle n'a trouvé aucun fondement à l'imposition de frais modérateurs. Toutefois, dans le cas des médicaments prescrits pour les maladies de courte durée, la commission croit qu'il y a lieu de faire exception et elle recommande l'imposition de frais modérateurs afin de prévenir les abus dans la consommation.

Le rapport ajoute que la commission est bien consciente que cette recommandation peut toucher des personnes dont les ressources financières sont limitées; elle croit, cependant, que de tels frais sont nécessaires, tout au moins pour prévenir les dangers d'une consommation abusive de médicaments.

Suite de la première page

L'ASSURANCE-MALADIE

et accompagner l'établissement du régime d'assurance-maladie. A titre d'exemple de ces mesures, mentionnons la recommandation de la commission portant que toutes les municipalités soient tenues d'installer, au cours des trois prochaines années, des appareils de fluorisation des eaux de consommation avec l'aide financière et technique du gouvernement du Québec.

Par suite du rôle essentiel et de l'importance grandissante du médicament dans le processus de guérison, la commission consacre un chapitre à l'étude des moyens d'action propres à abaisser les prix trop élevés des médicaments. Parmi les nombreuses recommandations qu'elle formule à cet effet, l'établissement d'une liste de médicaments approuvés retient particulièrement l'attention. Cette liste ne comprendrait que les médicaments dont la qualité et la sûreté sont établies et dont les prix ne dépassent pas un maximum. Les prix des médicaments inscrits sur la liste seraient négociés par le ministère de la santé avec les fabricants de produits pharmaceutiques et ces prix seraient utilisés pour l'achat de tout médicament fourni dans le cadre d'un régime public.

Enfin, relativement à la mise en application du régime d'assurance-maladie, la commission souligne que l'on ne saurait ignorer l'ampleur du problème financier que le gouvernement aura à affronter au cours des prochaines années.

A ce sujet, elle note qu'elle a situé de façon approximative à \$250 millions les investissements nécessaires au cours des toutes prochaines années pour résoudre les problèmes qui se sont accumulés. La Commission estime également que les dépenses publiques au titre des régimes de soins passeront de \$515 millions en 1967 à plus d'un milliard de dollars en 1970 et que ces dépenses représenteront une proportion sans cesse accrue du budget total de dépenses du gouvernement.

Le rapport précise que la Commission a cru de son devoir d'analyser, à l'intérieur des limites de son mandat, certaines alternatives susceptibles d'atténuer les difficultés financières dans l'hypothèse où celles-ci se révéleraient autrement insolubles. Après avoir rejeté la possibilité que la mise en vigueur du régime soit retardée par suite de l'importance de l'aide financière prévue par la loi fédérale sur les soins médicaux, la Commission rappelle que le taux de l'impôt de l'assurance-maladie qu'elle suggère pourrait être haussée à un niveau supérieur à 1 pour cent; elle mentionne en outre que malgré les nombreux désavantages qui en résulteraient, les médicaments prescrits dans le cas des maladies de longue durée pourraient être exclus de la couverture initiale du régime.

Enfin, la Commission suggère que le champ d'application du régime soit restreint pendant une période de transition aux personnes à faible revenu, c'est-à-dire aux personnes dont la consommation de soins est la plus faible, si le problème financier n'est pas autrement soluble. Pendant une telle période de transition, le régime couvrirait environ 45 pour cent de la population et les personnes couvertes ne paieraient aucune cotisation ou qu'une cotisation partielle selon le niveau de leur revenu et de leurs charges familiales.

Selon la commission, cette solution ne serait possible qu'en tant que le gouvernement du Canada accorde une équivalence fiscale qui tiendrait lieu de contribution en vertu de la loi fédérale sur les soins médicaux. Les montants ainsi obtenus seraient utilisés aux fins des investissements. Elle rappelle toutefois que cette solution du problème financier nécessiterait que la poursuite de l'ensemble des objectifs de l'assurance-maladie soit partiellement sacrifiée pendant la durée de la phase transitoire.

UNE PROPOSITION DE M. ROBLIN

on peut accorder aux circonstances particulières qui prévalent en 1967 l'idée de ce statut particulier.

Parlant du statut particulier, M. Roblin a déploré qu'on ne se soit même pas encore entendu sur les mots et que l'opinion canadienne ne se soit même pas encore regroupée en un consensus autour de cette question.

La pierre de touche de tout ce problème, a dit M. Roblin, est de déterminer jusqu'à quel point un statut particulier peut affecter le fonctionnement et l'existence même d'un véritable gouvernement national. Mais en établissant cette limite, il faudrait prendre garde, selon lui, que les préjugés de plusieurs Canadiens ne servent de critères.

"Nous devons accorder aux Canadiens français, a dit M. Roblin, le même degré de responsabilité que les Canadiens anglais revendiquent pour eux-mêmes".

Il a poursuivi en disant que si leurs droits ne sont pas reconnus dans certains domaines et dans certaines régions, ce doit être là l'objet de "nos premières préoccupations".

Il a mentionné par exemple les droits du français dans les autres provinces. Pour M. Roblin, il ne semble pas nécessaire que le gouvernement central intervienne pour les faire respecter. Ceux à qui plairaient les résultats d'une telle action n'en accepteraient sans doute pas les moyens "à-t-il dit, en ajoutant que l'exemple du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba serait primordial pour les autres provinces.

Il a même mentionné que les réformes récentes au Manitoba avaient été faites non pas seulement sous la poussée de la communauté francophone manitoibaine mais surtout à la suite d'une prise de conscience de l'ensemble du problème canadien.

Interrogé sur la monarchie, M. Roblin a dit que l'histoire des sociétés prouve que lorsque les hommes ont été privés de monarchie, ils en ont inventé d'autres. Il a prôné la canadienisation plutôt que l'abandon de la monarchie, mais il n'a pas réussi à préciser comment on devrait réaliser cette canadienisation de la monarchie.

"C'est un beau secteur de recherche pour les hommes politiques canadiens", a-t-il dit.

De la politique extérieure du pays, M. Roblin a seulement dit qu'elle devrait être révisée de fond en comble, tout autant d'ailleurs que la politique de défense qui devrait l'appuyer et qui, selon M. Dalton Camp, l'inspire.

"C'est la poursuite de la paix, non pas seulement le maintien de la paix qui devrait nous intéresser", a dit M. Roblin en demandant que notre pays fasse un effort particulier pour l'aide aux pays en voie de développement.

Du congrès du mois de septembre, M. Roblin a dit qu'il illustre la recherche d'un renouveau du parti auquel il a senti le besoin de participer. Il a dit qu'il n'avait d'alliance avec personne, il a loué l'intégrité et la valeur de M. Robert Stanfield, la personnalité de M. Diefenbaker et, dans doute pour ne pas susciter au rattachement défavorable à l'Ouest, il a répété qu'il serait surpris d'avoir l'appui de M. Johnson et qu'aucun aspirant au leadership ne devrait avoir l'air de miser exclusivement sur certains régionalismes.

POSTES

cident l'ordre de grève. La manifestation des employés des postes avait aussi été prévue pour hier, et le président de la section locale des postiers, M. Houle, assistait hier à l'assemblée des camionneurs.

L'arrêt de travail des camionneurs était un geste de protestation contre le congédiement de huit déboissés du garage de Rod Service à Oqui un contremaître aurait demandé sans succès d'accomplir un travail qui selon eux relevait des mécaniciens. L'accord conclu hier prévoit le rattachement des déboissés, une nouvelle procédure d'assignation des tâches, ainsi que la création d'un comité paritaire qui définirait le contenu de chaque tâche.

Le ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, a rencontré hier les camionneurs et un porte-parole de la CSN affirme qu'il leur a promis d'intervenir si des contremaîtres de la compagnie Rod Service se prenaient de nouveau au syndicat. Selon le syndicat, en congédiant les déboissés, le contremaître aurait déclaré qu'il n'avait plus besoin "de cette gang d'unionistes".

Accusations de fraude

Des accusations de fraude (au sens de la loi des valeurs mobilières) viennent d'être portées à Montréal contre la Société de Placements Limitée et certains de ses administrateurs en relation avec la vente de la compagnie d'assurance La Stabilité.

Les prévenus sont accusés de fausses représentations au cours de négociations avec le groupe Corplex, de profits illégitimes en tant que courtiers, et de s'être déclarés acheteurs alors qu'ils agissaient également comme agents.

Les sommations de comparaitre ont été émises à la demande de la commission des valeurs mobilières.

PRESSIONS

président Johnson de supprimer l'aide militaire américaine à la Grèce. Nous n'avons pas besoin d'assistance militaire, estime madame Mercouri en faisant état des ravages causés à la Grèce tant par la dernière guerre que par la guerre civile.

M. CLOUTIER

tauration éventuelle d'un régime d'assurance-maladie.

M. Cloutier a aussi insisté sur l'importance du financement, qui est l'un des principaux facteurs qui conditionnent le rythme de l'instauration par étapes d'un régime universel, de même que la contribution du gouvernement central. Mais à ce sujet, il n'a pas voulu ajouter quelque commentaire que ce soit qui pourrait laisser présager des intentions du gouvernement.

On sait qu'en octobre dernier, M. Cloutier s'était dit favorable à un régime d'assurance-maladie universel, mais qui serait établi par étapes successives. "Il entraînerait une législation en plusieurs temps dont le mode d'application présenterait un caractère de souplesse propre à la correction de certains effets, à l'expérimentation et à l'adoption de politiques parallèles dans le secteur de la santé", avait-il alors déclaré. Depuis, il n'a pas précisé en quoi consisteraient ces étapes et à quel rythme elles seraient mises en application.

Le premier ministre, M. Johnson, est resté muet lui aussi sur la question. La seule déclaration que le premier ministre a faite sur la question, d'ailleurs, laissait indiquer qu'il n'était pas en faveur d'un régime universel. C'était pendant la campagne électorale de 1966, à la mi-mai, lors de son passage dans le comté de Bonaventure.

Quant au programme électoral du parti gouvernemental, il mentionne seulement que "l'Union nationale établit un régime québécois d'assurance-santé dont l'administration sera confiée à une régie autonome".

McNAMARA

tion de ravitaillement au Sud-Vietnam.

"Si la situation exposée ce matin par le secrétaire de la Défense est exacte, a notamment commenté le sénateur Stuart Symington, membre de la commission je crois que les Etats-Unis devraient s'en aller du Vietnam des que possible". Le sénateur démocrate du Missouri a ajouté que la position prise par M. McNamara incite à penser "qu'il n'existe aucune chance de remporter de véritables succès dans cette guerre".

S'inscrivant en faux contre l'avis de ceux qui critiquent les bombardements sur une base sélective, M. McNamara a révélé que l'Administration a autorisé des raids contre 302 des 359 objectifs recommandés par les chefs d'état-major. Toutefois, 68 autres cibles demeurent sur la liste des "tabous", avec l'accord quasi-unanime des "programmes".

Les attaques aériennes vont donc se poursuivre et même être élargies, mais elle ne doivent pas dépasser certaines limites. La mise en garde du chef du Pentagone est formelle.

Thieu se dit prêt
à rencontrer un
représentant du FNL

SAIGON — Pour la première fois hier le chef de l'Etat sud-vietnamien, le général Nguyen Van Thieu, s'est déclaré prêt à rencontrer un représentant du "Front National de Libération". Dans une conférence de presse réservée aux journalistes étrangers, le général Thieu a affirmé qu'à l'issue de l'entretien son interlocuteur pourrait retourner sain et sauf à l'endroit de son choix et qu'il garantirait sa sécurité.

Le général Thieu a cependant précisé que s'il est élu le 3 septembre prochain aux élections présidentielles, il refuserait de négocier "avec le Front National de Libération qui se prétend seul représentant du peuple vietnamien". Sur cette base, a-t-il ajouté, il n'est pas question de négocier avec le Front, mais je suis prêt à recevoir à Saigon toute personnalité du Front. Il a d'autre part renouvelé le plan d'offre de paix qu'il est décidé à soumettre à Hanoi et qui comporte notamment des négociations soit directement par radio, soit par l'intermédiaire de la Commission internationale de contrôle. "Pour prouver notre bonne foi nous sommes prêts à décider une pause de sept jours. Celle-ci sera prolongée si Hanoi fait preuve de bonne volonté".

Le général Thieu a également annoncé qu'une purge importante était en préparation dans l'armée sud-vietnamienne. Dans les semaines suivant les élections, 50 officiers dont plusieurs généraux comparaitront devant le conseil de discipline de l'armée pour répondre à des accusations de corruption et de quelconques incompétences.

Un communiqué militaire américain publié à Saigon indique d'autre part que depuis le début du conflit vietnamien, les Etats-Unis ont perdu 2.600 avions et hélicoptères, 662 appareils ont été abattus par la DCA ennemie ou perdus au cours de combats aériens au Nord-Vietnam.

Marins: le syndicat
demande un médiateur

Le président du syndicat des marins du Canada, M. Leonard McLaughlin, a prié hier le ministre fédéral du travail de nommer un médiateur pour tenter de mettre fin à la grève qui paralyse la navigation sur les eaux intérieures depuis dix jours. M. McLaughlin fait cette requête "dans l'intérêt public", notant qu'il reçoit des représentations de plus en plus nombreuses au sujet des effets néfastes du conflit. L'Hydro-Québec notamment serait forcée d'ici quelques jours de fermer ses chantiers de Manic-Outardes parce que les livraisons de ciment sont interrompues.

Plus tôt hier à Ottawa, le ministre du travail M. Nicholson a déclaré qu'il semblait y avoir peu de chances d'un règlement rapide du conflit. La veille, le président de l'association des armateurs des Grands Lacs, M. John McGiffin, a déclaré que les 32 compagnies de navigation ne sentaient pas l'urgence de mettre fin à la grève et pouvaient quant à elles l'endurer jusqu'à la fin de la saison de navigation en décembre. "Nous aussi nous pouvons attendre, a rétorqué le président du syndicat. Le moral de nos membres est très bon".

D'autre part le ministre du travail a nommé hier M. Charles E. Poirier conciliateur dans le différend entre les armateurs et l'union canadienne des officiers de la marine

LE CONTENTIEUX

incendies et la division des immeubles du service des finances.

Les rapports de ces services sont formels: la compagnie n'a pas eu de permis de construction, a ajouté M. Saulnier. Le dossier mentionne aussi que la compagnie a reçu un avis formel du moins une communication écrite l'avertissant qu'elle ne pouvait recevoir de permis. D'après M. Saulnier, il ne semble pas que la compagnie ait été qualifiée pour obtenir le permis, les installations n'étant pas conformes aux règlements municipaux. Et il n'y a pas eu de poursuites contre la compagnie par le contentieux municipal.

Le rapport du service des incendies informe le président du comité exécutif que des employés de ce service ont admis avoir été quelque peu négligés dans les circonstances, mais le directeur du service estime qu'ils ont agi en toute bonne foi.

Invité à dire si le contentieux doit répondre à des questions qui impliquent non seulement les trois services d'abord mentionnés mais aussi les avocats de la ville, M. Saulnier n'a rien dit.

D'autre part, un ancien conseiller municipal, M. P.E. Sauvageau, député de Bourget, vient de demander à M. Daniel Johnson de faire inspecter par le gouvernement "tous les dépôts de distribution d'essence de l'est de la ville, afin de rassurer la population sur les dispositions et les méthodes de prévention d'incendie qui existent pour les protéger".

M. ROBERTS

(Suite de la page 2)

Le premier ministre a déclaré que la solution de certains problèmes au niveau secondaire "me semblerait être le développement logique du programme actuel d'éducation bilingue dans nos écoles élémentaires. Ce serait le développement logique du programme actuel qui consiste à enseigner en français certaines matières secondaires. Ce serait le développement logique de notre programme universitaire bilingue actuel. Ce faisant, nous satisfaisons aux besoins des Franco-Ontariens en leur donnant les mêmes chances égales à tous les niveaux, élémentaire, secondaire et universitaire".

Dans son discours, M. Roberts a rappelé que les problèmes d'éducation des francophones datent d'après la Confédération, lorsque vers 1880 ils s'amènèrent en grand nombre du Québec. Selon lui, il n'y avait pas eu de difficulté avant cela et dans plusieurs écoles on enseignait en anglais et en français.

"Parce qu'il y eut si peu de difficultés concernant la langue servant à l'enseignement dans les écoles, dit M. Roberts les Pères de la Confédération ne traitèrent pas cette question de façon spécifique lorsqu'ils rédigèrent l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique".

Le premier ministre a ensuite rappelé le règlement 17 mais il a enchaîné en disant que depuis quelque temps des efforts très sérieux avaient été faits pour corriger la situation ainsi causée.

Dans ses remarques préliminaires, M. Roberts a déclaré que la tâche des Canadiens aujourd'hui "n'est rien moins que d'assurer la survivance du pays jeune et dynamique qui est le nôtre".

Chez les
pompiers

Le chef de pompiers G.H. Brundage, de Halifax, a été élu président de l'Association canadienne des chefs de pompiers lors du 39ème congrès annuel de cette association, qui a lieu cette semaine. Les autres officiers comprennent le chef A.E. Parker, de Peterborough, Ont., premier vice-président, et le chef E.C. Harper, de Montréal, deuxième vice-président.

CITÉ DE ST-LÉONARD
DEMANDE DE
SOUSSIONS
Travaux d'aménagement du Parc
LADAUVERSIÈRE

Des soumissions cachetées, dans des enveloppes préparées portant l'inscription "Soumission pour l'aménagement du Parc Ladauversière", seront reçues par le soumissionnaire, secrétaire-trésorier de la Cité de St-Leonard, à 8 heures p.m. à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, Boul. Métropolitain le 12 septembre 1967.

Chaque entrepreneur devra apporter lui-même sa soumission à la table du Conseil à l'ouverture de l'assemblée qui aura lieu à 8 heures p.m. à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, Boul. Métropolitain, mardi le 12 septembre 1967.

Ne seront considérées que les soumissions faites sur les formules préparées par les architectes, Lohay et Robert. Ces formules de même que les plans et devis seront obtenus à l'Hôtel de Ville de St-Leonard, 6025 est, Boul. Métropolitain, moyennant un dépôt de CENT DOLLARS (\$100.00) en argent ou chèque accepté pour chaque série de plans. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans en bon ordre dans les six jours qui suivent la réception des soumissions.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de la Cité de St-Leonard, pour le montant de \$18,000.00.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Gaston Pion,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, le 23 août 1967.



VENTES par le SHERIF

Vente par Licitation

Guay vs Payer

Canada, province de Québec, district de Mégantic, dans la Cour Supérieure, No. 3792. Dame Germaine Guay, demanderesse, vs Gédéon Payer, défendeur, et Me René Cloutier, n.p., es-qualité, mis-en-cause.

Un emplacement ayant front sur le boulevard Pie IX, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro trois cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (195-308-2) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé de la côte de la Visitation.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et plus spécialement une maison portant le numéro civique 6720 du boulevard Pie IX, à Montréal, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Avec les meubles ci après désignés:

Appartement 1

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 Defrost-O-Matic et accessoires.
1 divan lit.
1 table avec 3 chaises.
1 commode (bureau).
1 miroir.

Appartement 3

1 poêle électrique "Gurney".
1 réfrigérateur "Roy".
1 ensemble de cuisine (table et 4 chaises).
1 divan lit.
2 chaises de boudoir.
1 lampe sur pied.
1 bureau de chambre avec miroir.
1 commode.

Appartement 4

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table et 4 chaises de cuisine.
1 bureau de chambre.
2 chaises de boudoir.
1 table de boudoir.

Appartement 6

1 poêle électrique "Roy".
1 réfrigérateur "Roy" et accessoires.
1 lit complet.
1 bureau de chambre.
1 fauteuil de boudoir.
1 divan lit.
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 3 morceaux.
1 divan lit.
1 bureau de chambre.

Appartement 8

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table et 4 chaises de cuisine.
1 bureau de chambre.
2 chaises de boudoir.

Appartement 9

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur "Royal" et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 3 morceaux.
1 divan lit.
1 bureau de chambre.

Appartement 10

1 lit complet.
1 bureau de chambre.
1 fauteuil de boudoir.
1 divan lit.
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 11

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 12

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 13

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 14

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 15

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 16

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 17

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 18

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8 et accessoires.
1 ensemble de cuisine de 5 morceaux.
1 lit complet.
1 table de fantaisie.
2 fauteuils de salon.

Appartement 19

1 poêle électrique "Blue Ribbon".
1 réfrigérateur R-8

L'ABC DE "L'HISTOIRE D'O" (SAISI AU QUÉBEC)

Tout commence un beau matin de la semaine dernière. Un homme entre dans une librairie de la place Ville-Marie et demande: "Avez-vous L'HISTOIRE D'O?". Le vendeur dit que oui. "Où sont les livres?", demande l'homme. Le vendeur indique le rayon. L'homme reprend: "Sûreté provinciale, nous saisissons l'ouvrage".

Douze exemplaires par-ci, douze exemplaires par là. Quelques heures plus tard, il n'y a plus théoriquement d'HISTOIRE D'O dans Montréal.

Les libraires viennent de se faire saisir pour cent dollars de marchandise chacun pour un livre qu'ils vendent depuis des années et dont la parution date de 1954.

Le livre

Mais qu'est-ce que L'HISTOIRE D'O? C'est un livre érotique publié sous le manteau, en 1954, par Jean-Jacques Rouvert, en France. L'ouvrage signé par un pseudonyme, Pauline de Réage dont personne ne sait encore

qui elle est, est préfacé par Jean Paulhan, de l'Académie française. Pour suivi, relaxé, poursuivi de nouveau, l'éditeur prétend avoir publié un chef d'œuvre. Quelques écrivains dont Henri Bataille et Claude Mauriac le considèrent comme tel.

Écrit dans une langue extrêmement châtiée, il se classe plus facilement dans la tradition précieuse du roman libertin du 18^e siècle. Ne serait-ce son sujet exploité complètement (la mise en esclavage d'une femme par son amant), la prose en serait plutôt froide et ennuyeuse par une précision qui, sans rien ignorer des situations, fait une abstraction complète des mots vulgaires et des poncifs chers aux ouvrages basement pornographiques.

Le succès

Malgré les différentes interdictions (et à cause d'elles) le livre a obtenu un énorme succès. Le tirage français dépasse le million et demi. Publié en Allemagne fédérale, le premier tirage

de 40.000 s'épuise en deux semaines. On en fait un film qui n'est pas fini faute d'argent. Béjart vient d'annoncer qu'il voudrait en faire un ballet.

Un éditeur américain vient de publier, d'ailleurs, une édition de poche de L'HISTOIRE D'O dont le premier tirage est d'un demi-million.

L'Amérique

L'édition française de ce livre est en vente au Québec depuis des années. Le volume se vend \$8.00; les libraires ne le mettent pas en vitrine. Son prix élevé d'ailleurs interdit pratiquement son achat aux jeunes.

Mais le récent tirage américain en livre de poche le met à la portée de toutes les bourses. Un pasteur s'en inquiète, dénonce le livre aux autorités. L'éditeur anglais retire son livre du marché québécois.

Par ce biais inattendu, la police provinciale apprend l'existence de ce livre en français et le saisit.

Les libraires sont appelés en cour; ils plaident non coupables.

C'est avec "Après-ski", un des rares livres saisis cette année par la Sûreté provinciale.

Les libraires

Pourtant les libraires interrogés s'inquiètent. Tous proclament leur innocence. Leur argumentation est la suivante: "Toute saisie de livre nous fait perdre de l'argent alors que nous ne sommes déjà pas riches; si la police provinciale veut interdire des livres, qu'elle le fasse mais en prenant ses responsabilités; il lui faudra publier des listes, nous les communiquer; sans préjuger de l'aspect moral d'une telle pratique, nous obéirons car il est bien évident que nous ne faisons pas marcher notre commerce avec quelques titres contestables".

La censure

Mais il n'existe pas un bureau de censure pour la littérature au Québec; les livres incriminés sont saisis sur la foi d'un organisme de consultation qui est lui-même saisi de certaines

affaires par des sources très diverses. Les livres condamnés le sont d'après les articles du droit pénal qui régissent la publication et la diffusion des livres obscènes.

La douane, d'autre part, peut interdire l'entrée du pays aux publications indésirables.

En réalité, sans défendre aucune-ment L'HISTOIRE D'O, on peut se poser la question: fallait-il attendre treize ans pour saisir ce livre. On peut surtout se poser cette seconde question: après L'HISTOIRE D'O, lequel?

Car on s'en doute bien, dans le domaine de la censure littéraire, les normes sont vastes et très fluctuantes. Et il doit y avoir bien d'autres livres qui se vendent, plus ou moins, sous le manteau.

Si on en croit, par exemple, la manière de faire actuelle en France, "The Naked Lunch" de Burrough est de ceux-là et combien d'autres.

On plaint le juge qui jugera le procès.

ARTS et LETTRES

LE DEVOIR

À l'expo67

Vous visiterez Manicouagan 5 au Pavillon des Industries du Québec.



RENDEZ-VOUS À VIENNE



KARL BOEHM dirigera "Le Mariage de Figaro" (les 7, 9 et 13 septembre) ainsi que "Elektra" (les 14 et 18).

JOSEF KRIPS dirigera "don Giovanni" (les 5, 8 et 17 septembre) ainsi que "Der Rosenkavalier" (les 11, 15 et 21).



LE MARIAGE DE FIGARO avec, notamment, Hilde Gueden dans le rôle de la comtesse et Reri Grist dans celui de Suzanne.



WOZZECK avec Christa Ludwig dans Marie et Fritz Uhl dans le tambour-major.

● L'Orchestre Philharmonique de Vienne fête son 125^e anniversaire, cette année; son premier concert date de 1842 ● L'Orchestre philharmonique de Vienne est un orchestre d'État, attaché à l'opéra ● A Vienne, les concerts ont lieu le dimanche matin, toutes les soirées étant réservées aux œuvres lyriques ● Parmi les musiciens qui ont été à la tête de cette formation, on note les noms de Wagner, Verdi, Brahms et Bruckner ● La première sortie officielle de l'orchestre date de 1900, alors qu'il se produisit à l'Exposition universelle de Paris, sous la direction de Gustav Mahler ● L'orchestre voyage plus fréquemment depuis 1948; il a joué en Angleterre, en Allemagne, en URSS, en Amérique latine, etc... ● En 1956, l'orchestre se produisit aux E.U. et en 1959, il fit le tour du monde avec Herbert von Karajan ● Rappelons que l'orchestre jouera la Messe du couronnement de Mozart en l'église Notre-Dame, le 3 septembre, sur invitation seulement.

L'opéra

● L'Opéra de Vienne présentera deux opéras de Mozart ("Don Juan" et "Le Mariage de Figaro"), deux opéras de Richard Strauss ("Elektra" et "Der Rosenkavalier"), un opéra d'Alban Berg (Wozzeck).

● L'opéra de Vienne fait ses débuts en Amérique du Nord avec les représentations qu'il donnera théâtre Wilfrid-Pelletier. Il succédera au Bolchoï, lui aussi en première nord-américaine.

● Parmi la distribution on note des noms prestigieux dont: Hilde Gueden, Graziella Sciutti, Wilma Lipp, Reri Grist, Christa Ludwig, Birgit Nelson, Regina Resnik, Leonie Rysanek, Cesar Siepi (qui chantera Don Juan), Peter Scheier, Eberhard Waechter, Fritz Uhl, etc...

● La présentation des opéras de Mozart est entièrement nouvelle.

● "Elektra", un des chefs-d'œuvre de Richard Strauss, a été mis en scène par Wieland Wagner qui a créé également les décors.

● "Wozzeck" de Berg a été créé en 1925 devant une salle tumultueuse. Frappé d'interdiction par les nazis, l'œuvre a connu un succès mondial depuis la fin de la guerre. On présentera l'opéra dans sa mise en scène originale.

L'oeuvre

Aujourd'hui (depuis 1954), il est membre du Conseil artistique de l'Opéra de Vienne. En 1948, il était nommé au Conseil d'administration du Festival de Salzbourg. Ses œuvres? Des œuvres pour orchestre, de la musique de chambre, deux ballets et deux opéras: "La mort de Danton" créée en 1947 au Festival de Salzbourg et "Der Prozess" (Le procès) composé en 1951, d'après Kafka.

N'est-ce pas sous la direction musicale de Karl Böhm qu'il fut créé, également au Festival de Salzbourg?

C'était en 1953, juste avant que j'écrive "Méditations pour orchestre", une commande de l'Orchestre Symphonique de Louisville.

Y a-t-il une différence avec "Le procès" (créé récemment à New-York sous le nom "The Visitation" par l'Opéra de Hambourg) de Gunther Schuller?

Il exprime le conflit noir, racial si vous voulez; pas moi. Il n'y a pas, non plus, de place pour un groupe de jazz. Cet opéra est important pour moi. Je l'avais vu au théâtre avec Gérard Philipe et Jean Vilar; ce fut un choc. Puis, au cinéma, Otto Preminger l'a réalisé en 1954, sous le nom "The Trial".

Vous aimez les titres.

J'aime les titres d'œuvres de Messiaen; (il se joint les mains, sourit et continue) le titre doit résumer l'œuvre. Je n'ai pas la prétention de dire que j'y réussis.

L'industrie nationale

En Autriche on compte quatre orchestres importants: la Philharmonique de Vienne, l'Orchestre Symphonique de Vienne, l'Orchestre de la radio, et l'Orchestre des "Tonkünstler". Ils sont entièrement financés par l'État et par la vente des billets. Jusqu'au début du siècle, la Philharmonique était le seul ensemble orchestral; en effet au temps de Brahms et de Bruckner, la vie musicale viennoise pouvait s'en contenter. Fût-ce de temps en temps, les anciennes salles de concerts devenant même insuffisantes.

La musique en Autriche, c'est l'industrie nationale, dit encore Gottfried von Einem. Que le gouvernement ait des problèmes, ça passe encore, mais qu'un orchestre soit à cours d'argent et toute la ville est ameutée. On dépense plus d'argent pour le théâtre et l'opéra que pour les services diplomatiques.

Le public doit répondre beaucoup. Il est plus difficile de trouver un siège au concert qu'une chambre d'hôtel. Les étudiants restent debout derrière et sur les côtés. Combien de touristes se sont frappés le nez devant les guichets! Et puis, ils sont chers.

Quelles ont été vos occupations durant ces dernières années? — On a créé "Le distrait" ("Der Zerrissene") d'après une nouvelle d'Alfred Nostoy à l'Opéra-comique de Hambourg en 1964. Nostoy n'est pas une projection de moi-même. Si j'étais distrait, m'aurait-on nommé Directeur de la Société des auteurs?

— Je recueille les subventions pour aider les compositeurs... les avant-gardistes également!

Un musicien autrichien

Gottfried von Einem: pas pour les Happy Few

Une entrevue exclusive de Jacques Thériault



dit également que sa musique devait à Stravinsky. Lui, il dit: "Je suis moi-même; personne (ou presque) m'a influencé". Il a étudié à Holstein, en Allemagne. On dit que ses premières compositions avaient attiré l'attention de Bruno Walter, Kienzl et Sibelius. Il n'aime pas la critique, en fait, il y attache peu d'importance puisque ça l'amuse.

C'est vrai. Je n'ai jamais été en très bon terme avec les critiques. C'est une guerre froide quoi! Ils n'aiment pas ce que je fais. Serais-ce que je suis trop traditionnel? En tout cas, je n'aime pas les scandales (il s'arrête, boit une gorgée de jus, roule les yeux et s'approche de la table). Dernièrement lors d'une conférence de presse à Berlin, il y avait un tas de jeunes filles qui m'entouraient, d'autres qui m'envoyaient des baisers. Ne riez pas; j'ai le droit moi aussi d'avoir mes "fans". L'une d'entre elles me demandait pourquoi on démolissait toujours mes œuvres. Je lui ai dit: "Tu vois ma petite, je dois d'abord te dire que le génie n'est pas toujours apparent (Gros rire). On ne pense pas toujours au travail nécessaire pour écrire une œuvre, quelle qu'elle soit. De toute façon, n'y pense plus. Ça fait 25 ans qu'ils me tapent dessus, et je suis néanmoins toujours là".

La Philharmonique de Vienne, l'ensemble orchestral le plus vieux de l'Autriche, donnera une série de quatre concerts au théâtre Wilfrid-Pelletier, soit les 4, 12, 16 et 20 septembre. On connaît la plupart des compositeurs dont l'orchestre interprétera les œuvres: Beethoven, Schubert, Brahms, Richard Strauss, Mozart... Mais, parmi ceux-là, un nom moins connu en Amérique se détache: l'Autrichien d'origine suisse Gottfried von Einem. Sa dernière œuvre symphonique, "Danse" (ronde), sera exécutée au cours du dernier concert avec la "Symphonie No. 40 en sol mineur" de Mozart et "Ein Heldenleben, Op. 40" de Richard Strauss. L'orchestre sera alors dirigé par le "fin mozartien" qu'est Karl Böhm. Nous avons rencontré Gottfried von Einem durant un bref séjour à Montréal; il représentait l'Autriche au sein du jury qui détermina le gagnant du Concours International de composition des Jeunes Musicales, en juillet dernier. Parce qu'il sera le seul compositeur contemporain, le seul représentant de l'Autriche actuelle à être joué au cours des quatre concerts, il nous a paru opportun d'éclairer l'homme et son œuvre. Il est de ceux-là qui disent: "La musique est faite pour la foule, non pour les happy few".

Humour et sérieux

Ce jour-là, le musicien était sur le point de fêter son quarantième anniversaire de naissance. Il fumait un cigare en sirotant son deuxième verre de jus de fruits. C'était sa façon de commencer les réjouissances, en démontrant du même coup qu'il avait reçu en héritage (son père était attaché militaire) la fierté et une solide discipline. Mais, il a également le sens de l'humour.

— Je ne suis pas ce qu'on appelle communément un avant-gardiste, poursuit-il en dissimulant un sourire. Mon procédé d'écriture est tonal. Je pense que, de nos jours, il faut plus de courage pour écrire totalement qu'atonale (il n'en peut plus; il éclate de rire). Je ne dis pas que je veuille flatter le public, mais je ne suis pas intéressé par la musique à base de science. Voyez-vous, j'aime les patates frites, le steak, les fruits... mais pas les os de poissons.

Oubliez donc la musique électronique, sérieuse.

— Non, non. J'en ai fait, mais pour me satisfaire. Au concert, on emploie une méthode qui me paraît mauvaise: celle de l'expérience. Quand on essaie des avions on s'adresse à des pilotes spécialisés, non à des passagers. L'auditeur est souvent effrayé par ces expériences publiques. Réservez-les au laboratoire ou comme bande sonore pour un film. J'avoue toutefois qu'il est intéressant de travailler avec ces machines si on est sérieux. Le seul problème est là: les compositeurs se prennent trop au sérieux.

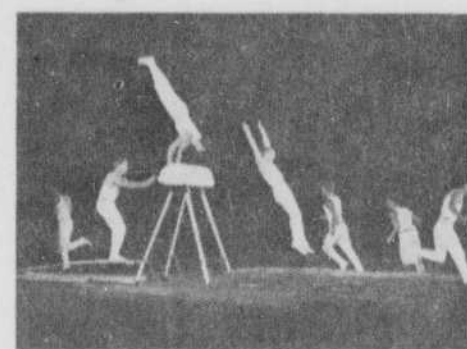
— N'êtes-vous pas un peu ironique? — Ce sont de beaux monuments. Mais le marbre n'est pas bon. Pour moi mélanger l'art avec l'expérimentation? Et puis vraiment, cette musique m'ennuie.

L'indestructible

Gottfried von Einem vit à Salzbourg. Durant la dernière guerre il a travaillé dans une cellule de résistance avec le musicien suisse Boris Blacher, de qui il reçoit l'impulsion déterminante; on a

spectacles

Des gendarmes...



La grande parade de la gendarmerie française, présentée actuellement à l'Autostade jusqu'au 9 septembre, c'est un peu le monde de l'enfance: celui des petits soldats, de bois ou de plomb, qui faisaient miroiter nos yeux derrière les vitrines, des magasins de jouets. C'est aussi une réminiscence du faste et de la rigide discipline des soldats attachés aux célèbres palais royaux français. Mais la réalisation d'un tel spectacle est souvent un défi. Cela le metteur en scène Christian Jaque l'a compris et personne ne s'ennuie. Avec les participants, on embouche les trompettes, on enfourche les chevaux et on chausse les bottes.

Comme à l'ouverture des Jeux olympiques, une immense torche s'enflamme, une musique militaire de très bonne qualité couvre les mur-mures d'une foule impatiente et la multitude des reflets est à l'effet du premier défi. C'est fait. Au rythme endiablé de dix tambours-majors, quatre colonnes de soldats entrent au pas. Chacune d'entre elles a ses couleurs caractéristiques: vestes et culottes sont striées de rouge et vert, de rouge et de jaune, de rouge et d'orange, puis de rouge et de bleu. S'ajoutent bientôt une bonne douzaine de cavaliers qui galopent trois par trois; ce n'est qu'après avoir donné une belle leçon de géométrie qu'ils regagneront leurs quartiers en mêlant le bruit des sabots qui frappent l'asphalte de la piste et le bruit des rampes circulaires. Une véritable fête pour les yeux!

Les ordres de formation se multiplient à travers la sonorité métallique des haut-parleurs: cavaliers ou fantassins se croisent, s'entrecroisent, s'éloignent et se rapprochent, entrent, sortent et se multiplient. Les chevaux, nobles et magnifiques, galopent, dansent, se défont de côtes. Leur fierté rejoint celle de ceux qui les montent. Puis la piste est envahie par une horde de soldats qui chantent un hymne de libération; on brandit les drapeaux, on tire des salves de mousquet et de canons sur roulettes.

Qu'en dire plus? Les numéros variés sont indescriptibles de beauté, de discipline, d'imagination et de couleurs.

André Major

et des plumes



Aimez-vous le music-hall? Peut-être que non, mais il y en a qui aiment celle qui porte le titre prestigieux de Miss Music-hall. Il y en a qui aiment Muriel Millard dans toute sa splendeur révolue. Après s'être rendue à Paris pour y renouveler ses déguisements, elle nous revient plus excentrique que jamais. Ne disons rien de ses chansons. C'est un comble de prétention et de sentimentalité. "Je vous ai reconnus", dit-elle aux spectateurs qui, eux aussi, l'ont reconnue, car elle ne change guère, si elle change ses plumes et ses bijoux.

Son spectacle nous ramène trente ans en arrière, mais la foule s'en balance, elle se reconnaît dans cette bonne mère qui joint à ses qualités de femme celles de la vedette populaire. A un moment donné, le rideau s'ouvre, que voyons-nous? Un énorme cœur descend. Deux danseurs arrivent, ouvrent le cœur, et c'est elle, Muriel.

Les danseuses à gogo n'étaient pas mauvaises, loin de là. D'abord, elles sont belles et leurs costumes sont agréables. C'était peut-être la meilleure partie du spectacle avec les acrobates qui ont présenté des numéros assez exceptionnels.

On doit dire que le tout était un peu long. Les blagues de Juliette Béliveau et de Juliette Hout font rire ceux qui ont le rire facile. Le public oubliait son sens critique. Public d'ailleurs populaire, qui ne demande qu'à se distraire facilement. Joël Denis fut passable, sans plus. C'était vraiment un peu long. Et Muriel Millard n'a changé que ses costumes. Ce n'est pas suffisant.

Jacques Thériault

La semaine littéraire

Témoignage

Pierre Baillargeon: une rigueur

par Jean Éthier-Blais

L'œuvre de Pierre Baillargeon est critique. Elle est faite d'aphorismes qui, d'un souffle rapide, cherchent à définir les hommes, la littérature, les femmes, les grands problèmes de la vie. Ces pensées ont la dureté de la pierre et la subtilité de la lame. Elles sont aussi le fait d'un pessimiste. Il y avait, qui constituait le fond même de la nature de Pierre Baillargeon, une blessure secrète qui l'empêchait d'être parfaitement heureux. Mais quelle blessure? Voilà le secret, quelque chose, un je ne sais quoi, une tristesse qui se logeait dans son for intérieur. Peut-être la conscience suraiguë de l'étrénesse de ses dons créateurs. Mais cette étrénesse était à l'origine de la profondeur de son esprit et de l'acuité de son regard. On ne peut jamais tout avoir (sauf Goethe et Hugo, et eux seuls hommes malheureux, malgré la pose d'Olympio). Pierre Baillargeon aurait aimé la gloire, et même la gloire politique, lui qui était peu fait pour les tribunes et les discours. On ne faisait que rarement appel à lui, à la radio, à la télévision, dans les journaux et il en souffrait. Non pas vaine gloriole, mais parce qu'il avait, sur tout, des choses intelligentes à dire et qu'il souffrait d'être un peu, mis à l'écart. Sa nature ne le poussait pas aux confidences. Comme beaucoup d'hommes, il aimait la solitude et souffrait d'être seul. Ce sont ces con-

traditions qui sont à l'origine de son œuvre. Pierre Baillargeon avait longtemps vécu en France. Il aimait notre mère-patrie, sans fausse honte, avec générosité. De cet amour, au contraire de nombreux et nouveaux francophiles, il n'avait rien retiré, sinon le plaisir d'aimer ce qui est beau et aimable. Dans cette passion, on peut voir aussi un sentiment de fidélité. Baillargeon aimait, mais il savait juger sévèrement et les Français qui, venus au Québec, vivaient dans l'abondance en nous méprisant et en faisant le jeu de l'anti-France, il les poursuivait d'une haine farouche. Traditionnaliste en matière de politique, il croyait que l'esprit français triompherait partout et reprochait aux Québécois de manquer de la plus élémentaire fierté historique. Il soulignait le rôle éminent du clergé dans notre abaissement, la faiblesse insigne de nos intellectuels avides surtout de dollars, la laideur de notre univers physique. On le taxait souvent de méchanceté. Bien à tort. Baillargeon était un doux qui voyait clair et qui ne se laissait pas impressionner par l'éclat passager d'une carrière ou d'un talent. Toute sa vie, il a fréquenté les classiques et a appris d'eux que rien ne remplacera le jugement froid et serein. Beaucoup de gens, ses lecteurs, l'ont aimé sans qu'il le sache. Et ses amis pensent à lui avec respect. Aux lettres

canadiennes-françaises, il a ajouté l'extrême rigueur du style, la passion de la vérité, le charme poétique de la réalité morale. Tous les êtres ont leur secret. Nous sourions tous à travers nos larmes et les hommes les plus austères en apparence sont souvent ceux qui ont le cœur le plus tendre. Pierre Baillargeon n'échappait pas à cette règle. On le rencontrait dans la rue, ou chez des amis. Il était l'image même de l'homme bien élevé, souriant, il savait se mêler à la conversation, la faire rebondir par un mot piquant. Il était spirituel avec une certaine réserve. Je ne crois pas que personne se soit jamais aventuré à lui donner des tapes sur l'épaule. Pierre Baillargeon n'eût pas souri. Il savait garder ses distances. De taille moyenne, il marchait droit, la tête un peu penchée sur l'épaule, l'air méditatif. Son sourire était en coin; il vous regardait un peu par en-dessous, d'un air légèrement moqueur, le regard interrogateur. On aurait dit qu'il s'attendait à ce que vous disiez quelque chose de particulièrement intelligent. D'une certaine façon, Pierre Baillargeon a passé sa vie à chercher l'homme intelligent qui pût satisfaire son besoin de conversation et d'équilibre et il ne l'a pas trouvé. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'il a saisi sur le vif les défauts de ses compatriotes et les a fustigés avec plaisir. Les Canadiens français sont charmants et bons (en principe), mais ils sont souvent lourds; ils marchent au gazogène. C'est que leur intelligence naturellement critique n'a pas eu à s'exercer, à l'intérieur de notre civilisation de la peur. Et Pierre Baillargeon avait horreur de la lenteur. Il aimait les intelligences comme la sienne: rapides, sans indulgence comme sans ambition. Regrettait-il d'être né Canadien Français? Parfois, je me demande. Il aimait par-dessus tout la France et sa littérature. Français, que serait-il devenu? Sans doute ce qu'il est devenu au Québec: un moraliste dans la grande tradition. Son œuvre durera, parce qu'elle est dure et va à l'essentiel. Il faut bien se souvenir d'une chose, qui est que la postérité a toujours raison et qu'elle rejette sans appel ce qui est "pseudo". Et Pierre Baillargeon était vrai. Il n'a écrit dans ses carnets que ce qu'il ressentait en profondeur. Qu'on relise Les méditations de Claude Perrin ou encore Le scandale est nécessaire. On y constatera deux choses: d'abord qu'il s'agit ici d'un ton qui est celui de la colère d'un homme intelligent devant les petites gens de la vie; ensuite, que Pierre Baillargeon n'est pas tendre pour le Canada français et sa nouvelle race des petits seigneurs. Baillargeon n'a jamais cru qu'il fallait s'avilir pour être un homme. Notre société porte tout naturellement à l'avalissement devant les puissants et l'argent. Et nos maîtres, Pierre Baillargeon les a bien vus, dominant notre peuple knout en main (et encore aujourd'hui, malgré les apparences) et à genoux devant les trusts. C'est un mot qu'on hésite à écrire dans notre monde veule et corrompu, mais Pierre Baillargeon avait le sens de l'HONNEUR. C'était un monsieur. Ils sont excessivement rares et c'est pourquoi il faut s'incliner bien bas lorsque l'un d'eux passe dans notre vie.

Des livres

"Hasard et moi", 1943.
"Les Méditations de Claude Perrin", 1945
"La neige et le feu", 1947
"Commerce", 1948
"Le scandale est nécessaire", Éditions du Jour, 1962.
"Madame Homère", théâtre, 1963.



La rentrée littéraire

• Après la parution du Grand Khan, de Jean Basile, voici que les Éditions du Jour annoncent le lancement d'un roman de Marie-Claire Blais qui aura lieu mardi prochain à bord du paquebot "Flandre", à la gare maritime Louis-Joliet. Le titre du roman: "David Sterne".
• Les Éditions de l'Homme viennent de rééditer un ouvrage de feu Jean-Charles Harvey. Il s'agit de "L'homme qui va...", recueil de contes et de nouvelles, qu'on considère d'ailleurs comme son meilleur livre. • D'autre part, cette maison d'édition rééditera, plus tard, les poèmes de Marie-Claire Blais: "Pays voilés" et "Existences". Autres rééditions: "Bousille et les Justes" pièce de Gratien Gélinas, et "Un simple soldat", pièce de Marcel Dubé.

LE SEUL DOSSIER COMPLET DE LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU QUÉBEC

(3 TOMES)

Préface du Premier Tome DE FRANÇOIS AQUIN

TOUS LES ÉVÉNEMENTS

TOUS LES DOCUMENTS SECRETS

TOUS LES COMMENTAIRES

Publié par
LES ÉDITIONS DU BÉLIER

PRIX
POUR
LE
TOME 1:

\$17.5

MALLEZ CE
COUPON

Messieurs: Veuillez m'envoyer, s.v.p., le premier Tome de "VIVRE LE QUÉBEC LIBRE". J'inclus \$... chèque ou mandat-postal (pas de monnaie courante). Aucun C.O.D. accepté. N.B. Inclure, s.v.p. 10¢ par livre pour frais de livraison.

Expédier à

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

(En lettres moulées s.v.p.)

EDITIONS DU BELIER 7336 RUE ST-HUBERT, MONTREAL, P.Q.

COLLECTION DOSSIER

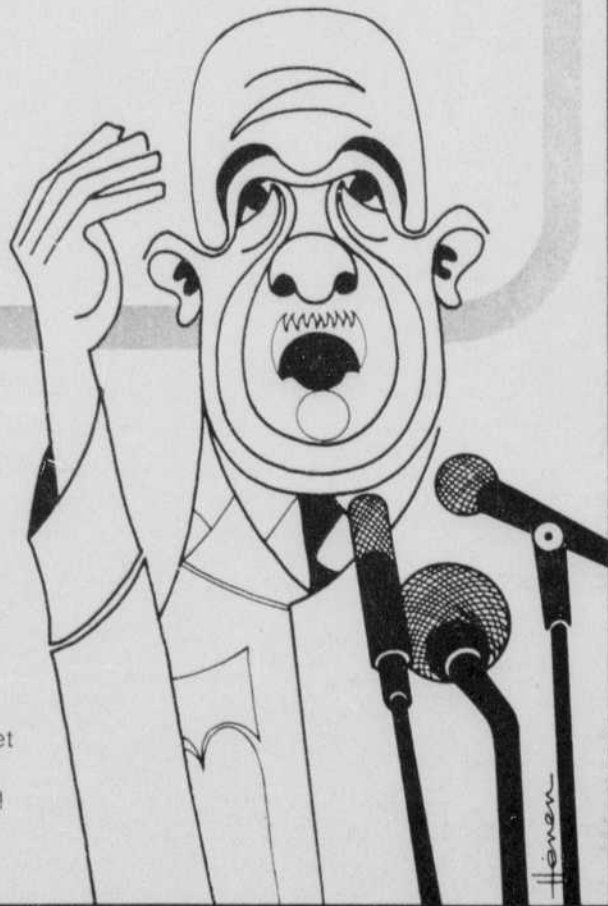
VIVE
LE
QUÉBEC
LIBRE
(De Gaulle)

PRÉFACE DE
FRANÇOIS AQUIN

TOME
I

Colligé par
PIEL PETJO MALTEST
JACQUES RENAUD

Le compte rendu complet
et intégral de la visite
controversée du Général
de Gaulle au Québec.



Trois séries de documents
des plus modernes
pour l'enseignement de la catéchèse



**RICHER DOSSIERS
EN COULEURS
MIS À LA PORTEE
DES ELEVES
DES CLASSES
DE 7e - 8e - 11e**

REGARD NEUF sur un Monde Nouveau
(T. I) en 7e

REGARD NEUF sur la Vie
(T. II) en 8e

VIVRE, édition canadienne
en 11e

Dépositaires également de
• Témoins de Christ,
4 titres:
Jésus-Christ notre vie
Jésus-Christ lumière du monde
Jésus-Christ notre chef
Jésus-Christ notre sauveur
• Recueil biblique
pour élèves de 5e à 8e année

préparés par
L'OFFICE CATÉCHISTIQUE PROVINCIAL

réalisés par
LES ÉDITIONS DU RICHELIEU LTÉE
100, rue Bouthillier, Saint-Jean, Que.

EN VENTE PARTOUT À \$1.00

DE GAULLE AU QUÉBEC

LE DOSSIER DES QUATRE JOURNÉES COLLIGÉ PAR JEAN TAINURIER

- Tout ce qu'a dit le général de Gaulle de Québec à Montréal • Le reportage de la visite.
- Texte intégral des discours et allocutions du général, de l'hon. Daniel Johnson de S.H. Me Jean Drapeau etc.
- Les principaux commentaires de la presse canadienne-française, une revue de la presse canadienne-anglaise et mondiale.
- 17 photos historiques des quatre journées. (hors-texte)

Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tél.: 874-7394

AUX ÉDITIONS DU JOUR

g
VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR
Dirigées par Jacques Hébert
1111, ST-DENIS, MONTREAL
V1 9-2228

Tous pour un
marabout
pour tous

Les titres
de la semaine

à prix populaire
marabout
en vente partout

"Return of the Sphinx" de Hugh MacLennan

Le mystère des deux solitudes

par Naim Kattan

"Return of the Sphinx" est le sixième roman de Hugh MacLennan. On sait que parmi les romanciers canadiens-anglais, MacLennan est celui qui s'est le plus constamment préoccupé des problèmes du pays. Il est montréalais d'adoption et enseigne à l'Université McGill. Rappelons que deux de ses romans: "Two Solitudes" et "Barometer Rising" furent traduits en français ("Deux solitudes" et "Le Temps tourne au beau").

Vingt ans après les "Deux Solitudes", MacLennan explore à nouveau l'état des rapports entre Canadiens français et Canadiens anglais. Entre-temps, il avait publié plusieurs autres ouvrages dont "The Watch that ends the Night". Montréal était le théâtre où se déroulait l'action de ce roman mais MacLennan y évoquait un drame personnel et, même s'il parlait de la "crise" et de certains mouvements de gauche des années 30, les Canadiens français n'y étaient pas présents. Ici et là, par la bande, l'on se rendait compte que la majorité de la population de la ville était francophone. Mais le romancier s'intéressait davantage à ses personnages qu'à l'arrière-plan historique et politique. Et c'est pour cette raison que les protagonistes de "The Watch that ends the Night" frappaient par leur vérité, leurs faits et gestes n'étant pas déterminés préalablement par la conception que l'auteur se fait du Canada.

Dans son nouveau roman "Return of the Sphinx", MacLennan reprend l'enquête qu'il a entamée dans "Deux Solitudes". Les temps ont changé. Ses héros ne sont plus déterminés par leur milieu, leurs traditions et leur religion. Ils jouissent d'une plus grande liberté mais ils ne sont pas affranchis pour autant. Il pèse sur eux un lourd poids: l'hypothèque du passé et les exigences d'un présent incertain et d'un avenir problématique.

Le personnage central de ce roman est Alan Ainslie, Ministre de la Culture, à Ottawa. Son enfance est un secret bien gardé, enfoui dans les dossiers de la Gendarmerie Royale. Son père était un ancien lutteur qui, de retour au foyer après quelques années d'absence, trouve sa femme avec un nouveau compagnon. Il la tue et met fin à ses propres jours. L'enfant est sauvé par un médecin qui l'adopte et l'élève. Il lui offre toutes les possibilités de faire de sa vie une réussite. Alan fait la connaissance d'une Canadienne française qui appartient à l'une des anciennes familles de Québec. Elle aussi a son secret puisqu'à son adolescence elle fut la maîtresse d'un parent quelque peu artiste et aventurier. Elle comble les besoins affectifs d'Alan. Leur amour est sans tache. Même la guerre, au cours de laquelle Alan est grièvement blessé, ne constitue qu'une parenthèse dans leur union passionnée et tranquille.

Ils ont deux enfants, Daniel et Chantal. Un jour qu'elle marchait calmement près de la rue Sherbrooke, la femme d'Alan est happée par un camion qui n'avait plus de freins. Cette mort bouleverse la famille heureuse. Et voilà l'arrière-plan psychologique qui va conditionner chacun des mouvements futurs du père et de ses deux

enfants. Les dés sont jetés et le drame qui se déroule dans les arènes de la politique a des sous-bassements psychologiques que le lecteur connaît bien. Tandis que le père emploie toute son énergie pour que le Canada reste uni, son fils Daniel se donne corps et âme au mouvement séparatiste. Celui-ci devient du jour au lendemain la vedette d'un programme de télévision dont le but est de donner la parole aux jeunes. Il met ce programme au service du "Mouvement" et permet aux séparatistes d'exposer leur plan.

Un soir, il arrive chez son amie Clarisse. Elle est absente et c'est sa mère, Marielle, qui le reçoit. Française du Maroc, celle-ci a eu sa fille à seize ans. Elle est, par conséquent, jeune encore. Et tandis que Daniel lui parle d'un Québec promis à l'indépendance, elle lui demande s'il est encore vierge. Il ne comprend pas le rapport mais elle, qui a connu la guerre et le sang, sait que les frustrations sexuelles et amoureuses constituent les véritables moteurs de l'extrémisme politique. Elle déclare son amour au jeune homme et devient sa maîtresse.

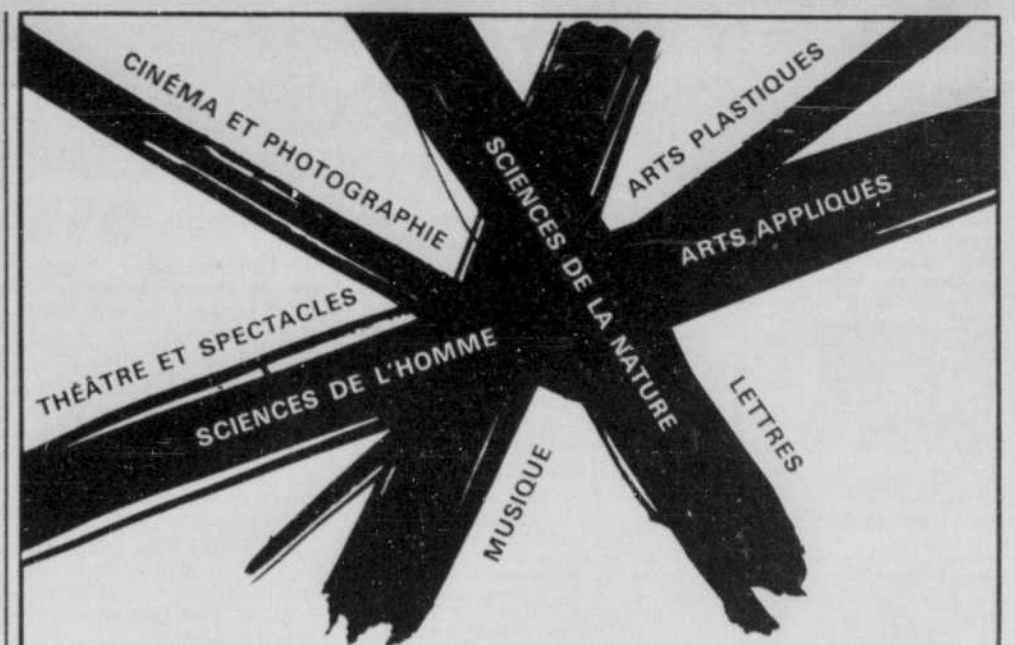
Pendant ce temps, Chantal, qui a vingt-cinq ans, se rend dans l'appartement de l'ami le plus intime de la famille, Gabriel Fleury. D'origine mi-française mi-irlandaise, M. Fleury s'était établi au Canada et a combattu aux côtés d'Alan Ainslie. Ils ont vécu la même époque héroïque, les mêmes dangers et le même sauvetage. Gabriel Fleury a fait un mariage malheureux et a quitté sa femme depuis de nombreuses années. Chantal se jette dans ses bras. Il lui fait état des obstacles qui les séparent, notamment leur différence d'âge. Rien n'y fait, elle s'installe dans son appartement. Elle n'a pas besoin de le violenter car Gabriel ne voulait pas mieux que d'être convaincu que leur amour serait possible. Et c'est pour cela que, de retour d'Ottawa pour la fin de semaine, Alan trouve la maison vide, ses deux enfants étant chacun engagés dans une aventure personnelle.

Les mobiles psychologiques, comme on le voit, sont déterminants. Chantal cherche l'image de son père chez son amant. Et Daniel ne se contente pas de chercher celle de sa mère chez Marielle. Il doit exprimer son opposition à son père. C'est le prix qu'il faut payer pour atteindre l'âge adulte. Son adhésion au séparatisme n'est pas autre chose que le conflit qui prend des proportions qui dépassent la famille. Daniel est arrêté alors qu'il porte une bombe dans sa voiture sport. Son père qui s'était employé durant des mois, à Ottawa, à trouver un terrain d'entente entre les deux communautés linguistiques et culturelles qui forment le pays, se voit forcé de démissionner.

"Return of the Sphinx" est sans doute le roman le plus ambitieux de Hugh MacLennan. L'auteur a tenté d'explorer les raisons profondes de la crise canadienne, la manière dont elle se traduit dans la vie des hommes et des femmes qui en sont à la fois les acteurs et les spectateurs, et le poids que fait peser cette crise sur la vie personnelle des protagonistes du drame. Il faut malheureusement dire que l'oeuvre n'est pas à la hauteur de l'ambition de son auteur. Les déterminismes politiques sont comme des ficelles trop visibles. Ce qui, dans "Deux Solitudes", donnait une réalité aux personnages, c'étaient le milieu, les traditions. Or, ici, les cadres sont brisés. La lutte entre deux générations de Canadiens est trop inégale. Les aînés ne savent plus quoi défendre et à quoi s'agripper. Sans qu'ils l'aient voulu, leur monde s'est effondré et ne survit que dans des relents de nostalgie. Mais cela ne suffit pas pour donner à leur existence une réalité qui lui soit extérieure. Or, les personnages ne sont pas suffisamment articulés pour que l'on croie à leur vérité. Ainsi les amours de Daniel et de Chantal semblent arbitraires, décidées à l'avance par l'auteur. Ce qui enlève toute épaisseur à ces personnages, c'est l'absence d'une ambiguïté entre les dictées de leurs instincts, de leurs passions et de leur volonté d'action. Autrement dit, ils manquent de vie.

MacLennan fait face au dilemme de tous les romanciers qui explorent les mobiles affichés de leurs personnages par rapport à des déterminismes intimes plus subtils et plus cachés. La voie la plus facile est de recourir aux explications linéaires que fournissent certains psychologues. Plus ardue est l'exploration des contradictions et des ambiguïtés des personnages par les voies propres du romancier. C'était la direction qu'a prise MacLennan dans "The Watch that ends the Night" et qu'il a abandonnée dans "Return of the Sphinx". Là où l'auteur a réussi c'est dans sa description de l'état d'esprit d'un certain milieu anglophone, milieu libéral qui est pris de court devant la montée d'une fièvre inconnue jusqu'ici. Chacun essaie de donner son interprétation. Mais la somme de toutes les réflexions, souvent contradictoires, c'est une inquiétude et une profonde incertitude. MacLennan croit en la validité de l'aventure canadienne. Ce roman est en quelque sorte un cri du coeur. Sa foi ne semble pas ébranlée mais il montre du doigt l'accumulation des menaces.

"Return of the Sphinx", par Hugh MacLennan, Editions The Macmillan Company of Canada Ltd., Toronto.



ARTISTES CRÉATEURS ET CHERCHEURS

Le ministère des Affaires culturelles vous offre des subventions pour vous aider à mener vos projets à bonne fin.

Remarquez qu'il s'agit de subventions à la recherche et à la création, non de bourses d'études.

Si vous désirez poursuivre des recherches en sciences de l'homme ou en sciences de la nature, créer une oeuvre ou exécuter des recherches dans les domaines suivants:

LETTRES
MUSIQUE
THÉÂTRE ET SPECTACLES
ARTS PLASTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS
CINÉMA ET PHOTOGRAPHIE
SCIENCES DE LA NATURE ET
SCIENCES DE L'HOMME

vous pouvez bénéficier de l'aide gouvernementale.

Veuillez vous renseigner auprès du service à l'Aide à la création et à la recherche, ministère des Affaires culturelles, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les demandes doivent parvenir au ministère avant le 1er octobre 1967.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

COLLECTION DU CEP

OU COLLECTION ÉCONOMIQUE POPULAIRE

sous la direction générale de
Monsieur Jacques-A. Lamarche

VIENT DE PARAÎTRE:

- | | |
|---|--------|
| 5- la jungle du journalisme par Jean Pellerin | \$1.50 |
| 6- La caricature par Normand Hudon | 1.00 |
| 7- Le budget familial par Jacques-A. Lamarche | 1.50 |
| 8- La publicité par Roger Marceau | 1.50 |
| 9- Maîtrisez ces cheveux-vapeur par René Unterman | 1.00 |

DÉJÀ PARUS:

- | | |
|---|--------|
| 1- L'ABC de la finance par Jacques-A. Lamarche | \$1.00 |
| 2- Les caisses populaires par Jacques-A. Lamarche | 1.00 |
| 3- Le dessin par Roger Cardinal | 1.50 |
| 4- Les artisans créateurs par Claude Jasmin | 1.50 |

Cette collection d'information se destine:

- a) - au public en général,
b) - aux écoles supérieures,
c) - aux collèges en particulier.

En vente chez tous les libraires
et chez



LIDEC Inc.

1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

LE PREMIER ROMAN DE LA SAISON

JEAN BASILE le grand khan

la suite tant attendue de
la jument des mongols

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

publié par et diffusé par les éditions estérel
michel beaulieu, éditeur
tél.: 737-7312, de 9 à 12 hres a.m.

c.p. 306 snowdon, montréal 29

les libraires de montréal qui commandent l'avant-midi
reçoivent leurs livres l'après-midi du même jour

Trois visages (?) du Québec



1) En gravure

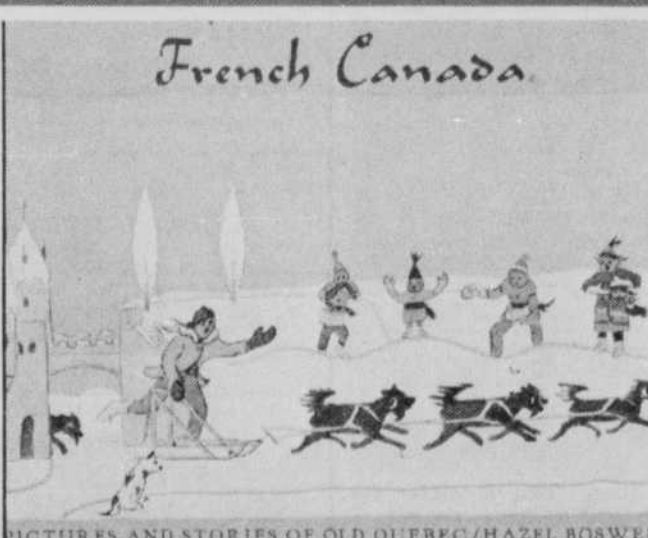
Le Gouvernement du Québec se paie parfois le luxe d'étudier des ouvrages qui ne sont pas des rapports financiers. Cette fois, il s'agit d'un recueil de textes et de gravures de Simone Hudon, présentée, tenez-vous bien, par Yves Gahies lui-même. L'ouvrage est assez bien réalisé. Il s'intitule "Au fil des côtes de Québec". On voit, par exemple, à droite de la page une gravure illustrant la Place Royale de Québec, avec en regard un texte présenté comme un poème. Et ainsi de suite. Cette poésie n'est pas ce qu'on appelle de la grande poésie, mais ce n'est pas mauvais, c'est même parfois assez beaux. La typographie est simple mais agréable.

Sur notre illustration, on voit Québec vu du port.

2) oui, pourquoi?

Vient de paraître, aux Editions Leméac, un ouvrage quasi historique du Dr Olivier Durocher, que d'aucuns soupçonnent être en réalité une bonne religieuse de chez nous. Son ouvrage, "Le Québec, rétrospective et temps présent" nous paraît curieux à maints égards. Divisé en trois parties, le régime français, le régime anglais, et le temps présent, il présente une vue plutôt panoramique des réalités canadiennes. Ce qui a tout particulièrement retenu notre attention, c'est la vision que l'auteur se fait de la littérature québécoise actuelle.

"Le bilan du dernier lustre de notre histoire nous fait connaître beaucoup de jeunes intellectuels qui désirent pour Québec une indépendance absolue, soit comme état souverain, soit comme province d'une autonomie complète. Cette littérature de combat, ajoute l'auteur, ne tient pas le haut du pavé et en général ne reçoit pas l'approbation des écrivains modérés." On se demande qu'est-ce que c'est, un écrivain modéré. L'auteur veut sans doute parler des annonceurs de radio. Il poursuit: "Ce genre, particulier à un groupe soi-disant intellectuel, qui nie, refuse, met en procès les valeurs spirituelles et patriotiques de nos ancêtres, n'est pas le vrai visage du Canada français." Que de sottises réunies dans une seule phrase! D'abord, le groupe dont parle l'auteur prône la souveraineté nationale. Est-ce ainsi qu'on est infidèle à la race? Et quel est, mon Dieu, le vrai visage du Canada français. Si l'on parle du Canada français, on doit dire qu'il a la face longue; elle va d'une mer à l'autre. Il vaudrait mieux, pour se comprendre, parler du Québec. On éviterait les équivoques. L'auteur s'en prend ensuite à Claire Martin, qui, dans ses mémoires, sape la famille, les communautés religieuses, puis s'inquiète fort de l'opinion que les étrangers se feront sur nous à la lecture des romans parus en France la saison dernière. Il se demande pourquoi les Français admirent ces écrivains révoltés. Il ajoute: "Oui, pourquoi?"



3) L'influence de Voltaire

Les éditions McClelland and Stewart, de Toronto, viennent de publier un ouvrage pour enfants d'Hazel Boswell, intitulé "French Canada, pictures and stories of Old Quebec". Les illustrations sont charmantes, l'intention de l'auteur bonne: de cela on ne peut certes douter. Et puis le livre est dédié aux enfants du Québec. C'est touchant. Mais — car il y a un mais — on se demande s'il était opportun, en 1967,

année du Centenaire, comme chacun le sait trop, de publier un ouvrage qui donne du Québec une image un peu vieillotte, qui correspond à l'époque de "Maria Chapdelaine". On y parle des sucs, des curés, des familles nombreuses, tous ces poncifs qui sont devenus des préjugés selon lesquels on juge hâtivement le Québec moderne. L'auteur et le dessinateur nous enterrent sous la neige, et tout est dit. On sent l'influence de Voltaire.

Arts et spectacles

Les disques classiques

par Jacques Thériault

● BEETHOVEN: "Symphonie No 9 en ré mineur, Op. 125" avec Joan Sutherland (soprano), Marilyn Horne (contralto), James King (ténor) et Martti Tabet (basse). Hans Schmidt-Isserstedt dirige l'Orchestre Philharmonique de Vienne. Stéréo. OSA 1139 LON-DON.

Parmi les nombreux enregistrements de la neuvième symphonie de Beethoven, celui-ci est bien venu: un choix heureux des solistes, un orches-

tre qui n'a plus à prouver ses qualités et un chef habitué aux grandes partitions. Le relief et le souffle qu'il communique aux musiciens est une de ses marques; on a pu le constater quand il dirigea "Der Freischütz" de Weber et "Matthis le peintre" d'Hindemith, deux productions de l'Opéra de Hambourg dans le cadre du Festival mondial.

Les voix sont belles, on l'a dit. Joan Sutherland confirme,

s'il en ai besoin, sa personnalité.

Il faudrait parler longuement de l'harmonie des solistes qui mêlent leurs voix entre les interventions d'un chœur mené avec beaucoup de panache par Hans Schmidt-Isserstedt. Ce n'est jamais sans émotion qu'on écoute la finale de cette symphonie.

La sonorité de l'orchestre est belle et généreusement épanouie: la prise de son bien aérée. A remarquer: les notes qu'on trouve au dos de la pochette (anonymes) sont intelligentes, et l'analyse technique à la portée de tous.

L'enregistrement est digne de remplacer celui que vous possédez déjà, s'il est abîmé par de très nombreuses auditions.

● RIZET: "Carmen" et "L'Arlesienne" 9 suites interprétées par l'Orchestre de la Suisse Romande sous la direction d'Ernest Ansermet. Stéréo...SDD 141 AGE OF DIAMOND.

Produits par London, les enregistrements Ace of Diamond comportent de nombreux avantages: un prix modique, des interprètes de choix, sans compter des pochettes attrayantes et soigneusement réalisées. Celle-ci est ornée d'une toile de Goya. Inutile d'en parler plus longuement, puisqu'on les connaît sans doute.

Grand spécialiste de Stravinsky (vient tout juste de graver sur la même étiquette des extraits de "Pulcinella" et du "Chant du rossignol" avec le même orchestre), Ernest Ansermet traite les œuvres avec aisance. Comme il convient, l'Orchestre de la Suisse Romande est dynamique: ses cordes sont chantantes, ses cuivres d'une pureté exceptionnelle (il faut de les entendre dans "La garde montante" de Carmen), et la percussion n'est pas inutilement surabondante. Un disque d'audition facile qu'on écoute en famille pour égarer les dimanches après-midi pluvieux; bonne prise de son stéréophonique.

● MARIN MARAIS: "Sémélé" (suites) et "Alceide" (suites); "Suite No 1 en ré mineur" (tirée du quatrième livre des suites pour viole de gambe). Interprétation de l'Orchestre de chambre Jean-Louis Petit sous la direction de Jean-Louis Petit. Stéréo...SDD 148 AGE OF DIAMOND.

Le 28ième Festival de Venise s'ouvre aujourd'hui et présente en concours les films suivants: "L'Etranger" de Visconti, d'après le roman d'Albert Camus; "La Chine est proche" de Marco Bellocchio; "Le père de famille" de Nani Loy; "Oedipe roi" de Pasolini; "Les subversifs" de Paolo et Vittorio Taviani; "Belle de jour", de Bunuel; "La chinoise", de Goddard; "Les pères du désordre", de Niko Papatakis; "Dutchman", de Anthony Harvey; "Mahlzzeiten", de Edgar Reitz; "Le saut", de Christian de Chalonge; "Yutro", de Djordjevic (Yougoslavie); "Utozezon", de Zoltan Fabri (Hongrie); "Noc Nevesti", de Karel Kachyna (Tchécoslovaquie). La France et l'Italie, avec 5 films chacune, sont présentes en force, tandis que parmi les grands absents on remarquera les Etats-Unis, l'URSS et le Japon. Le Festival offrira en outre une section rétrospective centrée autour du thème "A la recherche de l'homme" où seront présentés "Jaguar", de Jan Rouch; "Soy Mexico", de Reinchenbach; "Mouchette", de Robert Bresson, et une section culturelle où on verra les premiers Westerns, de 1903 à 1928. L'absence du Japon s'explique par le refus que la Mos-

Jean-Louis Petit conduit le groupe instrumental avec une application efficace. L'ensemble parisien n'est pas très vieux et se consacre à la musique ancienne: Marin Marais, compositeur français du 17e siècle, n'est pas tellement connu de nos jours. L'acquisition de ce microsilicon sera une heureuse découverte pour plus d'un mélomane, amoureux de Lully ou de Charpentier. La prise de son est merveilleuse.

● KARAJAN BON BONS: Extraits de "Casse-noisette", "Le lac des cygnes" et "La belle au bois dormant" de Tchaïkovsky; puis des extraits de "Die Fledermaus" (J. Strauss) et de "Peer Gynt" (Grieg). Herbert von Karajan dirige l'Orchestre Philharmonique de Vienne. Stéréo...SDD 150 AGE OF DIAMOND.

Est-il nécessaire de rendre compte de cet immense enregistrement des œuvres rassemblées sur ce microsilicon. Peut-être parce que c'est Karajan qui dirige un ensemble dont nous avons vanté les qualités dans cette chronique! Inutile d'en dire plus long: chacun en retirera sa délectation.

● PUCCINI: Extraits d'opéras pour orchestre, dont "In Sultana" (La Bohème), "Un Bel Di, Vedremo" (Madame Butterfly), "Mia Gelosa" (La Tosca), "La marche des mandarins" (Turandot), "La Ritrata (La Bohème)... et 14 autres. Camarata dirige l'Orchestre Symphonique de Kingsway, Stéréo... SPC 21-0 LONDON (Phase 4).

C'est le genre de microsilicon qui déçoit ceux qui connaissent bien les opéras de Puccini et qui stimule ceux qui les connaissent moins, ou pas du tout (Ce qui est rare). Les extraits d'opéras qui figurent sur ce disque constituent un excellent choix: plus d'un sera séduit par le climat, l'atmosphère inhérente à chacun des opéras, lequel est habilement suscité par l'Orchestre Symphonique de Kingsway sous la direction de Camarata. On l'écoute avec un véritable plaisir musical.

Les Beatles disciples de Maharshi Maheshi Yogi

Les Beatles ont décidé de devenir les disciples du Maharshi Maheshi Yogi, le maître indien de la "Méditation transcendante" qui effectue, depuis hier, sa dernière "croisade" à Londres.

Ils ont annulé tous leurs engagements pour suivre sa "santété", dans son voyage d'adieu en Grande-Bretagne. John Lennon, Paul McCartney et George Harrison, qui avaient assisté hier soir, dans un grand hôtel londonien, à un exposé du philosophe, ont été enthousiasmés: ils porteront, tous trois, les bagages du Yogi et le suivront en train cet après-midi.

Ringo Starr, le 4ième des Beatles rejoindra demain le maître et ses compagnons à Gangor, pays de Galles, où le Yogi doit exposer sa philosophie.

Mme Apollinaire est morte

On apprend la mort, dans sa maison de Chandon, près d'Amboise, de Madame Jacqueline Apollinaire, veuve du poète Guillaume Apollinaire.

Madame Jacqueline Apollinaire, qui était âgée de 74 ans, avait consacré toute sa vie, depuis la disparition du poète, à son souvenir et au rayonnement de son œuvre.

Les obsèques seront célébrées aujourd'hui à Paris.

Ouverture du Festival du film de Venise

notre correspondant
Louis Winitzer

tra opposa à "Rebellion" interprété par Toshio Mifune, indignée, selon M. Chiarini, des films japonais présentés précédemment à Venise. L'absence des Etats-Unis est due au refus de la Warner Bros de présenter le film "Bonnie and Clyde", de Arthur Penn, choisi par la Mostra: il s'agit d'un film purement "commer-

cial", qui risquerait de se faire éreinter par la critique au grand dam de sa carrière d'exploitation. L'URSS enfin refusa de présenter les films choisis par la Mostra, tel "André Rublov", de Tarkovski que même les citoyens soviétiques n'ont pas été autorisés à voir. D'après le directeur de la Mostra, ce Festival sera plus que

jamais dominé par "les idées". On remarquera parmi les participants Bunuel, Goddard, Visconti, Pasolini, Zoltan Fabri. La Tchécoslovaquie et l'Allemagne occidentale feront figure

d'outsiders dangereux. De toute façon, la rencontre sera passionnante. Alberto Moravia présidera le Jury de ce Festival du Cinéma.

horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

AUTOSTADE - La grande parade de la gendarmerie française - 21h.
COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h30.
EXPO-THÉÂTRE - "Omégan" (Groupe folklorique du Bénélux) - 20h30.
LA MARJOLEINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrier-Leveillé - Sem. 21h. Dimanche: 20h. Relâche lundi.
LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30.

L'ECHANGE (Théâtre de la Place Ville Marie) - "Macbeth aux ténébreuses de J. Mignolet (dès samedi). Tous les soirs à 20h30 - Relâche lundi. Bolchoi: "Price Igor" de Borodine - 20h.
LE PATRIOTE (boîte à chanson): Ricet Barrier
De mardi à vendredi: 21h. Samedi: 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS - SALLE WILFRID-PELLETIER - Opéra Bolchoi: "Boris Godounov" - 20 h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE - Relâche
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie", Mat. 2.15 - Soirée 8.15
AMHERST - "Le corps et le feu" - 12.45 - 3.50 - 6.50 - 10.10 "La nuit des Vampires" 11.15 - 2.15 - 5.15 - 8.35
ATWATER - "In the Heat of the Night" - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35
AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
BUQU - "La chatte sur un toit brûlant" 12.15 - 4.12 - 8.09 "La Venus au vison" 2.03 - 6.00 - 9.57
CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15
CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03
CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15
CHATEAU - "Tabu" - 2.55 - 6.20 - 9.50 "Commissaire X, Traque chien vert" 1.45 - 4.45 - 8.10

CINERAMA - THÉÂTRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30
DAUPHIN - "La Cure" - Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LYSEE - Salle Renois - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30 sam. et dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30

HORAIRES DE LA TELEVISION

Samedi	9.30	Ciné-Jeu: "Le fils de Zorro" western - américain	4.30	CBC Sports présente: Operation Overhang
	11.30	Sur demande	5.00	Frankenstein
	12.00	Aventures d'outre-mer	5.30	Bud's Bunnies
	12.30	Ciné-samedi: "L'affaire du courrier du Roy" - drame-français	6.01	Eric Sykes
	2.00	Les indéracinables	6.30	Sound 67
	3.00	Sur les matelas	6.45	CBC TV News
	4.00	La rampe sportive	7.00	Les 100 ans d'away
	4.30	Intrigue à Hawaï	7.30	Charlie Chaplin
	5.30	C'est arrivé cette semaine	8.00	The Floorwalker
	6.00	Terre des jeunes	8.00	The Miracle of Front Bay
	7.00	Jeunesse: d'aujourd'hui	10.15	Presenting Joan Rivers
	8.00	Les ardeurs vertes	11.16	Night Report
	8.30	Les grands spectacles: "Le soleil se lève aussi" - drame américain	11.23	Week-End in Sports
	1.15	Images en tête	11.31	Sergeant Rutledge
	1.45	Les quatre saisons		
	2.00	Baseball	11.00	Sign on news
	4.50	Echos du sport	11.15	Your guide to Expo
	5.00	Rue de l'Anse	11.30	Rocky and his friends
	5.30	Carnet Expo	12.00	Space Ghost
	6.00	Michel Vaillant	12.30	The Lone Rangers
	6.30	Téléjournal	1.00	The Beatles
	6.35	L'actualité vivante	1.30	Monsters
	7.00	Les voyages nautiques	2.00	Let's find out
	7.30	Le courrier du dé- rangement	3.30	This is Expo
	8.00	Cinéma: "Les bon- nes causes" - drame français (1962)	4.00	After hour
	10.00	Portrait d'orchestre	4.30	Wide world of sport
	10.30	Les Couches-tard	6.00	Like Young
	10.30	Téléjournal	7.00	Special: Do you Have More Fun?
	11.16	Nouvelles du sport	8.00	Academy performance
	11.30	Cinéma: "Les mau- vaises rencontres"	9.00	"Rattle of a Simple Man" - drame
		drame - français - (1965)	11.00	The National News
			11.15	Pulse
			11.43	Pajama Playhouse
				Pajama Game
			1.30	Your guide to Expo

Dimanche

Dimanche				
Le sigle C marque une émission en couleurs.	11:00	Les soupouces volantes	C	3:00
	11:15	Téléjournal		4:00
	11:30	Sport-dimanche		4:30
	11:45	D'hier à demain		5:00
	12:45	"Le Don du Nil"		5:30
		"L'aventure" - drame américain		6:00
				7:00
9:30	Mire et musique			7:30
10:20	Bonjour			8:00
10:30	du côté de la musique			8:30
11:00	Le professeur Guillaume			9:00
	min			10:00
11:30	Animation musicale			11:00
12:30	Lecture pour tous			
1:00	Conférence			
1:30	Les travaux et les voix			
2:00	Actualités religieuses			
2:30	Recta			
3:00	Un sport pour un			
3:30	Nos frères les hommes			
4:00	Un sport et des hommes			

CBC F 10

6.30	Terre des autres hommes	c	11.15	On ne dort pas	11.00	Sign on News
7.00	Walt Disney présente	c		Antoine et Antoinette — comédie — farcave	11.15	Guide to Expo
8.00	Visite à l'Expo	c	12.40	Dernière édition	11.30	Woody Woodpecker et les Telemachos
9.00	Les chevaliers mystérieux	c	12.45	Fermeture	12.00	Conférentiel Minutier
9.30	Le chevalier tempête	c			12.30	On Location
10.00	Vivre en ce pays	c			13.00	Spectrum
					13.30	Insight
					4.00	Bon Voyage
					4.30	Managers in action
					5.00	This is Expo
					5.30	Brand-New Scene
					6.00	Run For Your Life
					7.00	The Monkees
					7.30	The F.B.I.
					8.30	Dream of Jeannie
					9.00	Peyton Place
					10.00	National News Test
					10.30	The Land of the Living
					11.00	National News
					11.15	Pulse
					11.45	Noranda Lectures
					12.43	Guide to Expo

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry
12.30		11.30	Spread of the Eagle: Anthony and Cleopatra — The Alliance (8e partie)
1.30		12.30	Cuisine
1.45		13.00	Focus
2.00		1.30	Tee to Green
2.45		1.45	Gardening with Earl Cox
3.00		2.00	A Time for Man

Mangez du beurre		10.54	Today on CBMT
11.00		10.54	Extension
11.30		11.00	Modern Canadian Poetry

CBC F 10

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabriqué par
Lactanin

2e ÉDITION SOUS PRESSE
UN VOLUME TRÈS COMPLET

Tous les discours du général de Gaulle au Québec. Les événements et réactions avant, pendant et après son voyage.

Les déclarations et discours de MM. Daniel Johnson, Jean Lesage, Jean Drapeau, Pierre Bourgault et André d'Allemagne.

Tout sur la démission de Me François Aquin.

Les commentaires de la presse et des personnalités locales et étrangères.

Un volume de 144 pages, format bibliothèque, à lire et à conserver.

UN LIVRE D'ACTUALITÉ PUBLIÉ PAR LES

ÉDITIONS ACTUALITÉ

En vente partout à \$1.50 - Distributeurs: l'Agence de distribution populaire, 1130 est, rue LaGauchetière, Montréal. Tél.: 523-1182.

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ GARNEAU:

"LA VIEILLE RIVIÈRE-DU-LOUP"

Ses vieilles gens, • Ses vieilles choses.

L'auteur, dans une langue sans prétention, nous initie aux secrets de la petite Histoire de Rivière-du-Loup, en bas. Prix \$4.50

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET À LA

LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE

QUÉBEC 4e



Bénéfices de Marine Industries Ltd, accrus durant le 1er semestre de 1967

potins financiers

Les cours fléchissaient hier matin sur la Bourse de N.Y. pour la sixième séance consécutive, en fermement, l'indice des industriels de DJ clôturait 4.39 points plus bas à 894.07. Les industries souffraient de pression des ventes hier sur la Bourse de Toronto, la Bourse de Montréal avait l'allure erratique. L'approche du congé bancaire du mois d'août explique le calme relatif hier sur la Bourse de Londres. Il y eut plus d'avances que de reculs hier sur la Bourse de Paris.

Les courtiers de Wall Street s'attendent à ce que les spéculations continuent d'être prudentes à cause des incertitudes au sujet de la survie de 10 p.c., des possibilités de conflits dans l'industrie américaine de l'automobile de 7 septembre, et enfin sur l'escalade de la guerre au Vietnam Nord.

Le Trésor Fédéral a perçu \$750,500,000 le mois dernier, mais ses dépenses se sont élevées à \$780,800,000, d'où un déficit de \$30,300,000. Nul doute que nos autorités gouvernementales se montreront plus parcimonieuses dans leurs dépenses publiques, car elles se doivent de boucler leur budget tout comme les individus, si non...

Les incertitudes concernant les conditions des affaires au pays d'ici la fin de l'année influencent de plus en plus sur le sentiment spéculatif canadien.

L'omission du dividende pour le 3e trimestre par Fraser Companies explique la dégringolade de plus de 3 points par les actions de cette papeterie canadienne.

Les perspectives d'une récolte abondante de blé dans l'Est de l'Europe ainsi qu'en Russie expliqueraient la lourdeur des prix de cette denrée sur les marchés de Winnipeg et de Chicago, car...

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

En marge de plaintes portées contre une maison locale de placement

Maintes accusations différentes ont été portées ces jours-ci contre La Société de Placement Ltee, contre son président M. Hubert Godin et contre certains employés de cette firme. Ces accusations furent portées par la Commission des Valeurs Mobilières et les plaintes furent déposées au Greffe de la Paix et de la Couronne au Palais de Justice de Montréal. Incidemment, la Commission précitée n'a pas envoyé de communiqué de presse à ce sujet. Il importe de ne pas oublier que les accusés sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. Ces accusations ont été portées en rapport avec ce qui se serait passé concernant La Stabilité. Ces plaintes, de même que ce qui vient d'arriver pour l'Alliance Crédit et ce qui arrivera sous peu pour une autre institution financière locale, contrôlée par les notres, sans oublier ce qui vient de se passer à Québec: chez deux maisons de valeurs de placement dont ressortit la loi qu'il est grand temps que nos autorités gouvernementales en viennent à adopter des lois de nature à mieux protéger le monde des investisseurs québécois, ou qu'elles en viennent à augmenter le personnel de la Commission des valeurs mobilières du Québec, qui est trop peu nombreux en égard à celui de l'Ontario.

Inscription en Bourse de Montréal des actions de la Compagnie Trust Royal

La Bourse de Montréal a admis à la cote mercredi de cette semaine les actions ordinaires de la compagnie Trust Royal. Le symbole au télécriteur est "RT". Les actions ordinaires de la compagnie précitée s'ajoutent aux 417 autres valeurs des 275 compagnies transigées à la Bourse de Montréal. Ces titres représentent des compagnies dont l'activité va de la production d'ampoules électriques jusqu'au cuir, en passant par les productions minières jusqu'à la fabrication de matériaux de construction.

La compagnie Trust Royal est la plus importante institution du genre au Canada. Lors des 68 dernières années, le petit bureau de deux employés, à Montréal, s'est transformé en 40 grands bureaux répartis à travers le Canada. La compagnie est également propriétaire de compagnies de trust à Londres en Angleterre, à Dublin en Irlande et à Jersey dans les Iles Anglo-Normandes, plus les intérêts qu'elle possède dans une compagnie de fiduciaire aux Bahamas. Le personnel du Trust Royal se chiffre maintenant à 2,000 employés, hommes et femmes.

En 1960, les biens confiés à l'administration du Trust Royal totalisaient \$1,500,000. 50 ans plus tard, ils étaient évalués à plus d'un milliard de dollars et à la fin de l'année 1966, le total s'élevait à plus de \$4.4 milliards, soit presque 30% du total des biens administrés par l'ensemble des compagnies de trust canadiennes.

West Hill Copper Mines présente un état à la Bourse Canadienne pour ses dossiers

West Hill Copper Mines Limited vient de présenter à la Bourse Canadienne l'état suivant pour ses dossiers. Il y est inséré ce qui suit: La filiale en propriété exclusive, la West Hill Exploration Inc., a conclu un bail, date du 15 février 1967, avec Anaconda Company, de Salt Lake City, Utah, concernant environ 49 claims brevétés et 77 claims non brevétés sur une propriété dans le comté de Inyo en Californie connu sous le nom de Darwin Mine. Le bail couvre une période de 5 ans, du 15 février 1967 au 14 février 1972, avec le droit de le renouveler pour un autre terme de 5 ans. Le bail permet à la filiale précitée d'exploiter les minéraux sur la propriété et de se servir du moulin érigé. La filiale s'est engagée à exécuter certains travaux de développement, y compris 0.089 pieds linéaires de développement et 0.067 pieds linéaires de sondage au diamant, pour chaque tonne de minerai exploitée. Ce bail comporte des provisions se rapportant aux exigences alternatives des travaux de développement et à la poursuite des engagements de travail excessifs. La filiale ci-dessus mentionnée s'est engagée à miner un minimum de 3,000 tonnes de minerai par mois, après 8 mois de travaux initiaux et elle dépensera \$25,000 sur la propriété durant les trois premiers mois de la durée du bail.

West Hill Exploration Inc. conclut maintes ententes financières

L'usine et l'outillage de Darwin Mines, situés sur la propriété louée par West Hill Exploration, sont loués au prix de \$1,000 par mois, plus 50 cts par tonne de minerai usiné sur toute quantité excédant les 2,000 tonnes par mois. Le montant maximum à payer par mois ne devra pas excéder les \$3,000. Tous les frais encourus par la filiale West Hill Exploration, jusqu'à concurrence de \$50,000, aux fins de rendre la mine en état de production, peuvent être déduits du loyer pour l'usine et l'outillage. La royauté payable à Anaconda est basée sur le rendement net de la fondrière, concernant le montant combiné des prix du zinc et du plomb, tels qu'établis dans une cédule d'accord. Le bail renferme diverses provisions d'opération fort variées, y compris l'obligation pour la filiale de payer les taxes sur les claims précités. West Hill Copper Mines Ltd., a conclu, collatéralement, un accord, à une date indéterminée, avec Anaconda, en vertu duquel l'exécution des travaux précités par la filiale mentionnée ci-dessus est garantie.

(b) West Hill Copper Mines a conclu une entente, le 3 octobre 1966, avec la General Deep Hole Boring & Turning Ltd., en rapport avec l'acquisition de la compagnie d'intérêt de 50% lui appartenant. En vertu de cet accord, le capital de la General sera fixé à 20,000 actions ordinaires sans valeur au pair et à 180,000 actions privilégiées, 6%, non cumulatif, rachetables, ne comportant pas le droit de vote, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune. La compagnie a souscrit 75,000 actions privilégiées au pair et 1,000 actions ordinaires pour un montant de \$50,000; ce qui porte son investissement global à \$125,000. General Deep fabrique tous genres d'outillage pour la construction de réacteurs d'eau lourde.

Marcel CLEMENT

Message de M.G. Filion

Marine Industries Limited vient de rendre public son rapport du 1er semestre. Dans son message aux actionnaires, son président M. Gérard Filion déclare ce qui suit: "Les bénéfices nets, après impôts et amortissements, de Marine Industries Limited et de ses deux filiales, Forano Limitée et Volcano Limitée, se sont élevés à \$1,024,190, pour les six premiers mois de 1967. Ce chiffre se compare avantageusement au profit net de \$1,237,703, pour les douze mois de 1966."

A cause de conditions climatiques défavorables, la division du dragage a commencé ses opérations au début de mai seulement, ce qui représente un mois de retard sur l'année précédente. Cependant, les contrats en cours sur exécution dans des conditions relativement bonnes et la marge bénéficiaire devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'exercice. Les ateliers et chantiers de Sorel et de Paspébiac ont été très occupés et ont opéré dans des conditions satisfaisantes. Cependant, la construction de wagons de chemin de fer sera au ralenti durant l'automne, tandis que les perspectives du côté de la construction navale sont médiocres pour 1966.

Les commandes en carnet sont à la baisse pour la construction navale, mais elles sont très élevées pour le gros matériel. L'obtention d'un contrat, ce cinq turbines et cinq alternateurs pour Churchill Falls, pour un montant de \$25

Thomson Newspapers Inc achète des journaux des E-U

12 pour le prix de \$72,000,000 environ

CANTON, Ohio PC — La compagnie Brush-Moore Newspapers Inc., qui publie 12 quotidiens aux États-Unis, vient d'être vendue à Thomson Newspapers Inc., pour la somme approximative de \$72,000,000, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Production de papier, moindre en juillet

Ventes réduites de 11 pour cent, au regard de 1966

Juillet aura été un mois défavorable pour l'industrie canadienne du papier-journal, avec une production en baisse sur le niveau de l'an dernier et des ventes réduites de 11 pour cent, alors que l'augmentation du prix de \$3 la tonne entrainait en vigueur le 1er juillet et que la menace de grève du rail aux États-Unis était écartée, mentionne Financial Counsel.

Ces deux événements avaient stimulé la demande en juin et les expéditions avaient augmenté de 4 pour cent. La baisse de juillet en était la suite logique. L'industrie américaine du papier-journal s'était solidement maintenue pendant tout le premier semestre, ne montrant pratiquement pas de changement en production et expédition pour le mois de juillet.

La production canadienne pour juillet s'est élevée à 667,541 tonnes, d'après l'Association canadienne du papier-journal, ce qui représente une baisse de 35,414 tonnes ou 5 pour cent, par rapport à juillet 1966. La production par jour ouvrable a baissé de 7 pour cent à 22,884 tonnes.

C'était le cinquième mois consécutif que la production était plus basse que le mois correspondant de l'an dernier. Il y eut toutefois, une légère amélioration dans le taux réel de production des usines, à 85.20 pour cent de la capacité théorique pour juillet, comparé à 84.3 pour cent en juin.

Les expéditions canadiennes en juillet totalisèrent 591,620 tonnes, en baisse de 74,661 ou 11.20 pour cent. Les exportations outre-mer tombèrent de 133,804 tonnes l'an dernier à 76,316 tonnes, une baisse de 43.4 pour cent. Quant aux exportations sur les

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis L.

Dupont et Co.

Offre dem.

Admiral Mutual Fund

x Affiliated Fund Inc. Com

All Canadian Com

All Canadian Div

All Canadian Venture

x Alter. Business Shares

André Equity

American Growth

Associated Investors

Beaumont Corp.

x Boston Fund Ltd

x Bullfinch Fund Ltd

Canada Growth Fund

Canada Security Fund

Canadian Gas & Energy Fund

Canadian Investment Fund

Canadian Trust Fund

Canfund Co. Ltd.

Champion Mutual Fund Of Can

Collective Mutual Fund

Commonwealth Int.

C.I. Leverage

Corporate Investors

Div. Inc. Shares Ser. A

Div. Inc. Shares Ser. B

x Dividend Shares

Domestic Compound Fund

Domestic Comp. Fund (Non-Res)

Domestic Dividend Fund

Domestic Equity Inv. Ltd.

Dreyfus Fund Inc.

Dynamic Fund

European Growth Fund

Exec Int'l Fund

Federated Financial

Federated Growth

Fonds Collectif A

Fonds Collectif B

Fonds Collectif C

Fonds Desjardins A

Fonds Desjardins B

Fonds Mutual Admirer

The Fraser Fund Ltd

G.I.S. Compound

G.I.S. Income

Group Inc.

Growth Equity Fund

Growth Oil & Gas

Guardian Growth Fund

Harvard Growth Fund

Incorporated Investors

Investors Growth

Investors Internat. Mutual

Investors Mutual Of Canada

Keystone Canada

x Keystone Canadian S - I

x Keystone Canadian S - 4

x Keystone Canadian K - 2

Le Fonds P.E.P.

x Mass Invest. Trust

x Mass Invest. Trust

Molson M. Fund

Mutual Bond

Mutual Accumulating Fund

Mutual R.I.F.

Mutual Growth

Mutual Income Fund

Natural Resources

One William Street

x Participatif

Prêt Et Revenue Mutuel

Principal Growth Fund

Provident Mutual Fund

Pullman Growth Fund

Radiation R.I.

Regent Fund Ltd

Research Investing Corp.

Rochford Ltd.

x Television Electronics

Timed Investment Fund

United Acum. Fund

Univ. Svcs. Equity Fund Ltd.

x Wellington Fund Inc.

Western Growth Fund Ltd.

York Fund Of Canada

Leunging Research

Spec

millions, garanti pour plusieurs années une occupation élevée du nouvel atelier d'usinage lourd qui a démarré au cours des derniers mois.

Forano Limitée continue à développer ses affaires d'une façon satisfaisante et les résultats du présent exercice se sont avérés meilleurs que ceux de 1966. Volcano Limitée, qui avait connu des difficultés sérieuses l'an dernier, se rétablit graduellement grâce à une certaine reprise dans l'industrie de la construction.

Dans l'ensemble, les résultats du groupe Marine pour l'exercice en cours devraient être sensiblement meilleurs que ceux de 1966.

M. E. Bronfman, intéressé dans la Metro-Goldwyn-Mayer Inc.

Achat de centaines de mille actions

NEW YORK — M. Edgar Bronfman, administrateur de Distillers Corp. et Time Inc., ont annoncé mardi qu'ils achetaient les 11 pour cent d'intérêts détenus par l'actionnaire dissident Philip J. Levin dans la Metro-Goldwyn-Mayer Inc.

M. Bronfman et sa famille acquièrent 320,000 actions de Levin, qui a échoué dans sa tentative de s'assurer le contrôle de MGM, en février dernier, et 100,000 actions de personnes non identifiées.

Time, pour sa part, annonce l'achat de 300,000 actions. On n'a pas révélé le prix des actions.

M. Bronfman administre Joseph E. Seagram and Sons, filiale de Distillers Corp. Seagrams Ltd., entreprise montréalaise contrôlée par sa famille.

L'année dernière, les intérêts Bronfman achetaient 209,475 actions de MGM, de Puritan Fund Inc. de Boston.

Avant sa transaction avec Levin, on estime que Bronfman contrôlait plus de 400,000 actions MGM. C'est-à-dire qu'il aurait

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants. 92.62, 93.63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Fromage: livré à Montréal, ci-dessous blanc en gros 45, coloré 45-1-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 1-1-2 à 2-2, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 18-1-2 à 19-3-4, autre catégorie pour nourrissement 13-3-4-14.

Poudre de lait de beurre pour nourrissement 13-1-2, poudre de lait 4-1-4-4 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles 70 à 85 les 50 livres.

Oeufs: prix moyen en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A - extra-gros 55.2, A-gros 49.7, A-moyens 39.1, A-petits 28.1.

M. Raymond Primeau est nommé directeur général de la Banque Provinciale

M. Raymond Primeau vient d'être nommé directeur général de la Banque Provinciale du Canada. Cette nomination sera fort bien vue en tous les milieux, car, un coup d'oeil sur sa biographie, reproduite ci-dessous, permet à tous de constater qu'il possède une solide formation.

Né le 29 janvier 1928 à Howick, Comté de Châteauguay, il fit ses études classiques au Séminaire de Valleyfield d'où il gradua en 1948 en obtenant un baccalauréat en arts (B.A.) de l'université de Montréal. Il poursuivit ses études universitaires à l'École Polytechnique de Montréal, option génie civil, reçut son diplôme de bachelier en sciences appliquées (B.S.C.A.) de l'université de Montréal en 1953 et fut admis à la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec.

Il compléta ensuite des études en droit à l'université de Montréal, se vit décerner une licence (L.L.L.) en 1956 puis fut agréé membre du Barreau de la Province de Québec en 1957.

Récipiendaire d'une des 3 bourses offertes au Canada par le British Council de Grande-Bre-

Marché des oeufs et des volailles

PRIX DES OEUFS

Ex. g. Gros Moy. Pet. P.W. B C

Aux producteurs:

St-Félix-de-Valois

Trois-Rivières

Victoriaville

Aux détaillants:

Montréal

Aux consommateurs:

Montréal

Prix des Oeufs

sur place

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

OEUFS

En général la semaine dernière le marché fut stable et les prix au niveau du grosiste sont demeurés presque inchangés. Des expéditions furent reçues des États-Unis et des provinces de l'Ouest.

VOLAILLES

Le poulet à griller s'est bien vendu et la demande pour le gros poulet fut stable. Les approvisionnements de poulets furent amples pour une demande tranquille. La vente du dindon à griller a été assez bonne.

Rapport hebdomadaire des prix des volailles

Poulets à griller et à frire - 5 18 1/2

Poulets 5 livres et moins de 6 18 1/2, 6 livres et moins de 7 20 1/2, 7 livres et plus 24 1/2

Poules moins de 5 livres 5, 5 livres et moins de 6 11, 6 livres et moins de 7 - 13, 7 livres et plus 15

Jeunes dindons moins de 12 livres 24, 12 livres et moins de 20-24, 20 livres et plus 25

Adulte dindons moins de 20 livres 20, 20 livres et plus

Eviscérées, en boîte standard

Gros au détail

Poulets à griller et à frire (sous glace) - 4 31-33

Poulets 4 livres et moins de 5 35-37, 5 livres et moins de 6 41-43, 6 livres et plus 43-45

Poules moins de 4 livres 27-29, 4 livres et moins de 5 34, 5 livres et moins de 6 36, 6 livres et plus 37

Jeunes dindons moins de 10 livres 37-39, 10 livres et moins de 16 38-42, 16 livres et plus 41-43

Adulte dindons moins de 16 livres 16 livres et plus

N.B. : Pour volaille éviscérée en vrac: soustraire 2-4 cents.

Bon 2e trimestre pour Brasseries Molson

Ventes de \$43,303,000 et bénéfices nets aussi accrus à \$3,250,000

Les Brasseries Molson Limitée ont rendu public en fin de semaine le rapport couvrant les 3 mois terminés le 30 juin 1967. Dans leur communiqué aux actionnaires M. de M. Molson, président du conseil et M. D.M. Chenoweth, président, leurs déclarèrent en partie ce qui suit:

"Nous avons jugé que les actionnaires aimeraient recevoir plus souvent des rapports sur la marche de leur Compagnie et nous nous proposons conséquemment de publier des rapports trimestriels plutôt que semestriels comme c'était jusqu'ici la pratique. Le présent compte rendu est le premier de ces rapports trimestriels."

Bien que les chiffres pour une période de trois mois constituent une indication utile de la tendance générale de nos affaires quand on les compare à ceux de la période correspondante de l'année précédente, ils ne sauraient servir de guide pour tout l'exercice en cours. La nature saisonnière des affaires de la Compagnie, justement, engendre habituellement des fluctuations marquées entre les trimestres.

On est aussi prié de noter que les chiffres de Vilas Industries Limited, dont notre compagnie a récemment acquis dans les deux tiers des actions, ne sont pas inclus dans ce rapport.

Le chiffre global des ventes pour le trimestre qui a pris fin le 30 juin 1967 a été de \$43,303,000 et marque une augmentation de 5.3 p. 100 sur les \$41,105,000 de la période correspondante de 1966. Le bénéfice net, à \$3,250,000, est un peu plus élevé que celui de l'an dernier, qui était de \$3,218,000.

Carrière bien remplie de M. J.U. Boyer

Qui devient président honoraire de la Banque Provinciale

M. J. Ubaldo Boyer qui vient de se retirer comme président, demeurera Président Honoraire de la Banque Provinciale du Canada. On constatera par les données ci-dessus qu'il a

© 1999 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved. Printed in the United States of America. This publication is protected by copyright. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or by any information storage or retrieval system, without permission in writing from The McGraw-Hill Companies, Inc.

Industrielles	Pow Crp pr	215	\$41	40	40½	- ¼	Abbot L	2500	50½	49 ¾	50	Nor Pac	6600	86	85½	86	+ ½
	Prem Iron	800	175	175	175		Address	4300	58½	58½	58½	West Air	17400	107½	107½	108½	+ 1½
	Admiral						Admiral	4600	23½	23½	23½						

BCugar p	22	318	18	18					Boeing	163,300	92 1/2	90 1/2	-2 1/2	
BCPh 4 1/2 p	25	588	88	88	Steel Can	7,662	82 1/2	22 1/2	21	Borden	21,200	40	39 1/2	-1/2
BCPh 4.84	110	521 1/2	21 1/2	21 1/2	Steinlok A	625	\$19 1/2	19	19	Eng. WA	66,600	48 1/2	48 1/2	-
Br. Int'l. Fin.	200	150	150	150	Str. Trust	250	56 1/2	6 1/2	6 1/2	Brist. M.	5,000	74 1/2	74 1/2	-

Calgary P	3450	\$24½	24¼	24¼	- ¼
Calgary P p	210	\$93	92	90	- 2
Calgy \$40 p	250	\$110	110	110	+ 1
Edmbyln	215	\$26½	26½	26½	- ½
Texaco	1750	\$29½	29½	29½	- ½
Thom N P	3640	\$36½	32¾	38¼	+ 3¼
Bolivia	2800	28½	28½	28½	+ ½
Burl Ind	2400	36½	36	36½	+ ½
Burdys	9600	35½	34¾	35¾	+ ½

Cours fournis par la P.R.

Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Chem 113 p	115	\$31½	31½	31½	Zellers	250	\$32½	32½	32½	+ ¼	Dr Pepper	600	30	40½	30	+ ½	Con Paper	233	\$37	37	37	+ ¼
Chrysler	210	\$51	51	51	Zenith	1225	300	225	225	- 3	Dow Ch	3800	76½	75½	76½	- ¼	C Paper wts	250	630	630	630	-10
Clairton	915	89	9	9							Dress Ind	16700	37½	35½	35½	-2½	C Paper pr	500	\$26	26	26	+ ¼
					Mines						Du Pont	2700	155½	154	154½	- ½						

Computr	150	\$9	9	6	Advocate	508	278	219	219	mer	EI	1180	84	83%	83%	-1	Denaul	150	\$10	10%	10%	+	
Con Bldg	600	150	125	125	Aetna Inv	300	35	35	35	-2							Denison	1010	\$75	72%	72%	-	
Con Paper	1497	\$27	36	36	-3	Agema Mg	6367	15	15	15	-1	Erle Luck	10800	10	9%	9%	-1	Dist Seagr	600	\$38%	38	38	-

Ford Mfg	2300	185	180	185	Chib Kay	1000	14	14	14	1	Ins N Ang	10100	60%	60	60	-1%	Comm Bus	34000	180	185	185	-1%
Ford Cncl	168	174	172½	174	Chib M	10000	54	52	53	1	Ins N Ang	10100	60%	60	60	-1%	Do Wis	500	50	50	50	-3
FPE Pion	50	52½	29	29	Chibn	46000	77	76	79	1	IBM	67000	400	485½	487	-4½	Delta Elec	400	350	350	350	-10
FPE Pion	50	52½	29	29	Chibn	500	160	160	160	15	Int Hay	5000	28	27½	28½	-1½	Delecta	500	350	350	350	-10

Gen Baker	400	56	53	6	+ 1	Conigas	2000	61	60	61	+ 1	Itek	2200	121	118	121	+ 2	Rockwell	2000	53	56	53	- 3
GMC	240	\$89	\$71	\$71		Conigo	130700	41	38	40	+ 2	Its Ck Bk	300	37	37	37	+ 1	Lat. Lecl.	200	5	5	9	9
Globe Env	100	\$81	\$71	\$71		Con-Key	1000	9	9	9	- 1	John John	3100	73	73	73		Lochaber	200	355	355	355	+ 5
																		Nat Auto V	100	165	160	160	- 5

[illegible]

Inter. Sales	1400	10	410	410	+ 0	Gunns	4875	160	167	180	+ 10
Intrp. Sls pr	x20	\$19 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{1}{2}$		Gunns	5600	163	157	163	+ 3
Inv Group	1000	\$11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$	+ 3	Hastings	13400	19	16	16	
Inv Grp. A	600	\$9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	+ 3	Hdway					

Morse A	1000	\$26	25%	28	+ $\frac{1}{8}$	Matigmi	700	\$14	14	14	Rio Aire w	220	\$17 $\frac{1}{2}$	17	17	-- $\frac{1}{2}$	French Pt	4060	595	575	580	-10	
Morse B	600	\$24 $\frac{1}{2}$	24%	24%	-- $\frac{1}{8}$	Maybrun	5000	11	11	11													
Morse B pr	35	\$55 $\frac{1}{2}$	55%	55%		Mc Aram	1000	42	42	42	- $\frac{1}{2}$	Rix Athab	8000	22	21 $\frac{1}{2}$	22	-- $\frac{1}{2}$	Gr Plains	3995	\$17	16 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{2}$	- 14
Muske	400	\$5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$ %	5 $\frac{1}{2}$ %		McC Ardair	805	\$44	42	44		Roman	2664	\$23	22 $\frac{1}{2}$	22 $\frac{1}{2}$		Gt Colids	655	\$16	15 $\frac{1}{2}$	16	

Nat Drug	250	\$11%	11%	11%	Meta	3500	11	11	11	Swingco	2000	17	16	16	-1%	N Cont	22200	82	76	82	+5		
Nat Drug p	255	\$12%	12%	12%	Muftri	68130	169	160	166	+1	Sate	108200	69	61	69	+6	N Davies	5800	19	18	18	-2	
Nat Hens	400	195	145	170	+20	Min Ore	13000	11%	11	11	-1/2	Sherritt	10355	465	460	463	+5	NC Oils	3400	535	520	530	+20
											Sil. Europe	2500	83	82	83								

Capital	127000	21%	20%	21%	21%
Revenu	400	32%	33%	33%	33%
Net	12400	21%	20%	21%	21%

Joseph Guilbault,
Côte St-Philippe

PROTONOTAIRE ADJOINT C.S.M.
RAYMOND PILON

SE CANADIENNE
Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

Corp.	800	\$10%	10%	10%	+ 1/2
ow C 4% pr 50	\$40	40	40	40	+ 1/2
rice	1600	\$11%	11%	11%	- 1/2

1800 Boulevard St-Joseph, Lachine.	de la Cour Supérieure à son in-
La Cité de Lachine ne s'engage à	tention.

U. W. M.	21000	210	200	200	+9
L. W. M.	2500	63	63		
Guardian	29075	68	64	66	+1
James	141200	84	74	80	+7

borbo	2000	60	60	60	-3
ngside	1985/90	13	9	11	+2½
thiam C	2000	8	8	8	

Ohawski	19700	49	43	48	-2
V. Dufault	33600	23½	22	23½	+ ½
Lestairs	27000	17	16	16	

Canada

L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait 132.00, hier.

23 août, 1967 sous le N 2008683 a été enregistré au Bureau d'enregistrement au greffe de la Cour Supérieure à la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à la déclaration.

BASEBALL

La 2ème ronde au Municipal

DOYLE S'EMPARE DU PREMIER RANG DEVANT PHIL GIROUX

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Chicago à New York
Pittsburgh à Philadelphie (1)
St-Louis à Los Angeles (1)
Atlanta à San Francisco
Cincinnati à Houston

LIGUE AMERICAINE

Detroit à Kansas City
Chicago à Cleveland
New York à Washington
Californie à Baltimore (1)

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Mo	Mo	DH
Chicago	65	54	561		
Boston	70	55	560		
Minnesota	69	55	556	1/2	
Detroit	69	57	548	1/2	
Californie	64	62	508	4 1/2	
Washington	60	66	476	10 1/2	
Cleveland	60	67	472	11 1/2	
Baltimore	57	68	456	13	
New York	55	70	440	15	
Kansas City	53	72	424	17	

LIGUE NATIONALE

	G	P	Mo	Mo	DH
St-Louis	78	47	624		
Cincinnati	67	59	532	11 1/2	
Chicago	68	61	527	10 1/2	
San Francisco	65	60	520	12	
Atlanta	63	59	516	13 1/2	
Philadelphie	63	59	516	13 1/2	
Pittsburgh	61	64	488	17	
Los Angeles	57	66	463	20	
Houston	53	74	417	26	
New York	49	75	395	28 1/2	

Les meneurs

LIGUE AMERICAINE

	PJ	AB	PP	Cs	Mo
F. Robinson Bal.	96	355	66	119	335
Vastrzemski Ben.	124	447	82	142	218
Kalene Det.	98	341	72	105	208
Carew Min.	100	381	51	113	302
Prosser Cal.	122	425	59	126	297
Prosser Cal.	117	431	58	131	295
Blair Bal.	115	409	54	119	291
W. Horton Det.	93	296	40	86	291
Comblair Bal.	95	349	50	100	287
Mincher Cal.	117	384	65	108	281

CIRCUITS

Killebrew, Minnesota 34; Vastrzemski, Boston 32; F. Robinson, Washington 30; F. Robinson, Baltimore 22; Kalene, Detroit 22.

POINTS PRODUITS

Vastrzemski, Boston 91; Killebrew, Minnesota 84; F. Robinson, Baltimore 73; F. Robinson, Washington 73; Comblair, Boston 47; Kalene, Detroit 47.

LANCEURS

Horien, Chicago 144; 778; Lomborg, Boston 144; 727; Peters, Chicago 144; 700; Merritt, Minnesota 94; 692; Sparrs, Detroit 134; 684.

LIGUE NATIONALE

	PJ	AB	PP	Cs	Mo
Cepeda St-L.	119	430	79	151	346
Clemente Pgh.	112	436	79	151	346
Stanley Htn.	115	425	53	144	339
Gonzalez Phil.	110	365	54	119	326
Flood St-L.	99	399	52	128	324
Rose Cin.	112	437	73	140	320
M. Alou Phil.	110	365	54	119	326
Aaron Atl.	116	453	86	142	313
T. Davis NY	123	471	85	146	310
J. Alou San F.	105	407	48	126	310

CIRCUITS

Aaron, Atlanta 31; Wynn, Houston 30; San Francisco 27; Hart, San Francisco 27; Allen, Philadelphie 23; Perez, Cincinnati 23.

TWINS INDIENS

	PJ	AB	PP	Cs	Mo
Minnesota	101	200	00	24	11
Cleveland	100	111	00	13	10
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1
Grant, Roland & Perry	6	10	0	1	1

NEW YORK WASHINGTON

	PJ	AB	PP	Cs	Mo
New York	010	004	011	13	0
Washington	010	001	020	10	0
Southmore, Womack & et Tiltman	8	14	0	1	1
Bertina, Cox & Lines & et Casanova	8	14	0	1	1
Stott, Lemire, 13-10	8	14	0	1	1
Bertina, 3-4	8	14	0	1	1
Circuit, New York	8	14	0	1	1
Circuit, New York	8	14	0	1	1
Circuit, New York	8	14	0	1	1
Circuit, New York	8	14	0	1	1

Norman Doyle, de la Vallée du Richelieu, a profité de la défaillance du meneur Philippe Giroux pour s'emparer de la première place à l'issue de la deuxième ronde du championnat O'Keefe "CPGA" du Québec, au club Municipal de Montréal, hier. Doyle a joué 74 coups et a porté son total à 144 coups, la normale, pour les 36 trous de cette compétition de 54 trous. La bourse totale de ce tournoi est de \$5,000 et le premier prix, de \$1,000.

Doyle détient une priorité de deux coups sur Adrien Bigras, de Rosemere, avec seulement 18 trous à disputer. Ce dernier a enregistré un compte de 71 coups, le plus bas pour la journée, et son total est maintenant de 146 coups.

Giroux, le meneur de la première ronde avec un total de 69 coups, a flanché lamentablement en roulant 78 coups. Son total de 147 coups le place troisième sur un pied d'égalité avec Damien Gauthier, du Municipal, et Luc Brien, de Pinegrove. Ce dernier est le champion défendant et Gauthier est le meneur dans la catégorie des seniors. Son avance est de deux coups sur Gerry Proulx, de St-Eustache, et de trois, sur Jules Huot, de Laval-sur-le-Lac.

Doyle a joué de façon très spectaculaire même si son compte a été de deux coups au-dessus du par. Au premier trou, il a failli obtenir son second eagle d'affilée en manquant un putt de 15 pieds. Mais, au second, il a enregistré un double-bogey-5. Un bogey

au 8e lui a procuré un premier neuf de 38 coups.

Au second neuf, il a été handicapé par des bogeys aux 11e et 14e trous, mais il a effacé ces deux erreurs avec un eagle-2 au 16e trou où il a calé une courte approche-retenue. Il a complété sa ronde avec un bogey-4 au 17e et un birdie-4 au 18e.

Adrien Bigras, lui, a été le prototype de la régularité. Il a inscrit un bogey, au 3e trou, deux birdies, aux 16e et 18e trous, et 15 normales à sa fiche de la journée. Aujourd'hui, il tentera de remporter son quatrième championnat en cinq ans.

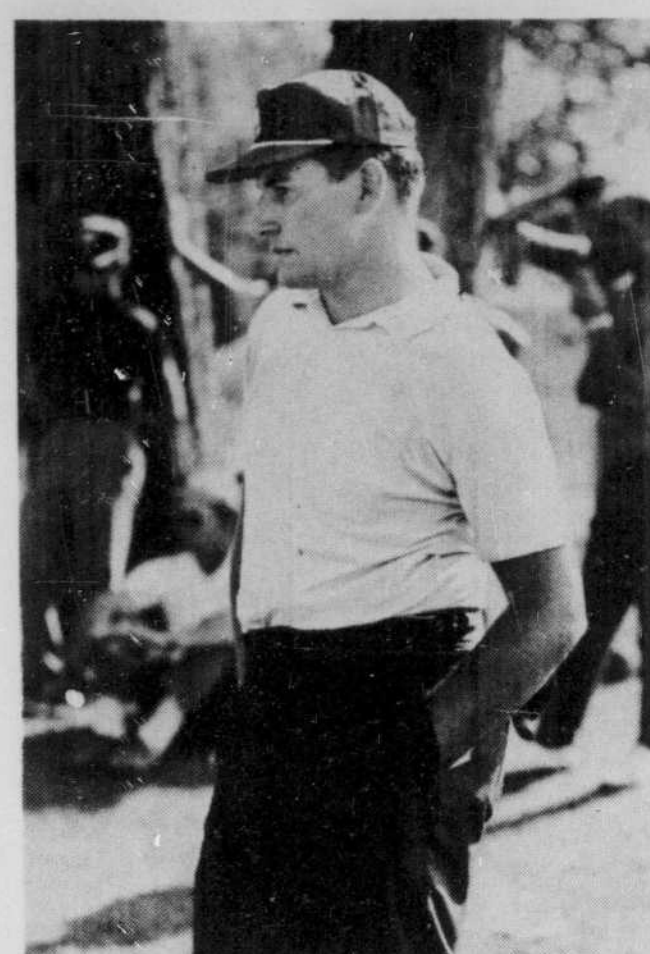
Les meneurs du tournoi commenceront leur ronde finale aujourd'hui, vers 13h00. L'entrée est gratuite au Municipal, l'emplacement de l'Omnium Canadien de 1967.



Adrien Bigras au 2e rang...

Norman Doyle
Adrien Bigras
Philip Giroux
Damien Gauthier
Luc Brien
All Shand
Gerry Proulx
André Maitis
John Porter
Gilles Bourassa
Jules Huot
Bris Desjardins 150
Jean-Paul Alary
Jean-Marc Bougie
Jos Leblanc
Gordon McLean
Stan Baird
Franco Siranni
Jack Bissegger
Trevor Bateman
Michel Dubreuil
Al Houk
Jean-Guy Périard
Jean Giroux
Stan Kolar
Jim Arnold

Richelieu 70 74 144
Rosemere 70 71 146
Carterville 68 78 147
Municipal 72 75 147
Pinegrove 75 72 147
Lachute 73 75 148
St-Eustache 75 74 149
Laval-sur-le-Lac 75 74 149
Elm Ridge 74 75 149
Shawinigan 79 71 150
Laval-sur-le-Lac 76 74 150
Grand Mere
Beloni 77 74 151
Valleyfield 77 74 151
Sherbrooke 77 74 151
Chambly 77 74 151
Kanawaki 77 74 151
St-Basile 77 74 151
Richelieu 76 75 151
Hillsdale 73 78 151
Municipal 79 73 152
Bretford 78 74 152
Boucherville 76 76 152
St-Hyacinthe 76 76 152
Chaudière 71 81 152
Châteauguay 73 79 152



Norman Doyle

Les Al's n'ont qu'une alternative: gagner!

Les Alouettes de Montréal ont bien l'intention de remporter leur première victoire de la saison dans la Conférence de football de l'Est aux dépens des Argos de Toronto ce soir.

En dépit de deux revers antérieurs, le pilote Kay Dalton n'effectuera aucun changement de personnel, d'autant plus qu'il croit avoir solutionné l'offensive des Argos, qui emploient deux demis en mouvement.

George Bork sera donc de retour au quart, secondé par Dave Lewis, qui remplacera peut-être le demi défensif Ron Woodward au début du match. Bork est handicapé par un malaise au bras depuis le début de l'entraînement et, s'il ne peut remplir sa tâche, il cédera sa place à Lewis, qui a d'ailleurs évolué plus souvent à l'offensive qu'à la défensive à l'entraînement cette semaine.

Par ailleurs, un nouveau quart - arrière se rapporte peut-être au camp des Alouettes prochainement. Il s'agit de Tom Myers, remercié par les Lions de Detroit et non repêché par les autres équipes de la ligue Nationale de football.

Pour leur part, les Argos devront remplacer Mike Wickham à la défensive et le pilote Leo Cahill songe à lui substituer Dick Alridge. Dans un tel cas, Cahill devra également remplacer Alridge à son poste de demi défensif.

par Dick About ou la recrue Ian MacDonald. Si ces changements s'avèrent fructueux pour les Argos, tout ira bien, sinon...

Radio-Canada télédiffusera le match à partir de 8h p.m., mais non dans la région de Montréal.

DÉBUT AUJOURD'HUI DES JEUX UNIVERSITAIRES

TOKYO - Si la fédération internationale du sport universitaire compte maintenant 55 pays membres - l'assemblée générale ayant accepté vendredi les adhésions de onze pays candidats - ce ne sont pas contre que 35 nations, et peut-être même 34 ou 33, qui participeront à l'universiade de Tokyo, dont la cérémonie d'ouverture aura lieu aujourd'hui, dans ce même stade national où eurent lieu, il y a trois ans, les derniers jeux olympiques.

Ainsi, ces jeux universitaires n'auront pas l'importance et l'éclat qui leur étaient promis, il y a de cela quelques semaines à peine. Et tous les records de participation, tant d'athlètes que de nations, ne seront pas battus, au contraire de ce qui était unanimement prévu. Car, alors que de nombreuses nations asiatiques feront leur entrée dans cette manifestation - Inde, Pakistan, Indonésie, Thaïlande, Hong-Kong, Philippines -

ce sont toutes les nations de l'Europe de l'est qui ont annulé leur participation, à la suite du refus par la fédération internationale de l'Est d'accepter que les Nord-Coréens portent sur leurs maillots une autre appellation que celle prévue par le comité exécutif de la fédération.

Ce ne sont donc, au lieu des deux mille athlètes prévus, au lieu de 44 nations, qu'un millier de concurrents seulement, et 33 à 35 nations qui participeront à ces jeux universitaires de Tokyo, les premiers organisés par un pays asiatique. Et les records établis à Turin en 1959 - 43 pays participants - et à Budapest en 1965 - 1728 concurrents - ne seront donc pas approchés.

ROXBURGH ATTEINT LA FINALE

TORONTO - Jay Paukkunen, de Port Arthur, et Douglas Roxburgh, de Vancouver, ont atteint hier la finale de 36 en "match play" du championnat canadien de golf junior, qui sera disputée aujourd'hui.

Paukkunen, âgé de 18 ans, a

LES CANADIENS SONT ÉLIMINÉS

OTTAWA PC - Les six Canadiens, encore en lice dans les simples des championnats omnium de tennis junior, ont subi l'élimination hier.

Jane O'Hara, de Toronto, a cédé devant l'Américaine Plums Bartkovicz en semi-finale chez les fillettes de 16 ans et moins au compte de 6-4, 4-6, 6-3.

Dans l'autre demi-finale, l'Américaine Jim Kincaid a vaincu Karen Will, de Clarkson, Ont., 6-3, 6-4.

Sandra Campbell, de St. James, Manitoba, a été blanchie 6-0, 6-0, par l'Américaine Laurie Tenney dans les quarts-de-finale chez les fillettes de 14 ans et moins.

Trois autres Canadiens ont mordu la poussière dans les quarts-de-finale des garçons de 14 ans et moins, soit Murray Whitaker, de Pointe-Claire, Pat Gamery, de Toronto, et Allan Lawrey, de Vancouver.

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,000									
Lash Hanover	3	2	3	3	4	1	1	1	1
Cloyd Hanover	7	7	1	1	1	1	1	1	1
Marye Last B	4	4	6	6	2	2	2	2	2
Sambo B	7	7	7	7	6	6	6	6	6
Little Imp	1	1	5	5	7	7	7	7	7
Jinks Worthington	6	6	4	4	2	2	2	2	2
Henry Jones	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Brief Candle	2	2	3	3	4	4	4	4	4
3 Lash Hanover	15.70	7.80	3.90	3.90	Tempo: 33	1.06	1.38	2.10	3
7 Cloyd Hanover	9.80	5.10	2.50	2.50	Piste rapide.				
4 Marye Last B	4.80								
DEUXIEME COURSE - A réclamer - Distance 1 mille - Bourse: \$1,000									
Qent Bonny	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Tino Brooke	1	1	6	6	8	8	8	8	8
Billy Galloway	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Duchesse Rittel	8	8	2	2	1	1	1	1	1
Pete The Tramp	6	6	2	2	4	4	4	4	4
Warpruss	2	2	5	5	4	4	4	4	4
Calling Key	6	6	3	3	2	2	2	2	2
Cornelia Adon	3	3	8	8	7	7	7	7	7
4 Quel Bonny	4.80	3.50	2.60	2.60	Tempo: 31.1	1.03	1.36	2.10	3
7 Billy Galloway	8.20	3.70	2.80	2.80	DOUBLE: 3-4	Paye: 56.40			
TROISIEME COURSE - 67 NW \$4,000 - Conditions - Distance 1 mille - Bourse: \$1,700									
Monticello	7	7	1	1	1	1	1	1	1
Novae Scott	4	4	2	2	2	2	2	2	2
Knight Hal	2	2	4	4	5	5	5	5	5
Wild Chance	5	5	5	5	4	4	4	4	4
Active Bud	1	1	3	3	3	3	3	3	3
Peter Daw	3	3	7	7	7	7	7	7	7
Borderville Earl	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7 Monticello	23.60	8.00	3.90	3.90	Tempo: 29.2	1.01	1.32	2.02	1
4 Novae Scott	8.20	3.50	2.80	2.80	Piste rapide.				
2 Knight Hal	2.90								
QUATRIEME COURSE - 67 NW \$2,500 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100									
Gloria Eklund	4	4	1	1	1	1	1	1	1
Imprimis	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Macaroni	5	5	2	2	2	2	2	2	2
Spee Dan	4	4	6	6	6	6	6	6	6
Rebel Mar Mic	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Aband J	7	7	4	4	4	4	4	4	4
Kingston	6	6	7	7	7	7	7	7	7
Royal Speedster	1	1	X	X	8	8	8	8	8
8 Gloria Eklund	3.20	2.60	2.40	2.40	Tempo: 30.4	1.03	1.33	2.05	1
2 Imprimis	5.60	4.70	2.80	2.80	DOUBLE: 2-8	Paye: 25.80			
CINQUIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,000									
Shafter Diamond	4	4	1	1	1	1	1	1	1
Vera Will	8	8	4	4	3	3	3	3	3
Macaroni	5	5	2	2	2	2	2	2	2
Spee Dan	4	4	6	6	6	6	6	6	6
Rebel Mar Mic	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Aband J	7	7	4	4	4	4	4	4	4
Kingston	6	6	7	7	7	7	7	7	7
Royal Speedster	1	1	X	X	8	8	8	8	8
8									
8 Gloria Eklund	3.20	2.60	2.40	2.40	Tempo: 30.4	1.03	1.33	2.05	1
2 Imprimis	5.60	4.70	2.80	2.80	DOUBLE: 2-8	Paye: 25.80			
SIXIEME COURSE - 2-3-4 et 5 ans - Conditions - Distance 1 mille - Bourse: \$1,300									
Hellion Pick	8	8	3	3	3	3	3	3	3
Yankee Dan	5	5	4	4	4	4	4	4	4
Rock Frost	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Koni Lu Hunter	6	6	7	7	6	6	6	6	6
Mr. X	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Flint Hills Hawk	2	2	6	6	4	4	4	4	4
Newark	6	6	8	8	7	7	7	7	7
Melody Smoky	5	5	7	7	7	7	7	7	7
Shafter Diamond	4	4	2	2	4	4	4	4	4
8 Vera Will	12.20	5.80	4.20	4.20	Tempo: 31.1	1.03	1.34	2.06	1
8 G. M. See	6.90	4.60	2.80	2.80	Piste rapide.				
SEPTIEME COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,500									
Star Bab	8	8	2	2	2	2	2	2	2
Killer	2	2	3	3	4	4	4	4	4
Chadler Bryan	2	2	4	4	3	3	3	3	3
Van Counsel	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Scotchington	3	3	6	6	7	7	7	7	7
Shafter Diamond	4	4	2	2	4	4	4	4	4
Famous Sam	6	6	X	X	8	8	8	8	8
Dangerous Storm	7	7	7	7	6	6	6	6	6
8 Hellion Pick	9.10	5.00	2.50	2.50	Tempo: 30.1	1.01	1.32	2.03	1
3 Killer	7.60	5.10	3.10	3.10	Piste rapide.				
HUITIEME COURSE - A réclamer - Distance 1 mille - Bourse: \$1,500									
Drum, Brydon	1	1	2	2	1	1	1	1	1
First Down	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Clamshell	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Dirigo Duke	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Adios Ray	4	4	3	3	4	4	4	4	4
Sir Diller	5	5	4	4	5	5	5	5	5
Shafter Diamond	4	4	7	7	X	X	8	8	8
1 Drummond Widow	3.40	2.40	2.20	2.20	Tempo: 31.1	1.02	1.33	2.04	1
2 First Down	2.70	2.50	2.20	2.20	Retire: 3	Gold Sprig Bill			
3 Shafter Diamond	2.70								

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LA CARRIÈRE DE ALLEN COMPROMISE

Philadelphie — Richie Allen, le joueur de balle de \$85,000 qui évolue pour les Phillies de Philadelphie, dans la ligue Nationale de baseball, pourrait connaître une fin de carrière prématurée.

LES RIFLES ONT ÉCHANGÉ ROBERTS

AKRON, OHIO — Les Vulcans de Akron, de la ligue Continentale de football, ont acquis hier des Rifles de Toronto, le quart-arrière Archie Roberts, âgé de 24 ans seulement.

Les Rifles avaient obtenu Roberts des Browns de Cleveland, de la ligue Nationale de football. Les Browns avaient en quelque sorte permis aux Rifles d'utiliser Roberts afin que celui-ci prenne de l'expérience dans les circuits mineurs de football. L'instructeur des Vulcans, Lou Rymkus, a déclaré que Art Johnson, un joueur de ligne anciennement des Lions de Detroit, avait été échangé aux Rifles en retour de Roberts.

M. Pearson au Carling

Woodbridge, Ontario — Le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, présidera à la cérémonie d'ouverture du prochain Omnium de golf mondial Carling, doté d'une bourse de \$200,000, lequel tournoi aura lieu cette année à Toronto à compter du premier septembre.

Cette année, plus de 15 nations et 150 golfeurs seront engagés dans cette prestigieuse classique de golf.

Les champions juvéniles du Canada à Pont Viau

La seule formation sportive ayant réussi à doter Montréal d'un titre national en 1966, le Leo's Boys Club de Pointe-St-Charles, champion du Canada au football juvénile, sera au parc Chénier de Pont-Viau, dimanche à 2:00 heures p.m. afin d'y affronter les Iroquois de Laval, dans une joute régulière de la section juvénile de la Q.R.F.U.

Le Leo's Boys porte maintenant le nom d'Invictus de Verdun, à la suite d'une décision de l'association Leo's qui trouvait le projet trop onéreux. L'équipe comprend à peu près

les mêmes joueurs et la même direction que l'an dernier, sauf qu'elle est maintenant hébergée par la ville de Verdun.

Les Iroquois de l'instructeur Ralph Botting ont essuyé un dur coup, à domicile dimanche dernier, alors qu'ils étaient blanchis 27-0 par les Larks de l'Est, de l'instructeur Jack Faichney. C'était cependant un peu à prévoir, pour une équipe de première année qui en était à ses premières armes. Les Larks prirent une forte avance de 21-0 dans la première demie, mais furent contenus dans la deuxième.

Le duo offensif par excellence des Iroquois, formé de Gilles Côté au quart et de l'ailier Luc Nadeau, a démontré, durant la joute, qu'il causera des ennuis à l'opposition durant la saison. Le centre-arrière Tim Noseworthy ne jouera plus de la saison, après avoir subi une blessure à un genou qui a nécessité une opération. Mais Botting compte encore sur les demis Mike Peters et Joey Di Salvo.

Les Invictus comptent, parmi leurs vedettes offensives, Gordie Knowlton, qui y allait de deux majeurs dans une victoire de 24-0 sur la River-Sud, dimanche dernier, Christian Mallette, qui en comptait un, et Dave Jolly, une étoile avec le Leo's Boys depuis deux saisons.

Omnium Père et Fils

229 ÉQUIPES INSCRITES AU TOURNOI DE LUNDI

Un nombre record de 229 équipes participeront à la 39e compétition annuelle pour le Trophée Fuller qui est décernée depuis 1924 à la meilleure équipe provinciale de golf Père-Fils. Lundi au club de golf Royal Montclair, Joe et Conley Forey défendront le titre qu'ils ont mérité à Laval-sur-le-Lac l'an dernier.

Tous les champions des dernières années se sont inscrits à cette épreuve où on verra comme favoris les McGrath de Beaconsfield, champions de 1961 à 1963 inclusivement. Maurice, père, a une marge d'erreurs de 5 tandis que son fils Robert, qui était membre

de l'équipe provinciale pour la Coupe Willington, joue avec 0 de marge d'erreur. Parmi les anciennes équipes de champions on voit les Ross de Beaconsfield, les Topp de Wentworth, les MacLean de Chambly et les Ross de Kanawake.

Venant des autres villes du Québec et méritant une mention comme champions possibles, on note les Brock de Québec et les Mayo et les Fenwick d'Ottawa.

Agiront comme directeurs de ce tournoi, commandité par l'Association de Golf de la Province de Québec, Gordon MacNeil du club Royal Montclair et Jérôme Smyth de Laval-sur-le-Lac.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

A CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

vous trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à dactylographier, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

1917 1967

TOUT POUR LE BUREAU
914 ST-ALEXANDRE - 861-5771
STATIONNEMENT

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL

Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

INSCRITS A BLUE BONNETS

SAMEDI

PREMIERE COURSE -- Trot -- A réclamer: (\$2,000) -- Bourse: \$1,100			
2-	Old Scrooge	G. Hess	Bien placé
6-	Lord Claire	A. Bédard	Un aspirant
8-	Palacon	P. Robillard	A surveiller
3-	Frysie Rosecroft	P. E. Alain	A vos risques
5-	The Minch	Pas nommé	On verra...
7-	Tyee	M. Gingras	Bon numéro
4-	Miss Fredonia	M. Bouvette	Bah!
1-	Titan Scot	P. Leblanc	Pas dans le portrait
DEUXIEME COURSE -- Amble -- A réclamer: (\$2,500) -- Bourse: \$1,100			
2-	Mighty Kawartha	G. Raymond	Alliez-y
1-	Passing Cloud	G. Guay	Après la pluie...
7-	Cook Pick	Y. Plouffe	Bouche double?
8-	Rapid Sue	M. Bouvette	Course sa chance
3-	Stewart's Clan	J. C. Gauthier	Pour qui?
6-	Uncle Bun	Pas nommé	Où est Claude?
5-	Yankee Tempest	M. Hébert	Dans un verre d'eau
4-	Van Brewer	R. Bouthillier	Pas de chance
TROISIEME COURSE -- Amble à réclamer: (\$4,000) -- Bourse: \$1,300			
5-	Delaway	G. Raymond	Pas certain, mais...
4-	Esquire Queen	L. Turcotte	Un embêtement
3-	Rugged Pick	D. MacTavish	Peut-être prendre
1-	Doris Adios	M. Bergeron	La pôle...
6-	Easy Abe	P. Caldwell	Pas facile
7-	John Glenn	J. G. Brosseau	Sur la terre
8-	Armbr Explorer	M. Lefebvre	Passons!
Aussi éligible: Doctor Kirk -- B. Côté			

Aussi éligibles: Doctor Kirk -- B. Côté			
Beautiful Katy -- G. Gailargeon			
QUATRIEME COURSE -- Trot -- Conditions -- Bourse: \$1,200			
1-	Aqua Duke	L. St-Jacques	Meilleur de la soirée
2-	Newport Rocket	J. C. Martineau	Même de loin
7-	Broadway Joe	A. St-Amour	La roulette
4-	Jackpot Lobell	D. MacTavish	Pas le jackpot!
5-	Jackpot	A. Hanna	Bien mince part
3-	Lobo Hanover	J. Jodoin	Quasi impossible
6-	Chrisell	P. Leblanc	Non!
2-	Energy Iggins	P. Robillard	Manquera d'énergie
Aussi éligible: Scotch Glory - M. Hébert			
CINQUIEME COURSE -- Amble-Conditions -- Bourse: \$1,100			
6-	Mr. Paul	D. MacTavish	Un nettoyage!
3-	Lytell Hanover	M. Dostie	La menace
8-	Marcus Mohone	R. Barribeau	Pas la tornade blanche!
5-	Paulo Mir	A. Grisé	Dans l'argent
2-	Kappa Maid	G. Filion	Bon départ...
1-	Will Frost	M. Gagné	Même pas...
7-	Miracle Mart	J. J. Martineau	Vente de feu!
4-	Polli J. Adios	N. Bouvette	Non, tout court
Aussi éligible: Brenda Mac -- G. Crowe			
SIXIEME COURSE -- Amble -- Conditions -- Bourse: \$1,200			
1-	Drummond Time	A. Veilleux	Peut tout prendre
2-	Adios O'Henry	R. Savignac	Numéro chanceux
3-	Joey's Pal	W. Bourgon	Pour Joey
4-	Red Rex	J. Hébert	Pour un petit \$2
5-	Northwood Combat	M. Bouvette	Un combat inégal
6-	Brave Ezra	K. Carmichael	Ne suffira pas
7-	Shadyale Summit	D. MacTavish Sr.	Même cas
8-	Stony C.	G. Filion	Dans les oubliettes
SEPTIEME COURSE -- Trot -- Conditions -- Bourse: \$1,600			
1-	Faber Mar Mic	R. Ponton	Tout pour lui
2-	Jib Wynwood	P. S. Guay	Retour de Francine?
3-	Lili Song	R. Grandmaison	Dans la quiniela?
4-	Prince Cope	J. Gordon	Sens de la publicité
5-	Top Return	B. Côté	Out...
6-	Todd Flemington	A. Boucher	Bon conducteur
7-	Bye Bye Ezra	K. Carmichael	Pas sûr
8-	Kawartha Butch	M. Gingras	Pas possible!
HUITIEME COURSE -- Amble -- A réclamer: (\$3,500) -- Bourse: \$1,200			
1-	Rhythm Man	A. Boucher	Je crois bien
2-	Stormy M.	A. Hanna	De la clôture
3-	Dapper Grattan S.	G. Filion	Une chance
4-	Hearty Dares	A. Bédard	Si peu
5-	Dainty Brooke	A. Grisé	Verra pas
6-	Buzz Johnston	C. Dupont	Attention!
7-	Michelle C.	P. S. Guay	Capricieuse
8-	Mr. Souderclier	J. G. Lareau	Pas cette fois
NEUVIEME COURSE -- Amble -- 3 ans -- "GRAND PRE" -- Bourse: \$9,680			
1-	Blaise Pick	K. Waples	Choix logique
2-	Sharp N Smart	J. Hayes	Aspirant logique
3-	Walvis Bay	M. Macdonald	Démontre bien!
4-	Swing Easy	D. MacTavish Sr.	Dans le peloton
5-	Lyndal Dodge	B. Webster	Le sait?
6-	Quebec Bri	M. Breton	"Bri", pas "Libre"
7-	Nester Adios	K. Giguère	Oubliions-le...
DIXIEME COURSE -- Amble -- Conditions -- Bourse: \$1,000			
1-	Dream Worker	A. St-Amour	Un de l'exacta
2-	Lil's Adios	A. Clark	Un deuxième
3-	Extra Fuhrer	P. Koszegi	Le troisième...
4-	Jane C. Adios	B. Côté	Dans l'autre division
5-	Paul Frisco	M. Hébert	A vos risques
6-	Guel Adios	G. Bouchémin	Quel que?
7-	Modest Hero	R. Caldwell	Longue route
8-	Easter Guy	Y. Plouffe	A l'écurie: premier!

Quelques points à retenir...

Record de piste pour trois ans:	H. A. Meadowland	9-30-66	2.00.2
Record de piste pour chevaux âgés:	Timely Knight	8-12-66	1.58.1
Record d'assistance:	16 Octobre, 1966		\$915,747
Record d'assistance:	"		21,454
Record du pari-double:	"		\$ 78,380
Record d'une quiniela:	"		\$1,310
Record de pari pour une course:	"		102,216
Record du pari-exacta:	"		99,404

● La course de demain sera télédiffusée en couleur, sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada. La réalisation sera de Guy Desormeaux.

● L'année dernière, Roger White s'est classé quatrième dans le Prix d'automne avec Ack Ack. Dans l'Amble International en 1961, il a fait le, avec l'ambleur Sir Winston Pick. L'enjeu des deux courses était de \$25,000.

● Cardigan Bay en sera à sa deuxième présence sur une piste canadienne. Gagnant de 2.01, il a remporté la Coupe Provinciale à Windsor, Ont. et la grosse part d'une bourse de \$25,500, en mars dernier.

● Le conducteur Claude Pelletier en sera à sa première expérience, dans une course d'une bourse aussi prestigieuse. Avec un Golden Blend en bonne condition, il a bon espoir de ravir une bonne part du montant de \$50,000.

Dimanche à Mosport

Les as du volant lutteront pour une bourse de \$100,000

TORONTO — Quinze autos sont montées sur la piste tortueuse de Mosport hier pour un exercice en vue du Grand Prix du Canada dimanche, alors que sera disputé un championnat mondial au Canada pour la première fois.

Le total des bourses s'élèvera à \$100,000, soit le plus fort montant offert au Canada, avec un premier prix de \$10,000 au vainqueur, qui récoltera également neuf points dans la course au championnat mondial des conducteurs.

L'épreuve sera présentée sur une distance de 220 milles, soit 90 tours de piste de 2.45 milles. Il s'agit de voitures à un seul siège qui évoluent en Allemagne, en Hollande et en France. Ce sera leur première apparition sur une piste canadienne, car Mosport a surtout été dominé depuis son ouverture en 1961 par les autos-sports.

La course est une des 11 en vue du championnat mondial des conducteurs, dominé présentement par le Néo-Zélandais Denis Hulme, qui sera au volant d'une Brabham. Hulme a récolté 37 points soit 12 de plus que l'Australien Jack Brabham, qui dessine ses propres voitures.

L'ancien champion mondial, l'Écossais Jimmy Clark, au volant d'une Lotus, a récolté 19 points et a déjà conduit à Mosport.

Les Canadiens

Peu de Canadiens ont déjà conduit ce genre de voiture étant donné qu'une telle course de Grand Prix n'a jamais été présentée auparavant au Canada.

Toutefois, deux Canadiens, Pease et Eppie Wietzes, de Toronto, deux vétérans d'épreuves d'autos sports, participeront à la compétition. Wietzes fera ses débuts dans une Lotus-Ford du même genre que celle de Clark et du champion mondial 1962, Graham Hill.

Pease sera au volant d'un American Eagle, tout comme l'Américain Dan Gurney.

Les bourses totaliseront \$99,500 à B.B.

L'AMBLE DU CENTENAIRE: LA TÊTE D'AFFICHE D'UN PROGRAMME RECORD

La plus imposante fin de semaine de courses sous harnais au Canada sera présentée à Blue Bonnets et marquée, bien entendu, de la présentation de l'Amble du Centenaire d'une bourse de \$50,000, dimanche après-midi.

Tandis que l'événement du Centenaire retient l'attention des amateurs, les programmes d'aujourd'hui et de demain à la piste du boulevard Décarie, verront les conducteurs à la conquête du plus fort montant jamais offert en bourses au Canada dans ce sport.

Les deux programmes de fin de semaine représentent un montant total de \$99,580.

L'excellent programme, accompagnant l'Amble du Centenaire dimanche et préparé de mains de maître par le secrétaire des courses Bill Slack, verra un amble-ouvert pour \$7,500, un amble-préféré pour \$5,000 et deux ambles-conditions, pour \$3,000 chacun. Il n'y aura aucune course pour chevaux à réclamer dans ce programme de dix courses.

Entre-temps, tous les effectifs ont été orientés vers la course de l'année.

Les bolides américains, devant prendre le départ dimanche, sont arrivés à Montréal jeudi, à bord d'un cargo aérien spécial, en provenance de Delaware et New York. Ils ont ensuite été transportés à Blue Bonnets par camions spéciaux.

Ce contingent de chevaux de classe avait en tête Romulus Hanover, le champion poulain de trois ans, qui est en voie de devenir un second Bret Hanover et qui est déjà considéré comme favori pour la course de dimanche.

Les autres du voyage étaient Dancing David, True Duane, Good Time Boy, Song Cycle, et Pocmooshine.

Les deux autres partants, les amateurs de propriété canadienne Timely Knight et Golden Blend, sont déjà cantonnés à Blue Bonnets depuis un bon moment, où ils se sont livrés d'enlèves duels, qui les ont vus se vaincre l'un l'autre.

En dépit du fait qu'il n'est âgé que de trois ans, Romulus Hanover de 'The Farmstead Acres', a été établi favori à 2-1 pour toucher la grosse part de \$25,000.

Gagnant de 11 courses sur 13 cette année, Romulus Hanover a accumulé des gains de \$294,359 dans sa brève carrière et il est déjà considéré comme le successeur du légendaire Bret Hanover.

Billy Houghton, l'une des figures dominantes dans ce sport, s'envelopera de New York dimanche matin, afin de piloter le jeune fils de Dancer Hanover, comme il l'a d'ailleurs fait lors des 33 départs antérieurs du poulain.

Trois autres conducteurs américains, comptant parmi les meilleurs en Amérique du Nord, seront aussi de la partie. Bob Farrington sera derrière Dancing David; Bill Shuter sera dans le sulky de Song Cycle, et Chris Boring sera aux guides de True Duane.

Les conducteurs canadiens, qui se produiront lors de cet événement, ont connu beaucoup de succès autant au Canada qu'aux États-Unis. Il s'agit de Roger White, avec Timely Knight; Marcel Dostie, avec Pocmooshine; Claude Pelletier, avec Golden Blend, et Jacques Larente, avec Good Time Boy.

Après Romulus Hanover, les sélections sont les suivantes: Song Cycle 7-2, Timely Knight 4-1, Pocmooshine 6-1, Dancing David 8-1, Golden Blend et True Duane 10-1 et Good Time Boy 15-1.

La bourse de \$50,000, rattachée à l'Amble du Centenaire, a été approuvée dans le contrat que la direction de la piste a entendu avec la United Harness Horsemen's Association.

La bourse a été formée à même le montant retenu sur le pari-mutuel, comme le mentionne l'entente.

Un double record du monde pour Ada Kok

LONDRES — La nageuse hollandaise Ada Kok a réalisé un double exploit vendredi soir à la piscine de Blackpool au cours du match de natation masculin et féminin Grande-Bretagne - Pays-Bas, en battant le record du monde des 220 verges papillon (201, 168 mètres) en 2'21", qui appartenait à la Canadienne Elaine Tanner (2'29"9) depuis les

jeux de l'Empire britannique en août 1966 à Kingston (Jamaïque).

Le passage aux 200 mètres n'ayant pas été chronométré, mais les temps final étant inférieur au précédent record sur cette distance — qui appartenait à Ada Kok depuis le 2 août dernier (2'22"5) — la Hollandaise se retrouve titulaire de deux records du monde.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

APPARTEMENT A LOUER

4 1/2 pièces non meublées, chauffées, poêle, frigidaire, fournil, cuisine, transfert d'emploi, s'adresser 292 rue Henri-Bourassa apt 301, Tél. 384-0048. 28-8-67

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 849-3973. 16-12-67

A VENDRE

Magasin de variétés à vendre à Montréal. Tél. 935-2015 ou 676-9674 28-8-67

TERRAINS DE CHOIX

Lac Nord-Dame
Grand lac naturel avec 5 milles de rive, dans les Laurentides près de Montfort, 6 milles passé Marin Heights.
S'adresser : Mr. Jeannotte 387-3757 21-8-67

AMEUBLEMENT POUR BACHELOR

féminin et antique \$2,000. Tél. 845-3746 après 5 P.M. 28-8-67

CHALET A LOUER

Chalets-Motels, 1-3 pièces, Montagnes, Panorama, Mer, Commodités, journée \$7.50, fin de semaine \$14.00, semaine \$45.00. Manoirs Falaies, voisin Manoir Richelieu, Murray Bay 665-2837. 29-8-67

PRÊS Mont-Orford, au lac Bonolay,

Grand chalet avec foyer et système de chauffage central. Idéal pour saison de ski et sports d'hiver. S'adresser à Granby 378-4112 28-8-67

COURS PRIVES

Cours privés de mathématiques. Tél. 486-7914. 29-8-67
Cours de guitare classique François Barre, 525-2461. 28-8-67

COURS DE MATHÉMATIQUES

844-3198 29-8-67

DEMANDE D'EMPLOI

Dame prendrait travail dans l'enseignement ou dans une bibliothèque à temps plein ou à temps partiel. Téléphonez entre 9 a.m. et midi à 273-8411. 30-8-67

Professeur disponible. Cours primaire

ou enseignement aux adultes. B.A., B.Éd. Région des Laurentides ou de Montréal. Tél. OR. 1-9415 ou Val-Marin 322-3328. 29-8-67

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR

- SPÉCIALITÉ -
Habits et costumes sur mesure 351 rue, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

VIEUX BIJOUX

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses.

POMPONNETTE, INC.

256 St. Catherine
Tél. 861-9293 28-8-67

EXPO 67, 15 minutes par métro, 2

chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Mme J. Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, P.Q. J.N.O.

Le Congrès des E.-U. procède à de sévères réductions dans le programme d'aide à l'étranger

Le programme américain d'aide à l'étranger est sérieusement compromis. Le Congrès, après avoir approuvé presque unanimement un budget militaire monumental, vient d'infliger deux défaites sérieuses à l'Administration qui risquent fort de ne pouvoir exécuter le programme qu'elle s'était fixé dans ce domaine pour l'année fiscale 1967-68 en cours.

Huit jours après le Sénat, la Chambre des représentants vient de "sabler" abondamment dans les autorisations de dépenses présentées par le gouvernement au titre de l'assistance aux pays sous-développés. Elle a ramené ces autorisations à 2,8 milliards de dollars, soit près de 600 millions de moins que ce qu'avait demandé la Maison-Blanche. Si les coupes décidées par les représentants sont inférieures à celles auxquelles a procédé la Chambre haute qui, elle, a réduit la requête présidentielle de 800 millions, elles risquent néanmoins d'obliger les responsables

américains de l'aide à l'étranger à réviser entièrement leurs programmes 1967-68.

L'aide à l'étranger est, en fait, la victime de deux facteurs. La montée en flèche des dépenses fédérales, à la fois à cause du Vietnam et de certains programmes intérieurs, oblige les parlementaires, qui vont devoir relever les impôts à un an des élections, à chercher à faire des économies là où ils le peuvent.

Quelle que soit l'opinion des législateurs à l'égard du conflit vietnamien, ils sont pratiquement unanimes pour donner aux "boys" qui se battent dans les jungles du Sud-Est asiatique les moyens de se défendre et, par conséquent, les demandes de crédit du secrétaire à la défense, M. Robert McNamara, dont le budget égale ceux réunis de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale, sont pratiquement intouchables. Les émeutes raciales viennent de prouver qu'il

est également difficile de réduire les programmes sociaux de l'Administration. Les secteurs dans lesquels les économies sont possibles sont peu nombreux. L'aide à l'étranger est l'un d'entre eux.

En outre, il ne fait aucun doute que certains parlementaires, oubliant que l'Américain moyen consacre à l'aide aux pays en voie de développement moins d'un pour cent de son revenu, soit beaucoup moins que le Français, ou le Belge, ou le Britannique, sont las de l'aide à l'étranger. Ils pensent que les États-Unis sont en quelque sorte la "vache à lait" des pays pauvres, donnent sans compter et n'en tirent guère d'avantages. "Plutôt que de donner des milliards à ces pays qui les utilisent mal, et nous remercier en attaquant nos ambassades ou en condamnant notre défense de la liberté au Vietnam, nous ferions mieux de les dépenser chez nous ou d'alléger le fardeau du contribuable américain", estiment-ils.

Plus tôt cet été, le chef du parti nazi avait rapporté à la police que des coups de feu avaient été tirés contre lui par un homme qui s'était dissimulé dans un fourré non loin de chez lui. L'homme s'était enfui et n'avait jamais été appréhendé.

Il avait également signalé à plusieurs reprises que des "cocktails Molotov" avaient été lancés contre sa demeure.

Le ministre public a annoncé en fin d'après-midi que le nommé John Patler a été inculpé de l'assassinat de George Lincoln Rockwell.

On avait annoncé peu après l'assassinat, qu'un homme, un Blanc, avait été arrêté. Aucun autre détail n'avait été divulgué sur l'identité de l'homme en question. Les journalistes l'avaient tout juste aperçu, au moment où il était amené: celui-ci semblait être un homme âgé de 25 ans environ.

Botté, sanglé dans un uniforme de style hitlerien, George Lincoln Rockwell était, ces dernières années, un habitué des manifestations pacifistes et des marches de Noirs en faveur de l'égalité des droits civiques: entouré d'un groupe de jeunes fanatiques portant brassard à croix gammée, il prenait la tête de contre-manifestations souvent en bagarres générales. Ses diatribes d'une rare violence lui valaient une certaine audience parmi les jeunes et il était fréquemment admis à prendre la parole devant les étudiants dans les universités des États-Unis.

Il prononçait des discours incendiaires sur le ton de la plus totale conviction: "Je suis prêt, dit-il un jour, à aller jusqu'au fond de l'abîme, à perdre tous mes partisans et tout mon argent, et ensuite à recommencer, mais, si je devais arriver au point de me rendre compte que je ne pourrais plus prêcher le nazisme pour le restant de ma vie, alors, certes, je ne voudrais plus vivre".

Sa dévotion au souvenir d'Adolf Hitler et sa foi en la supériorité de la race aryenne lui interdisaient tout: tolérance à l'égard des autres organisations américaines d'extrême-droite. La "John Birch Society", par exemple, n'échappait pas à ses sarcasmes: "Elle me rappelle, disait-il, ces petits garçons que l'on voit courir derrière les soldats au cours des défilés militaires".

L'activité qu'il déployait avec une poignée de jeunes fidèles devait suffire, selon lui, à le conduire vers les plus hautes destinées. Rockwell ne doutait pas qu'il serait élu président des États-Unis en 1972: "Avec tous les Juifs, les Noirs et les communistes qui sont en circulation, affirmait-il, les gens finiront par en avoir assez. Ce jour-là, nous prendrons le pouvoir".

Le "Führer" américain avait fondé son mouvement en 1959. Il lui donna tout d'abord le nom de "World Union of Free Enterprise National Socialists", mais il ne tarda pas à le remplacer par celui, plus spectaculaire, "American Nazi Party".

Assassinat de Rockwell, leader nazi américain

ARLINGTON (VIRGINIE) — George Lincoln Rockwell, le "Führer" américain, a été assassiné hier matin à Arlington, dans la banlieue de Washington, non loin de son quartier général.

Le chef du parti nazi des États-Unis, a été atteint à la poitrine et à la tête par deux balles tirées du toit d'un immeuble voisin, selon ce qu'a déclaré à la presse l'inspecteur de police Walter E. Bell. Apparemment, Rockwell est mort sur le coup. Il était en train de garer sa voiture dans un parking, dont déclaré les témoins, lorsque deux coups de feu retentirent et ils virent l'homme, qui était au volant de sa voiture, s'effondrer.

Plus tôt cet été, le chef du parti nazi avait rapporté à la police que des coups de feu avaient été tirés contre lui par un homme qui s'était dissimulé dans un fourré non loin de chez lui. L'homme s'était enfui et n'avait jamais été appréhendé.

Il avait également signalé à plusieurs reprises que des "cocktails Molotov" avaient été lancés contre sa demeure.

Le ministre public a annoncé en fin d'après-midi que le nommé John Patler a été inculpé de l'assassinat de George Lincoln Rockwell.

On avait annoncé peu après l'assassinat, qu'un homme, un Blanc, avait été arrêté. Aucun autre détail n'avait été divulgué sur l'identité de l'homme en question. Les journalistes l'avaient tout juste aperçu, au moment où il était amené: celui-ci semblait être un homme âgé de 25 ans environ.

Botté, sanglé dans un uniforme de style hitlerien, George Lincoln Rockwell était, ces dernières années, un habitué des manifestations pacifistes et des marches de Noirs en faveur de l'égalité des droits civiques: entouré d'un groupe de jeunes fanatiques portant brassard à croix gammée, il prenait la tête de contre-manifestations souvent en bagarres générales. Ses diatribes d'une rare violence lui valaient une certaine audience parmi les jeunes et il était fréquemment admis à prendre la parole devant les étudiants dans les universités des États-Unis.

Il prononçait des discours incendiaires sur le ton de la plus totale conviction: "Je suis prêt, dit-il un jour, à aller jusqu'au fond de l'abîme, à perdre tous mes partisans et tout mon argent, et ensuite à recommencer, mais, si je devais arriver au point de me rendre compte que je ne pourrais plus prêcher le nazisme pour le restant de ma vie, alors, certes, je ne voudrais plus vivre".

Sa dévotion au souvenir d'Adolf Hitler et sa foi en la supériorité de la race aryenne lui interdisaient tout: tolérance à l'égard des autres organisations américaines d'extrême-droite. La "John Birch Society", par exemple, n'échappait pas à ses sarcasmes: "Elle me rappelle, disait-il, ces petits garçons que l'on voit courir derrière les soldats au cours des défilés militaires".

L'activité qu'il déployait avec une poignée de jeunes fidèles devait suffire, selon lui, à le conduire vers les plus hautes destinées. Rockwell ne doutait pas qu'il serait élu président des États-Unis en 1972: "Avec tous les Juifs, les Noirs et les communistes qui sont en circulation, affirmait-il, les gens finiront par en avoir assez. Ce jour-là, nous prendrons le pouvoir".

Le "Führer" américain avait fondé son mouvement en 1959. Il lui donna tout d'abord le nom de "World Union of Free Enterprise National Socialists", mais il ne tarda pas à le remplacer par celui, plus spectaculaire, "American Nazi Party".

À Khartoum, les pays arabes vont tenter de présenter un front commun

KHARTOUM — Mettre au point une offensive diplomatique commune: tel paraissait être hier à la veille de l'ouverture de la conférence des ministres des affaires étrangères arabes, l'objectif principal sur lequel peuvent s'accorder la majorité des 13 États arabes.

Soucieux de présenter au monde ce que le président Nasser a appelé "la façade" de la cohésion arabe, les ministres tenteront de soumettre à l'approbation des chefs d'État une "plate-forme" minimum à partir de laquelle une action diplomatique pourra être entreprise, en particulier à l'ONU, pour gagner le maximum de pays à la thèse arabe de l'évacuation des territoires occupés par Israël.

On tient en effet à Khartoum le sommet arabe pour acquis: huit pays ont déjà répondu qu'ils y participeraient, à savoir l'Arabie saoudite, le Koweït, la R.A.U., l'Irak, le Liban, le Yémen, la Jordanie et la Tunisie, qui en raison de l'état de santé du président Bourguiba, serait représentée par M. Bahi Laghdam.

Le projet d'ordre du jour de la conférence des ministres qui reprendra le schéma de la

précédente conférence de Khartoum, fera une large place aux recommandations de la conférence des ministres de l'économie et du pétrole de Bagdad. Les positions au sujet de l'utilisation de l'arme pétrolière ont été très divergentes à Bagdad, la Syrie et l'Irak étant favorables à un arrêt total du pompage pendant trois mois, la Lybie et l'Arabie saoudite estimant que ces sanctions causeraient plus de dommages au monde arabe qu'aux pays occidentaux visés.

En effet, malgré l'optimisme affiché à Khartoum, où l'on estime que la réunion de Bagdad a été "un succès", les dissensions entre États arabes n'ont pas disparu, mais l'on estime dans la capitale soudanaise que ni les conceptions politiques différentes, ni les problèmes bilatéraux interarabes ne peuvent détourner les Arabes de leur but principal, qui est d'effacer les traces du conflit de juin dernier. Un net progrès a d'ailleurs été enregistré sur le plan des relations bilatérales avec le plan soudanais de règlement du problème du Yémen que le roi Fayçal et le président Nasser ont accepté. Les deux chefs d'État se rencontreront d'ailleurs à

Khartoum, en marge du "sommet", en présence du premier ministre Mahgoub, pour mettre au point les détails de ce projet de règlement.

Pour reprendre l'expression d'un diplomate arabe tout est prêt pour que des décisions soient prises en connaissance de cause, après les entretiens qu'ont eus tant à Khartoum qu'à Bagdad, le maréchal Tito et les chefs d'États. Il ne reste donc aux ministres des affaires étrangères qu'à proposer aux chefs d'État d'accepter d'appliquer une thérapeutique qui n'aggrave pas l'état du monde arabe.

LE CAIRE — Les visites-éclair du roi Hussein de Jordanie dans plusieurs capitales du Moyen-Orient et d'Afrique du nord auraient pour but de sonder certains responsables arabes sur un projet jordanien qui serait soumis au sommet de Khartoum, croient savoir certains milieux de la capitale égyptienne, généralement bien informés.

Ce projet serait une sorte de plate-forme comparable à celle étudiée par la R.A.U. lors de la visite au Caire du maréchal Tito. Il serait destiné à obtenir, par la voie diplomatique, l'évacuation des terri-

toires jordanien occupés par les forces israéliennes, de même que la plate-forme égyptienne vise au départ des Israéliens du Sinaï.

Les concessions nécessaires qui s'inscriraient, comme le souhaite la Jordanie, dans un plan arabe commun, ne seraient faites par le royaume hachémite qu'après le retour des troupes de l'État hébreu aux positions qu'elles occupaient avant le 5 juin.

En échange de l'évacuation de la vieille ville de Jérusalem, le roi Hussein serait prêt à accepter l'aménagement d'un couloir reliant la partie israélienne de Jérusalem au mur des lamentations. D'autre part, la Jordanie renoncerait à réclamer le retour des réfugiés palestiniens en Israël si elle récupérait la Cisjordanie. Les réfugiés seraient installés sur la rive ouest du Jourdain développée à leur intention, grâce à une aide américaine.

Le roi Hussein pourrait encore proposer que le territoire de Gaza, également mis en valeur pour permettre aux réfugiés de vivre décemment, soit relié à la Cisjordanie par un couloir. La Cisjordanie comme le territoire de Gaza seraient démilitarisés.

Le souverain jordanien envisagerait également une prise de position réaliste sur l'existence d'Israël et songerait à une déclaration de non-belligérance. Il rejeterait cependant toute formule d'internationalisation de Jérusalem et refuserait de reconnaître l'État hébreu ou de signer un traité de paix avec lui.

Les États-Unis, avec lesquels le roi Hussein resterait en contact permanent, auraient été informés du plan jordanien ou des concessions que ce pays serait prêt à faire. Mais, ni le souverain jordanien, ni les autres responsables arabes, ne connaîtraient aujourd'hui les réelles intentions du gouvernement de Washington.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTRÉAL

La majorité gaulliste UNR ne veut pas rompre avec les "giscardiens"

PARIS — L'état-major du principal parti gaulliste UNR qui compte 200 députés à l'Assemblée nationale sur les 244 composant la majorité gouvernementale ne veut pas d'une crise avec leurs alliés indépendants qui, conduits par l'ancien ministre des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, 41 ans, fournissent le nécessaire appoint de leurs 44 parlementaires.

Peu soucieux de suivre sur la voie de l'agressivité le doctrinaire du gaullisme, M. Michel Debré, 55 ans, actuel ministre des finances, les dirigeants gaullistes qui s'expriment au nom de l'ensemble de leurs militants n'ont pu en dire: que les choses

Cela ne les empêche pas de critiquer l'attitude de M. Giscard d'Estaing et de ses amis qui se sont élevés le 17 août dernier contre "l'exercice solitaire du pouvoir" par le général de Gaulle. Mais ils le font d'une façon modérée. Ils expriment la surprise et l'inquiétude et insistent essentiellement sur les conséquences désastreuses d'une crise au sein de la majorité gaulliste.

L'état-major du principal parti gaulliste a résumé sa pensée dans un communiqué publié hier. On y trouve:

1) Un rappel à l'ordre:

"Nous proclamons que le devoir de tous les députés de la majorité est de rester fidèle aux engagements qu'ils ont souscrits devant le peuple, faute de quoi nous serions ramenés aux crises incessantes de la 4^e République et à l'abaissement qui en est la conséquence inéluctable".

2) Un appel à l'unité: "Nous affirmons que le dialogue nécessaire et souhaité entre les élus de la majorité et le gouvernement ne peut s'instituer que dans la confiance et dans la loyauté et présuppose entre les groupes de la majorité l'institution de liens organiques".

Hésitation à Pékin après les manifestations contre le gouvernement anglais?

TOKYO — Le silence du "Quotidien du Peuple", habituellement véhément, en ce qui concerne la protestation britannique consécutive à l'incendie de l'ambassade de Grande-Bretagne à Pékin, semble indiquer une hésitation de la part du gouvernement chinois, à cause de la vigueur inattendue de la réaction britannique, écrit le correspondant à Pékin du "Sankei Shimbun".

"Le quotidien du Peuple" n'a rien publié jusqu'à présent concernant les protestations britanniques. En outre, aucun slogan anti-britannique n'a fait son apparition dans les rues de Pékin, et les manifestations habituelles contre les "impérialistes et colonialistes" étrangers n'ont pas eu lieu, note le correspondant qui souligne que ce fait est à lui seul tout à fait inhabituel.

Qui dit VOYAGE...dit MALAVOY

FRANCE - ITALIE - SUISSE

Circuit idéal pour un premier voyage en Europe

Paris - Bourgogne - Côte d'Azur
Rome - Florence - Venise
Lacs italiens - Alpes suisses

Départ de Montréal le 21 septembre, retour 12 octobre.

\$840. seulement

Départs sur demande

Voyages
ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

Le monde vous invite à

expo67

"Terre des Hommes"

Les merveilles que vous découvrirez seront une avant-première des voyages que, plus tard, vous ferez à travers le monde.

Hommage à la

CÔTE D'IVOIRE

à l'occasion de sa journée nationale

Dès maintenant, nous vous suggérons de vous inscrire à notre troisième

CROISIÈRE ANNUELLE PAR AVION EN AFRIQUE NOIRE

Un voyage spectaculaire

Sénégal - Côte d'Ivoire - Dahomey - Nigeria

Union Sud-Africaine - Kenya - Uganda

du 12 février au 4 mars

VOYAGES HONE

1460, avenue Union - Montréal 2 - Tél. 845-8221

Le Métro à notre porte... station McGill/Union

La liberté, aux E.-U., est celle de s'enrichir...

NEW YORK — "La liberté en Amérique a toujours été comprise comme la liberté de s'enrichir et lorsque nous parlons de protéger le monde libre, nous entendons par là la protection de nos investissements", a déclaré jeudi soir à New York le célèbre romancier noir américain James Baldwin devant un public de 2.500 personnes.

L'homme de lettres a par ailleurs critiqué en termes cinglants la politique américaine au Vietnam. "Un peuple souverain ayant quelque sens de ses responsabilités, a-t-il affirmé, ne laisserait jamais son gouvernement mener une guerre où meurent des milliers d'hommes, une guerre qui n'a jamais été déclarée et ne peut être gagnée au nom d'une liberté dont chacun — Blanc et Noir — sait qu'elle n'existe pas".

La prise d'Okitipupa s'est effectuée sans grande résistance, de même que celle d'Irele et d'Akotogbo, précise le communiqué. Les troupes biafraises se sont également emparées d'un important matériel (véhicules, armes, munitions et rations alimentaires) suffisant pour les besoins d'un bataillon pendant quinze jours, indique encore le communiqué qui ajoute que les positions biafraises à Ore ont été renforcées.

Dans le Centre-Ouest, la situation semble normale et à Benin, capitale de l'État, les magasins et les marchés sont ouverts et normalement approvisionnés. La présence d'importants contingents de soldats donne à Bénin l'aspect d'une ville de garnison plutôt que celui d'une capitale en état de guerre. Les combattants venus de l'Est ne se distinguent d'ailleurs plus des "rallies", car ils ne portent plus l'écusson du Biafra pour ne pas donner aux populations l'impression que leur territoire est occupé.

Cependant, en début d'après-midi hier et selon des informations non confirmées venues de Lagos, Bénin aurait été bombardée alors que s'y tenait une conférence des chefs rebelles.

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.

Leçons particulières — cours collectifs.

Jour. Soir.

Je suis intéressé(e) par les cours Berlitz. Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à (date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél. _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée. Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.